

HORS-SÉRIE

# beep

Bulletin de liaison Électronique de l'Éducation Permanente

## Agir et Résister au XXIème siècle: un enjeu démocratique!

Juin 2017


Avec le soutien de la



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Actes de la Journée de  
l'Éducation permanente  
du 2 décembre 2016





*beep* hors-série - juin 2017



## Agir et Résister au XXI<sup>ème</sup> siècle : un enjeu démocratique !

*Actes de la Journée  
de l'Éducation permanente  
du 2 décembre 2016*

# ÉDITO

## «On n'est pas tout seul»

Ensemble, nous nous sommes retrouvés, en un lieu, à un moment donné. 2 décembre 2016 à Liège. Une journée entre «nous». Nous nous sommes reconnus, à travers nos différences et surtout nos points communs, nos valeurs, notre idéal d'une société plus juste, plus démocratique, plus égalitaire.

Ensemble, nous avons écouté, discuté, proposé. Nous avons ri, chanté, parlé, réfléchi. Nous avons refait le monde. Malgré les peurs, les incertitudes, les échecs, les colères rentrées et exprimées, les pertes de sens, la puissance de «l'absurdie»... nous nous sommes sentis plus forts, ensemble, traversant les mêmes difficultés, les mêmes doutes, les mêmes solitudes.

Point d'orgue du projet «Ébullitions citoyennes» initié par la FESEFA en 2011, la Journée de l'Éducation permanente 2016 a ponctué l'histoire du secteur, et l'histoire de la FESEFA.

Une page s'est tournée pour écrire de nouveaux projets, pour créer de nouveaux modes d'action, pour transformer dans la continuité.

Pour ce numéro hors-série du «beep», nous avons décidé de publier intégralement les interventions, conférence, table-ronde... de cette journée. Entre savoirs, concepts stratégiques et expériences, entre témoignages et coups de colère, les paroles couchées sur le papier se fixent dans une temporalité différente. Lire, et pouvoir relire, intégrer, se questionner, apporter des solutions, se forger de nouvelles idées, prendre conscience... pour agir.

Des paroles écrites qui deviennent une nourriture pour nos débats, nos positionnements, nos actions politiques. Ensemble.

Voilà le sens et la fonction de ce numéro hors-série que nous vous invitons à déguster sans modération !<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Nous vous invitons également à consulter notre site [www.fesefa.be](http://www.fesefa.be) pour les vidéos de la Journée, ainsi que certaines interventions en «live».

# SOMMAIRE

Édito	5
Dossier	
Conférence : Rôle et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société	8
Table ronde : Les enjeux du secteur de l'éducation permanente	25
Nos membres prennent la parole	
Des tensions à l'oeuvre dans la démarche d'éducation permanente	42
Décryptage	47
Actualité	51
Coyote sans filet	55
Pour aller plus loin	57

# RÔLE ET DÉFIS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE FACE AUX ENJEUX ACTUELS DE SOCIÉTÉ

par Christian Maurel

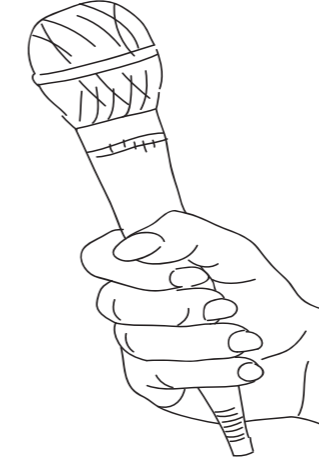
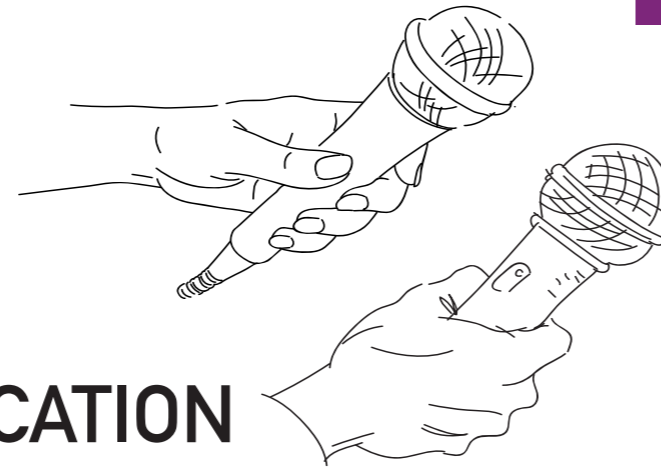
«Les formes d'oppression qui nous gouvernent créent non pas de la résistance mais du découragement, un dégoût à l'égard de soi-même, le sentiment qu'on est incapable de faire quoi que ce soit»

(Jacques Rancière, *Médiapart*, au moment de «Nuit debout», printemps 2016).

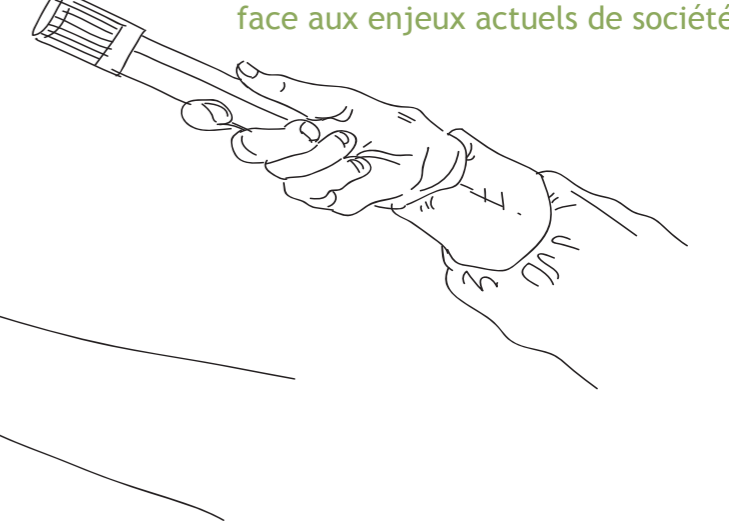


Christian MAUREL

Après des études de philosophie, la pratique du théâtre le conduit à s'engager dans l'éducation populaire, notamment dans les Maisons des Jeunes et de la Culture où il exerce comme directeur d'équipement puis comme Délégué de la Fédération Française des MJC auprès de la Fédération Régionale «Méditerranée». Auteur d'une thèse de sociologie soutenue à l'EHESS sous la direction de Jean-Claude Passeron, il enseigne ensuite comme professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille I. Il est co-fondateur et co-animateur du collectif national «Éducation populaire et transformation sociale». Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation populaire, la culture et la démocratie ainsi que de deux romans.



Rôles et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société



Le défi fondamental de l'éducation populaire ne serait-il pas de contribuer à nous faire passer du découragement à la résistance, mieux, à la transformation sociale et politique d'un monde qui ne peut rester en l'état ?

## QU'ENTENDRE PAR ÉDUCATION POPULAIRE ?

Il n'y a pas une définition univoque de l'éducation populaire. Cependant, on ne saurait faire l'économie de chercher à savoir ce qu'elle est, sinon on maintiendrait une confusion avec d'autres pratiques qui lui sont proches et avec lesquelles elle entretient des liens : l'instruction initiale, l'instruction tout au long de la vie, la formation permanente, l'animation socioculturelle... Nous faisons le choix, que nous espérons éclairant, d'aborder ce qui nous rassemble aujourd'hui par l'identification de trois conceptions nous permettant de cerner l'éducation populaire et de traiter la question de sa place face aux enjeux actuels de société.

*L'éducation populaire, c'est l'éducation du peuple, par et avec le peuple, pour le peuple.* C'est le «par et avec le peuple» qui différencie l'éducation populaire des autres formes d'éducation. Le peuple y est à la fois le sujet-acteur et l'objet de l'acte éducatif. Ainsi l'éducation populaire est «populaire» en deux sens intimement liés : par les «publics» (le peuple) qu'elle vise ; par les manières de faire (postures, pédagogie, méthodes...) impliquant ces mêmes publics. Chaque fois que ces deux conditions ne sont pas remplies, on doit s'inquiéter d'une éducation qui se ferait sans le peuple mais au nom de son intérêt proclamé, dont les formes extrêmes sont celles du totalitarisme. Pensons au nazisme dont son ministre de la propagande, Joseph Goebbels, avait également la charge de l'éducation du peuple.

Cette première conception de l'éducation populaire est à comparer avec la définition de la démocratie que l'on attribue à Lincoln et qui a été reprise, notamment, dans la Constitution française : «le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple». Ce qui indique la mission éminemment politique de l'éducation populaire visant à une formation de citoyens actifs et autonomes sans lesquels aucune démocratie réelle n'est possible.

Cependant, une question se pose qui demanderait de longs développements : qu'entend par peuple ? Nous faisons l'hypothèse (Éducation populaire et travail de la culture..., C. Maurel,

2000) que l'éducation populaire se tient et agit au point de rencontre conflictuel entre trois conceptions du «peuple» : le peuple au sens politique, c.-à-d. celui de la volonté générale définie par le vote majoritaire ; celui du «peuple souffrant» (définition sociale), le prolétariat et la petite paysannerie parcellaire au XIX<sup>ème</sup> siècle (aujourd'hui, qui constitue le «peuple souffrant» ? Les travailleurs pauvres ? Les exclus ? Les chômeurs ? Les migrants ? Les «gens de peu» dont parlait Pierre Sansot ? Les petites classes moyennes menacées par la régression sociale ?...); enfin, le peuple «identitaire» (sens anthropologique) qui, en ses formes déviantes, peut conduire au repliement communautaire, voire au populisme et même, comme on a pu le voir au XX<sup>ème</sup> siècle, au totalitarisme fasciste et nazi visant à l'exclusion et à l'élimination de ce qui n'est pas lui.

De nos jours, en raison de la mondialisation et des bouleversements de société, le peuple n'est-il pas en train de déborder ses structurations nationales, identitaires et de classes pour prendre la forme de ce que Michaël Hardt et Antonio Negri (Multitude) appellent précisément la «multitude» (les 99 %) confrontée à un «Empire» transnational (les 1 %) ? Dans ce cas, qu'advient-il de l'éducation du peuple, par et avec le peuple, pour le peuple ? L'éducation populaire est à réinterroger, de ses pratiques de proximité à ses dimensions internationales, en prenant

en compte toutes les influences des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communications sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

«Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde» nous dit Paulo Freire dans sa *Pédagogie des opprimés*. Cette conception, qui définit une posture, indique que l'éducation populaire n'est pas un ménage à deux (l'éducateur et l'éduqué) mais un ménage à trois : il faut y ajouter le «monde» qui leur est commun. Mais de quel monde parle-t-on ? De celui de nos proximités déjà complexes ou de la totalité du monde ? Cependant, avec Paulo Freire, nous sortons d'une conception «bancaire» des savoirs apportés par ceux qui sont réputés en posséder en vue de les mettre à disposition de ceux qui en seraient dépourvus. Pour lui, il faut s'engager dans une construction coopérative des savoirs qui rejoint le «par et avec le peuple» dont nous venons de parler.

«L'éducation populaire, c'est le travail de la culture dans la transformation sociale et politique». Il s'agit de l'hypothèse qui a guidé l'Offre Publique de Réflexion sur l'éducation populaire (1998-2000) soutenue, en France, par Marie-George Buffet alors ministre de la Jeunesse et des Sports. Cette conception qualifiée de «procédurale» au sens où elle nous rapproche des manières de faire, conçoit l'éducation

## Rôles et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société

populaire comme un «travail» et ce travail est, si l'on peut se permettre cet oxymore, de nature culturelle. Plusieurs questions se posent alors auxquelles les pratiques sont les mieux à même de répondre : qu'entendre par travail ? Qu'entendre par culture ? Qu'entendre par transformation sociale et politique ?

L'éducation populaire apparaît donc comme une «praxis» de transformation sociale et politique bien plus ambitieuse que le simple partage de savoirs et de culture. Cette praxis lui donne une dimension historique que nous trouvons dans les grands moments de transformation des rapports sociaux et politiques mêmes : le concept d'éducation populaire n'est pas toujours utilisé : à la Révolution Française, déjà dans l'élaboration des Cahiers de doléances puis dans les clubs (les jacobins, les cordeliers...) ; dans l'émergence et l'organisation du mouvement ouvrier au XIX<sup>ème</sup> siècle dont elle constitue la «dimension culturelle» (Luc Carton) puis pendant la Commune de Paris ; au moment de l'«affaire Dreyfus» et de la création des Universités Populaires ; dans les années 1930 avec le Front Populaire et les grandes grèves ; dans la résistance au nazisme et à la Libération... Mais l'éducation populaire conçue comme praxis de transformation déborde largement les frontières de l'Hexagone et de l'Europe. Une analyse socio-historique permettrait d'identifier son rôle et ses formes dans chaque pays et région du monde, ce qui nous conduit à nous poser la question de son actualité dans la période de bouleversement et de globalisation planétaire que nous vivons au moment où nous parlons.

Cette praxis doit s'entendre comme un travail dans plusieurs sens. D'abord au sens étymologique de souffrance (le tripalium, outil de torture) tant il est vrai que la transformation de soi et des rapports sociaux peut être moins reposante et plus douloureuse que

l'immobilité et la résignation. Ensuite, au sens obstétrique d'accouchement, à la fois douleur et plaisir de l'enfantement (on y retrouve le sens étymologique d'«educere» qui signifie «conduire hors de», «faire éclore», «mettre au monde», préférable à «educare» qui signifie «élever» et «instruire», ce qui indique bien la différence, n'empêchant pas la complémentarité, entre l'éducation populaire proprement dite et d'autres formes d'éducation : l'instruction scolaire, la formation professionnelle...). Ce travail peut également être pris au sens psychanalytique de faire accéder à la conscience (la fameuse conscientisation) ce qui en a été refoulé par les contraintes de tous ordres et notamment sociales. Et enfin, au sens de transformation du négatif (aliénation, assujettissement, exclusion...) en positif (libération, autonomie, reconnaissance, mobilisation...) tant il est vrai que, comme le dit si bien Pierre Roche («Approche clinique et éducation populaire», Cahiers du changement social n°7), «ce par quoi l'individu est aliéné est précisément ce par quoi il construit son devenir sujet», autrement dit son émancipation.

Ce travail est de nature culturelle même quand il mobilise les corps. Et ce en plusieurs sens : d'abord celui des manières de vivre (ce que Jean-Claude Passeron appelle dans le Raisonement sociologique... les «styles de vie»). Mais également au sens des langages y compris les plus modestes («sporadiques» dit Passeron) - la parole est généralement le point de départ et le «matériau de base» de l'éducation populaire. Enfin, au sens des œuvres valorisées (savoirs savants, œuvres d'art, sacré) dont aucune société n'est entièrement dépourvue. Ce travail culturel propre à l'éducation populaire est attribution et production de sens pour ce qui semblait ne pas en avoir («les quartiers sensibles sont des quartiers pleins de sens» dit Luc Carton). Nous

sommes ainsi conduits à une définition de la culture comme processus que l'on retrouve, par exemple, dans le Projet national d'éducation populaire des MJC (Assemblée générale de la FFMJC, 2000) : «Nous nous refusons à réduire la culture aux Beaux-arts. Nous défendons une conception globale et dynamique de la culture prenant en compte l'Homme dans son environnement. Est cultivé celui qui possède les savoirs et les méthodes, les modèles esthétiques et d'organisation lui permettant de comprendre sa situation dans le monde, de la décrire, de lui donner un sens et de la transformer».

Au point où nous en sommes de notre réflexion, il n'y a rien d'abusif à parler d'«**éducation populaire, permanente et politique**». Et ce n'est pas uniquement par souci de rapprochement entre la Belgique qui emploie le vocable d'«éducation permanente», et la France qui reste très attachée à celui d'«éducation populaire».

L'éducation populaire au sens des conceptions que nous avons avancées, notamment celle d'«éducation du peuple, par, avec et pour le peuple», est «permanente» de deux manières. D'une manière qu'on pourrait appeler «diachronique», c'est-à-dire tout au long de la vie, comme le revendiquait déjà Condorcet dans son projet d'«instruction publique» de 1792 qui «ne devait pas abandonner les individus au moment où ils sortent des écoles, [mais] devait embrasser tous les âges». Cette éducation populaire est «permanente» également de manière «synchronique», c'est-à-dire dans la simultanéité des instants et situations de chacun, en quelque sorte en tout temps et en tous lieux. «L'éducation commence avec la naissance de l'individu et se termine avec la mort. Elle a lieu partout et toujours. Les murs de la ville, les livres, les spectacles, les événements éduquent - et aujourd'hui pour l'essentiel «méséduquent» - les citoyens. «Comparez l'éducation que

## Rôles et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société



recevaient les citoyens (et les femmes et les esclaves) athéniens en assistant aux représentations de la tragédie, et celle que reçoit un téléspectateur d'aujourd'hui en regardant *Dynastie ou Perdu de vue*» dit Cornelius Castoriadis dans «Le délabrement de l'Occident» (*Esprit*, déc. 1991).

L'éducation populaire conçue comme «travail de la culture dans la transformation sociale et politique» doit être qualifiée également de «politique» au sens non partisan du terme - c'est-à-dire non inféodée à un parti, même si les partis ont une fonction éducative - mais au sens athénien de formation d'un citoyen capable de «gouverner et d'être gouverné» (Aristote), donc autonome dans une société également autonome qui se gouverne et agit selon ses propres règles et non par celles qui pourraient lui être dictées par d'autres forces et volontés (le chef, la religion, le marché, la tradition...).

N'avons-nous pas, chemin faisant, trop chargé la barque d'une éducation populaire à la fois permanente et politique ? Doit-elle être présente sur tous les fronts et relever tous les défis

imposés par une société complexe et en transformation accélérée ? En a-t-elle les forces ? Le peut-elle seule ? Ou doit-elle créer des alliances avec d'autres forces dont elle partagerait tout ou partie des rôles et des objectifs ? Pour tenter de répondre à ces questions - ou du moins en prendre le chemin - nous devons identifier les enjeux actuels de société, comprendre la marche du monde dans lequel nous vivons, mesurer l'ampleur des défis à relever.

### LES DÉFIS D'UNE ÉDUCATION POPULAIRE, PERMANENTE ET POLITIQUE CONFRONTÉE AUX QUESTIONS ET ENJEUX ACTUELS DE SOCIÉTÉ

De notre point de vue ces questions et enjeux sont, pour l'essentiel, de cinq ordres et nous mettent face à de nombreux défis.

**Nous vivons des bouleversements technologiques, économiques, sociaux, environnementaux et de civilisation sans précédent** qui indiquent l'urgente nécessité pour les femmes et les hommes de reprendre

individuellement et collectivement leur destin en main. En disant cela, nous sommes déjà face à un immense défi : que les femmes et les hommes de toutes conditions - et non une élite - prennent leur destin en main et se mettent à écrire une nouvelle page de leur histoire. Un projet aussi ambitieux et décisif pour l'avenir de l'humanité se trouve confronté à de nombreuses interrogations et difficultés :

- les paradigmes explicatifs qui nous permettraient de comprendre ce qui se joue - autrement dit, de percevoir clairement les enjeux - sont difficiles à construire. Edgar Morin parle de «complexité» voire de «complexité de la complexité», Michel Beaud de «basculément du monde», expression reprise en France par Manuel Valls. Quelqu'un comme Zygmunt Bauman emploie l'expression de «société liquide» où les individus et les structures ont perdu consistance et stabilité, tandis que Pierre Dardot et Christian Laval parlent de «ce cauchemar qui n'en finit pas» ;

- pour certains, le paradigme explicatif le plus opérant serait le marxisme - quelqu'un comme Bernard Stiegler se dit «marxien» (Cassandra n°93) - alors que d'autres, par exemple Philippe Corcuff, Pierre Dardot, Christian Laval, opèrent un retour au proudhonisme sans totalement abandonner une lecture réactualisée de Marx. Au même moment, la «question sociale» (Robert Castel) semble se déplacer du monde du travail vers les espaces de vie, notamment urbains, et le concept de «classe» tend à s'effacer devant celui d'«identité» voire d'affrontement des cultures et même de «choc des civilisations» (Huntington), ce qui, au passage, arrange bien les tenants d'un capitalisme néolibéral débridé, décomplexé et ne se sentant plus réellement responsable des douleurs et malheurs de l'humanité ;
- cependant la question du travail, des

## Rôles et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société

rapports de travail et au travail et du non-travail, reste centrale avec des transformations importantes qui nous éloignent chaque jour un peu plus, notamment dans les pays occidentaux, du modèle industriel de production : ubérisation, auto-entreprise, dérèglementation, émergence du «faire par soi-même» (do it yourself) ou avec les autres (do it with others) dont quelqu'un comme Michel Lallement fait le «creuset d'une nouvelle révolution» (*Le Monde* 6/12/2016), et également le développement de l'Économie Sociale et Solidaire tant en termes de production que de consommation, de services et de réparation sociale (Scop, mutuelles, associations, ONG).

L'enjeu central est de savoir si nous devons continuer à subir - et pour certains, à profiter - des transformations de société qui nous dépassent et nous assujettissent, ou bien si nous nous engageons dans un processus de transformation socio-juridico-économique qui nous paraît juste pour l'humanité et la planète, et dans lequel nous avancerions collectivement et avec clairvoyance. L'éducation populaire telle que nous la concevons doit relever le défi d'une transformation juste et salvatrice des rapports sociaux et non celui d'une adaptation docile à la «nouvelle raison du monde» (Dardot, Laval) comme le lui demandent souvent les pouvoirs en place. Son rôle est bien de «substituer l'ambition d'éclairer les hommes à celle de les dominer» (Condorcet en 1792) et, d'«instruire pour révolter» comme l'écrira cent ans plus tard Fernand Pelloutier, responsable des Bourses du travail dans la France de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

**Nous connaissons un développement fulgurant des sciences et des techniques, notamment des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication**, si bien que certains affirment (Michel Serres) que

ce phénomène est bien plus important (on parle, là aussi, de «révolution») que les inventions de l'écriture et de l'imprimerie. En effet les NTIC remettent chaque jour un peu plus en cause les rapports de travail, les rapports au travail, les rapports entre temps libre et temps de travail, les rapports familiaux et intergénérationnels, les rapports pédagogiques, interpersonnels et de soi à soi. De leur côté, l'intelligence artificielle et les biotechnologies bousculent les conceptions de l'Homme et amplifient ses capacités à se transformer et à transformer son environnement en bien ou en mal, si bien que l'on parle couramment de «transhumanisme», de «post-humanisme» et d'entrée dans l'«anthropocène» qui serait un nouvel âge géologique déterminé et façonné, pour la première fois, par un être vivant.

Il y a, sans aucun doute, un lien fort entre un tel développement scientifique et technologique et les bouleversements économiques, sociaux et environnementaux dont nous avons parlé plus haut. Ne serions-nous pas dans une «période de révolution sociale», bien plus, anthropologique, qu'à son époque Marx lui-même commençait à penser lorsqu'il développait les idées d'«individu morcelé» par le travail et l'exploitation capitaliste, et d'«homme total» comme accomplissement de lui-même dans une société qui serait débarrassée de toutes les formes d'aliénation ?

L'enjeu majeur d'une telle révolution scientifique et technologique est qu'elle ne serve pas uniquement le marché et ne s'affirme pas comme un nouvel outil de domination économique, sociale et idéologique, de contrôle des individus à l'échelle planétaire (pensons à l'utilisation des big data) et de remise en cause sans retour d'une démocratie et de droits de l'Homme déjà affaiblis. Face à une telle menace, l'éducation populaire, permanente et politique

doit contribuer à relever de nombreux défis :

- permettre aux individus de prendre conscience d'une manière critique de ces bouleversements qui les concernent tous peu ou prou, et de leurs conséquences dans tous les domaines d'activité et espaces de vie ;

- s'approprier, en connaissance de cause, les capacités et la puissance de ces savoirs scientifiques et de ces technologies pour ne pas les subir ;

- construire un nouveau devenir plus coopératif, plus égalitaire, plus solidaire dans lequel ces sciences et ces techniques seraient au service de la création, de la gestion et du partage de communs «inappropriables par le marché et par les États» (Dardot, Laval), et ainsi d'en faire un levier d'une transformation émancipatrice de la société et non un nouvel outil d'aliénation.

En disant cela, nous mesurons bien l'ampleur de la tâche. La première étape est sans aucun doute de faire du développement scientifique et technologique qui n'est jamais neutre (pas plus aujourd'hui qu'hier) une question de société réellement politique, donc de la «politiser» au sens de la «mettre en débat public», d'en faire l'objet d'un «travail culturel» d'élucidation des processus qui sont les siens, de ses conséquences, des intérêts que ce développement, que rien ne semble pouvoir freiner, peut servir, mais aussi des potentialités de partage de savoirs, de création, d'approfondissement de la démocratie (pensons aux Civic Tech, aux pétitions via internet) et de transformation sociale qu'il peut générer. Certains mouvements sociaux et citoyens, notamment altermondialistes, sont déjà engagés sur ce chemin. Ce travail de «politisation» ouvrant sur une prise de conscience qui permettrait un

passage à l'action plus lucide et plus offensif, est en grande partie du ressort de l'éducation populaire.

**Nous assistons à un redéploiement des inégalités économiques, sociales, culturelles et symboliques.** Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) a montré que, des années soixante à nos jours, le rapport entre les 5 % les plus pauvres de la planète et les 5 % les plus riches était passé de 1 à 30 à 1 à 72. Une enquête de OXFAM indique que les 62 personnes les plus riches de la planète ont plus de revenus et de patrimoine que la moitié de la population la plus pauvre. Les inégalités sont également culturelles. L'École, notamment en France, ne réussit pas à réduire les inégalités et même tend à les amplifier. Comme dans les années soixante, les personnes à fort «capital culturel» (Bourdieu, Passeron) sont statistiquement les «héritières» de parents eux-mêmes cultivés. Le capital symbolique (par exemple de reconnaissance) est distribué de manière très inégalitaire au point que certains sont devenus, en tant que personnes, les «invisibles» de nos sociétés ou qu'ils ne sont perçus que comme des menaces potentielles. Alain Badiou explique lors d'une conférence à Aubervilliers, fin 2015, que, sur la planète, 2 milliards d'humains «comptent pour rien» ou pour si peu dans la mesure où ils ne contribuent pas ou peu à l'accumulation capitaliste par leur travail ou par leur consommation. On comprend donc mieux l'intérêt du Capital au XXI<sup>ème</sup> siècle dans lequel son auteur, Thomas Piketty, montre, notamment, que depuis les années quatre-vingt, les revenus du capital augmentent bien plus vite que la croissance et les revenus du travail, et ce malgré les crises du système économique et financier néolibéral.

Quel est l'enjeu de ce processus inégalitaire généralisé que rien ne semble pouvoir freiner ? En s'appuyant

sur Karl Polanyi, dont sa théorie de la «grande transformation» (1944) connaît un regain d'intérêt, on peut formuler cet enjeu de la manière suivante :

- soit on accepte et on considère comme normal et nécessaire que l'économie soit «désencastrée» de la société, qu'elle continue sa course folle en dehors de tout contrôle social et politique, nous poussant ainsi à croire que l'enrichissement sans borne d'une toute petite minorité générera un mieux-être pour tous, comme le pensaient déjà les premiers économistes libéraux (par exemple Adam Smith) ; quitte à rééquilibrer un peu la balance par un peu de charité (comme le fait, par exemple, Bill Gates) envers les plus démunis et envers ceux qui n'ont pas eu la chance de naître du bon côté de la planète... ;

- soit nous considérons qu'un tel développement inégalitaire généralisé est porteur de violences et souffrances de toutes sortes, qu'il est le terreau des nationalismes et des fondamentalismes les plus destructeurs, qu'il remet en cause toutes les formes possibles du «vivre ensemble» (la fracture sociale) et d'une démocratie dans laquelle les femmes et les hommes penseraient, décideraient et agiraient selon des règles et des lois qu'ils se seraient librement et collectivement données. Mais dans ce cas cela suppose un contrôle citoyen du marché et un «réencastrement» de l'économie dans le politique.

**Face à cet enjeu, quels défis pour l'éducation populaire ? Voici quelques propositions :**

- nous faire prendre conscience des rouages, des injustices, des responsabilités et des conséquences néfastes de ces processus inégalitaires ; nous faire comprendre qu'il y a un lien fort et précis - que l'on cherche à cacher

## Rôles et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société

par une mauvaise idéologie du progrès - entre ces processus inégalitaires et la montée des populismes et des fondamentalismes qui sapent ce qui nous reste de vie démocratique ;

- construire des alliances fortes, et pas simplement des partenariats occasionnels, entre l'éducation populaire instituée et agréée par les pouvoirs publics, et les mouvements sociaux thématiques qui font à leur manière - et souvent sans le revendiquer - de l'éducation populaire organiquement liée à leurs actions, comme le faisait déjà le mouvement ouvrier naissant au XIX<sup>ème</sup> siècle ;

- proposer intellectuellement et mettre en œuvre concrètement des alternatives à cette «nouvelle raison du monde» (Dardot, Laval) en montrant qu'il ne s'agit pas de la seule voie, que d'autres sont possibles et déjà en route en différents domaines (agriculture soucieuse de la santé et de l'environnement, économies et consommations coopératives et solidaires, énergies renouvelables, partage des savoirs et rencontre des cultures, solidarités de proximité et modes de décision respectueux de la parole de chacun...), par exemple, sous la forme de ce que Bénédicte Manier appelle ce «million de révolutions tranquilles» ;

- mettre en place des processus et des procédures pédagogiques à visées sociale et politique en partant de «ce qui affecte les gens», les assigne à la résignation là où ils travaillent, vivent, quelques fois survivent, pour ensuite les accompagner sur un chemin porteur d'espoir, d'émancipation et d'une puissance d'agir que souvent ils ignoraient. Les structures d'éducation populaire de proximité sont tout à fait indiquées pour remplir un tel rôle à conditions qu'elles le fassent en intelligence et en coopération avec les forces vives et les organisations de leur

## Rôles et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société

secteur d'intervention (associations, comités d'habitants, syndicats, mouvements sociaux...).

**Nous vivons une crise grave, voire une panne, de la démocratie représentative délégataire, en France et dans de nombreux pays du monde.** 88 % de Français affirment que «les hommes politiques ne se préoccupent pas de ce que pensent les gens» même si c'est sensiblement différent pour les élus de proximité (enquête du Centre de Recherche de Sciences Po, décembre 2015). «Le champ politique fonctionne comme un «microcosme» [expression empruntée à Raymond Barre], c'est-à-dire comme un monde séparé, à part, en grande partie, fermé sur lui-même» disait Pierre Bourdieu (*Propos sur le champ politique*, PUL, 2000). Et les grands médias, notamment audiovisuels, qui devraient informer et «éduquer» les citoyens, concourent à cette fermeture du champ politique.

On peut et doit s'interroger : sommes-nous réellement en démocratie ? N'est-ce pas un abus de langage que d'employer le mot de «démocratie» à propos de nos modes de gouvernement, comme si se rendre aux urnes et élire des représentants suffisait ? «S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes» nous dit Jean-Jacques Rousseau dans son Contrat social (livre II, chapitre 4), si bien qu'il penche pour ce qu'il appelle une «aristocratie élective» (livre II, chapitre 5).

De son côté Sieyès est on ne peut plus clair quand, dans un discours du 7 septembre 1789, il déclare ce qui suit : «Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État démocratique. Le peuple, dans un

pays qui n'est pas une démocratie, ne peut parler et ne peut agir que par ses représentants».

Nous sommes donc dans une aristocratie représentative délégataire qui, avec le temps et les circonstances, a dérivé, tout particulièrement en France, vers une aristocratie héréditaire (sociologiquement, voire familialement) dont Rousseau aurait dit que c'est «le pire des gouvernements» et que certains n'hésitent pas à qualifier d'«oligarchie». Comment comprendre une telle situation et que faire ? Il nous apparaît que, dans la période de bouleversements et de crises que nous connaissons, une course-poursuite est engagée entre deux scénarios :

- la montée en puissance de pouvoirs autoritaires, liberticides, xénophobes, violemment nationalistes qui prospèrent sur le terreau d'une société anxigène et d'une représentation politique impuissante à protéger les individus, à tel point que 80 % des français pensent qu'il «faudrait un homme fort pour mettre de l'ordre» (Enquête du Centre de Recherche de Science Po). Des signes de ce scénario antidémocratique - qui peut prendre cependant appui sur le vote en y trouvant sa légitimité - existent dans de nombreux pays du monde, en Europe mais aussi outre-Atlantique ;

- l'approfondissement de la démocratie (participative, réelle, radicale, contributive, directe, délibérative, d'exercice... les qualificatifs et les formes ne manquent pas) impliquant toutes les populations résidentes, redonnant sens et force à une souveraineté populaire repensée et constitutionnellement réorganisée dans tous les secteurs de l'activité humaine, du monde du travail à la gestion de la cité...

L'enjeu est de tout premier ordre. Il a le caractère de l'urgence d'autant

que le premier scénario semble malheureusement avoir un temps d'avance sur le second. L'éducation populaire, permanente et politique - et l'association des trois qualificatifs a là, encore plus qu'ailleurs, toute sa pertinence - est confrontée à deux défis sensiblement différents selon qu'il s'agit du premier ou du second scénario :

- dans le premier scénario, en résistant (comme nous y invite la thématique générale de cette journée) à toutes les formes d'assujettissement par le maintien et le développement d'espaces et de temps où vivent un esprit critique, un partage de savoirs et de propositions, et des capacités de mobilisation collective. Notre XXème siècle nous a appris que le totalitarisme s'attaque d'emblée et sans relâche à la formation d'espaces publics (réunions, rassemblements, presse indépendante...) tels que les conçoit Jürgen Habermas dans *L'espace public* : «La réunion en un public de personnes privées qui font une utilisation publique de leur raisonnement», - pour y substituer sa propagande mensongère et ses idéologies mortifères. L'éducation populaire doit s'engager dans cette résistance avec toutes les forces qui partagent la même inquiétude, et ce bien avant que la démagogie, le populisme et la répression n'aient produit leurs effets destructeurs ;

- dans le second scénario, l'éducation populaire doit largement contribuer à la formation de citoyens autonomes, aptes à fabriquer du droit et impliqués dans un processus d'auto-institution permanente d'une société elle-même autonome et fonctionnant selon les règles que ses membres se sont librement et collectivement données. La démocratie ne se décrète pas. Elle n'existe et ne s'impose véritablement que par son exercice. Et pour cela, il ne faut pas attendre la mise en place d'une Constitution plus démocratique que celles que

## Rôles et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société

nous connaissons actuellement pour s'engager dans l'exercice de la démocratie partout où c'est possible (associations notamment d'éducation populaire, syndicats, comités d'habitants, mouvements sociaux...). De plus, cette augmentation de la puissance démocratique d'agir du peuple est vraisemblablement le plus sûr moyen de résister et d'éviter le premier scénario.

**L'imaginaire social de nos sociétés que l'on continue à appeler «démocratiques» est de plus en plus fragilisé et de moins en moins partagé.** Nos institutions sociales et politiques se sont construites et ont pris sens collectif sur et dans ce que Castoriadis appelle un «imaginaire social» en gestation depuis plusieurs siècles. Il prend ses racines dans les communes du Moyen-Âge résistant aux pressions féodales, se nourrit, à la Renaissance, de la pensée humaniste et de références à la démocratie athénienne et à la République romaine, se développe ensuite sous la forme d'un rationalisme philosophique et scientifique qui s'émancipe

progressivement de la religion, pour prendre une dimension politique avec les Lumières, ses philosophies du contrat social et l'Encyclopédie. Cet imaginaire social prend forme instituante au moment de la Révolution Française : mise en avant des valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, abolition des privilèges, Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, Constitution Républicaine, affirmation de symboles forts comme le drapeau, la Marseillaise, la patrie, séparation des pouvoirs, droit de vote, travail libéré des corporations, mise en place progressive de services publics. Ainsi, la Révolution Française et son imaginaire social seront souvent une référence en maints lieux de la planète pour des peuples luttant pour leur émancipation jusqu'à ce que l'Organisation des Nations Unies adopte en 1948 une Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Il apparaît que cet imaginaire social est actuellement bousculé, fragilisé et comme pris en étau entre, d'une part, la «montée de l'insignifiance»

et un «imaginaire de l'expansion illimitée» (Castoriadis) d'une économie de marché ultra dominante, sans réel contrôle, qui ne pense qu'en termes de croissance, de concurrence et de compétitivité, et d'autre part la recrudescence d'imaginaires sociaux ségrégationnistes, racistes, nationalistes et fondamentalistes qui ne connaissent souvent que le prosélytisme, la pensée unique, l'oppression et la violence. L'École publique, par exemple, est tiraillée entre les attentes voire les injonctions fortes du marché ne reconnaissant pour l'essentiel que l'acquisition de compétences au service de la compétitivité, l'obligation d'accueillir sans discrimination et dans un esprit de laïcité toutes les sensibilités et communautés (c'est sa mission de service public) et, pour le temps, les forces et les marges de manœuvre qui lui restent encore, de jouer un rôle d'institution civique et citoyenne.

Quels sont les enjeux d'une telle situation et qu'attendre de l'éducation populaire ? Nous sommes face à une alternative. Soit on redonne vigueur à cet imaginaire fragilisé en martelant ses valeurs, significations et symboles forts (les droits de l'Homme, la liberté d'expression, la délégation de pouvoir par le vote, l'hymne national...), le tout au nom de la défense d'un État de droit. Soit on donne corps et sens à un imaginaire recomposé qui repenserait les valeurs fondamentales de Liberté, d'Égalité et de Fraternité en les enrichissant de nouvelles valeurs, significations et manières de faire société comme la coopération, la construction de communs, la solidarité, l'hospitalité, la frugalité, la préservation de notre cadre de vie et de notre environnement naturel, la démocratie délibérative engageant réellement les citoyens, la prédominance de la valeur d'usage sur la valeur d'échange et corrélativement de l'«être» sur



## Rôles et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société

l'«avoir»... On constaterait alors que cet imaginaire social plonge, pour partie, ses racines dans l'histoire de nos deux derniers siècles : dans le mouvement ouvrier naissant au XIX<sup>ème</sup> siècle et ses dimensions coopératives et mutualistes, dans le communalisme libertaire de nombreux Communistes, dans les conseils ouvriers de l'avant Révolution d'octobre, dans le syndicalisme, dans les mouvements féministes et, plus récemment, dans des manières de faire et de vivre alternatives et dans des mouvements sociaux, pédagogiques et écologistes qui en promeuvent les pratiques et en revendiquent valeurs et principes.

L'éducation populaire est invitée à jouer un rôle non négligeable dans les deux choix qui s'offrent à nous. Soit elle se fait le serviteur zélé des institutions en place et de l'imaginaire social qui les soutient et leur donne encore, malgré son affaiblissement, leur légitimité. Dans ce cas, l'éducation populaire fait de l'éducation civique républicaine une priorité en partenariat avec l'École publique, la Santé, la Justice, et tous les dispositifs de lutte contre le radicalisme religieux, en prison, dans la rue, dans les quartiers, quitte, quelquefois, à se trouver en contradiction avec ses principes... C'est ce qu'attend le gouvernement français suite aux attentats terroristes de 2015 et 2016. Soit elle fait le choix d'un imaginaire social repensé et recomposé, critique de la réalité de notre monde, de transformation sociopolitique, de coopérations nouvelles et résolument démocratiques dans tous les secteurs de l'activité humaine : le travail, le partage plus équitable des responsabilités et des richesses, la vie politique et l'élaboration collective des règles, la protection de l'environnement, la création artistique, la construction et le partage des savoirs...

Le chantier est immense. N'est-on pas, une fois de plus, en train de

charger trop lourdement la barque de l'éducation populaire ? L'éducation populaire «instituée», «labélisée», «agrée», «conventionnée» et «financée» par les pouvoirs publics ne risque-t-elle pas d'être ballottée et fragilisée par les choix quelques fois contradictoires qui s'offrent ou s'imposent à elle ? Comment se situer entre un imaginaire à reconsolider et un imaginaire nouveau à construire et sans lequel il ne peut y avoir de réelle transformation sociale et politique ?

### LES QUATRE MISSIONS CONVERGENTES ET TRANSVERSALES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE AUJOURD'HUI

Nous avons rencontré, chemin faisant, deux champs de pratiques de l'éducation populaire appelés à faire alliance sur les grands enjeux et questions de société :

- l'éducation populaire que nous appelons «propédeutique», au sens où elle éduque et prépare, par des méthodes très diverses, à l'engagement culturel, social et politique. Ce champ de pratiques particulièrement foisonnantes est celui des associations, structures, mouvements et institutions généralement reconnus d'«éducation populaire» par les pouvoirs publics ;

- l'éducation populaire que nous avons qualifiée d'«organique», celle de certains mouvements sociaux et/ou syndicaux de transformation sociale. Elle fait corps avec l'action et se construit dans l'engagement lui-même. Dans les dernières pages de *Germinal*, Zola en donne une image éclairante : Lantier (l'animateur de la grève) «songeait à lui, il se sentait fort, mûri par sa dure expérience au fond de la mine. Son éducation était finie, il s'en allait en soldat raisonneur de la révolution, ayant déclaré la guerre à la société telle qu'il la voyait et

telle qu'il la condamnait». À l'image du mouvement ouvrier naissant au XIX<sup>ème</sup> siècle, on peut ainsi définir cette éducation populaire, même si elle n'est pas toujours revendiquée, comme «la dimension culturelle de l'action collective», «dimension culturelle» qui est à comprendre en différents sens complémentaires : représentations et savoirs collectifs, imaginaires socio-politiques partagés, significations, valeurs et symboles communs, utopies et projets de société éclairant l'action...

Les quatre missions convergentes et transversales que nous allons décrire maintenant concernent peu ou prou ces deux champs de pratiques de l'éducation populaire. Ces missions (terme que nous préférons à «rôle») sont intimement liées, difficilement séparables, complémentaires. Elles s'étayaient mutuellement sans priorité de l'une sur les autres et convergent dans des processus et des modes d'action qui font la spécificité des différents acteurs et mouvements qui les mettent en œuvre. Dans le même temps, elles sont transversales aux différents domaines d'intervention et structures de l'éducation populaire, que celle-ci soit propédeutique ou organique, si bien que comme la «machine de l'univers» de Nicolas de Cues, l'éducation populaire est «centre partout et circonférence nulle part». Peu de domaines de l'activité humaine peuvent complètement y échapper, ce qui fait l'intérêt et la force de l'éducation populaire, mais aussi la grande difficulté de la cerner, de la définir et de la faire reconnaître. Ainsi la question que pose Jean Blairon (*beep* n°1, p.5) a toute sa pertinence : «L'éducation permanente est-elle en passe d'être dotée d'un capital symbolique négatif ?»

**La conscientisation.** Cette première mission est souvent apparue dans les propos qui précèdent. Elle n'est pas nouvelle. Il s'agit de comprendre le monde, de «lire» la réalité sociale dans ce qu'elle est mais aussi dans son devenir, de «voir» la place que l'on y occupe, que l'on pourrait ou devrait y occuper. «Substituer enfin l'ambition d'éclairer les hommes à celle de les dominer» disait déjà Condorcet en 1792. «Avoir la science de son malheur» dira un siècle plus tard Fernand Pelloutier.

Comment développer cette fameuse conscientisation sans laquelle aucune réelle transformation sociale et politique n'est possible ? Faut-il donner une place repensée au débat contradictoire, à la transmission et à la co-construction des savoirs ? Qu'attendre des intellectuels et des experts dans l'éducation populaire ? Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication contribuent-elles d'une manière nouvelle et avec plus d'impact à cette conscientisation ? Ce sont autant de questions qui interrogent à la fois les transformations actuelles de société et les pratiques éducatives.

**L'émancipation.** Cette notion est également souvent revenue dans notre propos. Comment la comprendre et la définir ? On a tendance à la limiter à sa dimension spectaculaire des peuples en marche se débarrassant de leurs chaînes et mettant à bas des tyrans, pour écrire une nouvelle page de leur histoire. Pour l'éducation populaire au quotidien, il s'agit de sortir aussi modestement que cela soit (une première prise de parole en public pour celui qui n'avait encore jamais osé...) de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, par le genre, par l'âge, par le handicap, par la maladie, par les accidents de la vie, quelques fois par notre culture d'appartenance. Comme les «petites perceptions» de Leibniz

(*Nouveaux essais sur l'entendement humain* - 1765), celles de ce milliard de gouttelettes et de vaguelettes d'eau que nous ne distinguons pas mais qui font la «grande perception» du souffle de la mer qui nous submerge, les petites émancipations ne seraient-elles pas constitutives des grandes émancipations qui changent le cours de l'Histoire, comme en témoigne par exemple la Révolution Française ? Les individus, en même temps que les rapports sociaux, s'en trouvent transformés. De sujets assujettis, ils deviennent sujets acteurs, citoyens. Dans ce passage de la résignation à l'engagement, dans ces processus d'une émancipation jamais définitivement acquise, l'éducation populaire est à l'œuvre sous différentes formes, des plus modestes aux plus spectaculaires : la prise de parole, la rédaction de cahiers de doléances, de revendications, de propositions, la mise en place de clubs de réflexion, de comités de travailleurs, d'associations d'habitants, le développement de nouveaux mouvements artistiques...

Ainsi, à la différence d'autres formes d'éducation, l'éducation populaire, surtout quand elle se revendique permanente et politique, n'est pas un acte autoritaire mais un processus d'autorisation à dire et à faire ce qui, jusqu'alors, était interdit ou paraissait impossible. Comment et avec quelles méthodes accompagner aujourd'hui ce passage de l'assujettissement et de la résignation à l'émancipation individuelle et collective, puis à la mobilisation et à l'organisation ? Comment le cadre collectif, par exemple associatif, peut-il inscrire les individus dans ce que l'on pourrait appeler un «cercle vertueux émancipateur» ? Comment la création artistique partagée associant chacun au processus de réalisation d'une œuvre commune peut-elle y contribuer ? Qu'attendre à ce moment-là des artistes ? Y-a-t-il une méthode émancipatrice de construction et

## Rôles et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société

d'appropriation des savoirs qui soit réellement émancipatrice, et d'autres qui le seraient moins, pas du tout, voire qui seraient aliénantes ? Seules les expériences évaluées des et par les acteurs de l'éducation populaire peuvent nous mettre sur le chemin des réponses à de telles questions et à d'autres qui ne manqueront pas de se poser.

**L'augmentation de notre puissance démocratique d'agir** va de pair avec la conscientisation et l'émancipation. Pour y voir plus clair et nous faire mieux comprendre, nous distinguons le «pouvoir sur» que l'on subit ou que l'on impose (certains « consentent à porter des fers pour en pouvoir donner à leur tour » dit Rousseau dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité*) et le «pouvoir de», cette capacité à penser et à faire par soi-même que nous trouvons déjà dans le processus d'émancipation. Mais si nous ne voulons pas que cette puissance d'agir dérive vers une volonté individuelle de toute puissance génératrice de nouvelles dominations, servitudes et aliénations, nous devons veiller à ce qu'elle soit démocratique, au sens d'une certaine tradition de la philosophie politique (d'Aristote à Ricœur), en donnant à chacun et à parts égales la possibilité de s'exprimer sur les contradictions d'intérêts qui traversent toute société, de les analyser, de faire des propositions, d'en délibérer en vue de procéder à des arbitrages ouvrant sur des prises de décisions.

Les instances des associations (assemblées générales, conseils d'administration, commissions...) peuvent, quand elles sont bien conduites, constituer des espaces pertinents d'apprentissage et de pratique de la puissance démocratique d'agir. Cela engage alors de la construction de savoirs et de savoir-faire, de l'écoute, de l'analyse, de la formulation de propositions et de points de vue, autrement dit tout

## Rôles et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société

un travail culturel collectif qui va modifier modestement, quelques fois de manière décisive quand les enjeux sont importants, les rapports interindividuels, sociaux et politiques, ainsi que la place que chaque personne y occupe.

Les signes de cette puissance d'agir en augmentation - et aussi quelques fois en diminution quand on se heurte à des obstacles difficiles à surmonter - se lisent sur les visages et dans les comportements des personnes impliquées. Pour le dire avec les mots de Spinoza (*Éthique* IV et V), on peut y passer des «passions tristes» qui sont celles de l'impuissance (rancœur, ressentiment, mépris de soi, colère rentrée...) aux «passions gaies» qui témoignent de cette puissance d'agir en augmentation (reconnaissance, joie, amour des autres, quelques fois jubilation...), comme savent le repérer les éducateurs qui accompagnent les processus et les parcours.

**La transformation de soi et des sociaux et politiques.** Nous revenons sur cette mission qui apparaît, à ce jour, comme la clé de voûte de toute démarche d'éducation populaire, permanente et politique, tant il est vrai, répétons-le, que le monde ne peut continuer encore longtemps en l'état. La transformation des rapports sociaux ne va pas sans la transformation des individus. «Sois toi-même le changement que tu voudrais voir advenir dans le monde» disait Gandhi. Selon la distinction qu'opérait Aristote en son temps, cette pratique de transformation est à la fois «poiesis» (production extérieure à l'individu sous la forme, par exemple, d'une œuvre), et «praxis» (transformation du sujet lui-même). Une fois de plus, l'exemple de la Révolution Française est éclairant : les individus sont transformés par la transformation des rapports sociaux et politiques dont ils sont les auteurs et les acteurs et parce qu'ils en sont les auteurs et les acteurs. Ils passent d'un

statut de sujets assujettis à un statut de sujets citoyens. L'instruction et l'éducation tout au long de la vie qui, comme le dit Condorcet, constituent un nouvel «art social» (*Essai sur un tableau historique des progrès de l'esprit humain*) sont appelées à y jouer un rôle décisif si l'on en juge par les missions sociales et politiques - on pourrait ajouter anthropologiques et de civilisation - qui sont celles du projet présenté à l'Assemblée nationale les 20 et 21 avril 1792.

Mais pour cela, il ne faut pas confondre «les transformations de société» (expression toujours au pluriel) dont on peut profiter ou que l'on peut subir (actuellement nous sommes dans cette conjoncture) et «la transformation sociale et politique» (expression toujours au singulier) par laquelle les femmes et les hommes prennent à bras-le-corps les réalités et contraintes qui s'imposent à eux et se mettent à écrire une nouvelle page de leur histoire tout en construisant une nouvelle «figure de l'homme» (Michel Foucault). Entre les deux, il y a un travail culturel et d'éducation populaire mutuelle permettant de mettre en mouvement intelligences et sensibilités de chacun. Comme le dit Marx dans la préface de la *Contribution à la critique de l'économie politique*, il faut faire la différence entre «le bouleversement matériel [...] que l'on peut constater d'une manière scientifiquement rigoureuse [...] et les formes juridiques, politiques, religieuses, artistiques ou philosophiques (on pourrait ajouter «culturelles» et d'«éducation populaire»), bref les formes idéologiques sous lesquelles les hommes prennent conscience (on retrouve ici la fameuse «conscientisation») de ces conflits et les mènent jusqu'au bout ». Actuellement, nous sommes vraisemblablement dans ce moment intensément culturel où ce que Maurice Godelier appelle la «part idéale du réel» - dans laquelle l'éducation populaire permanente et

politique a sa place et un rôle important à jouer - vient «travailler» les rapports sociaux et peut ouvrir des perspectives socio-historiques nouvelles.

### EN GUISE DE CONCLUSION

Soumis aux tensions, bouleversements et violences les plus contradictoires d'un capitalisme mondialisé sans réel contrôle et qui entend s'affirmer comme indépassable «nouvelle raison du monde», les femmes et les hommes de toutes conditions ont un besoin urgent de reprendre pied, de se construire une intelligence collective de la réalité et un imaginaire social au service d'un changement de direction. Nous faisons le pari que, contrairement à ce qu'affirmait Francis Fukuyama après la chute du mur de Berlin, nous ne sommes pas à «la fin de l'Histoire» et que d'autres pages sont à écrire.

Le moment que nous vivons est important. Nous avons identifié des scénarios différents, souvent opposés qui indiquent de possibles bifurcations, certaines bonnes pour l'humanité, d'autres, moins bonnes, voire catastrophiques.

Plus que jamais, l'éducation populaire, permanente et politique a un rôle à jouer, y compris pour affronter des défis qui semblent la dépasser et pour lesquels on ne pense pas toujours à elle, sans doute par ignorance de sa dimension historique. Développer les nécessaires prises de conscience, éclairer et accompagner des processus et des parcours d'émancipation, contribuer à l'augmentation de la puissance individuelle, collective et démocratique d'agir au service d'une transformation sociale et politique d'un monde inégalitaire et injuste qui réduit des populations entières à l'assujettissement et au sentiment d'indignité, telles doivent être les missions fondamentales d'une éducation

## Rôles et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société

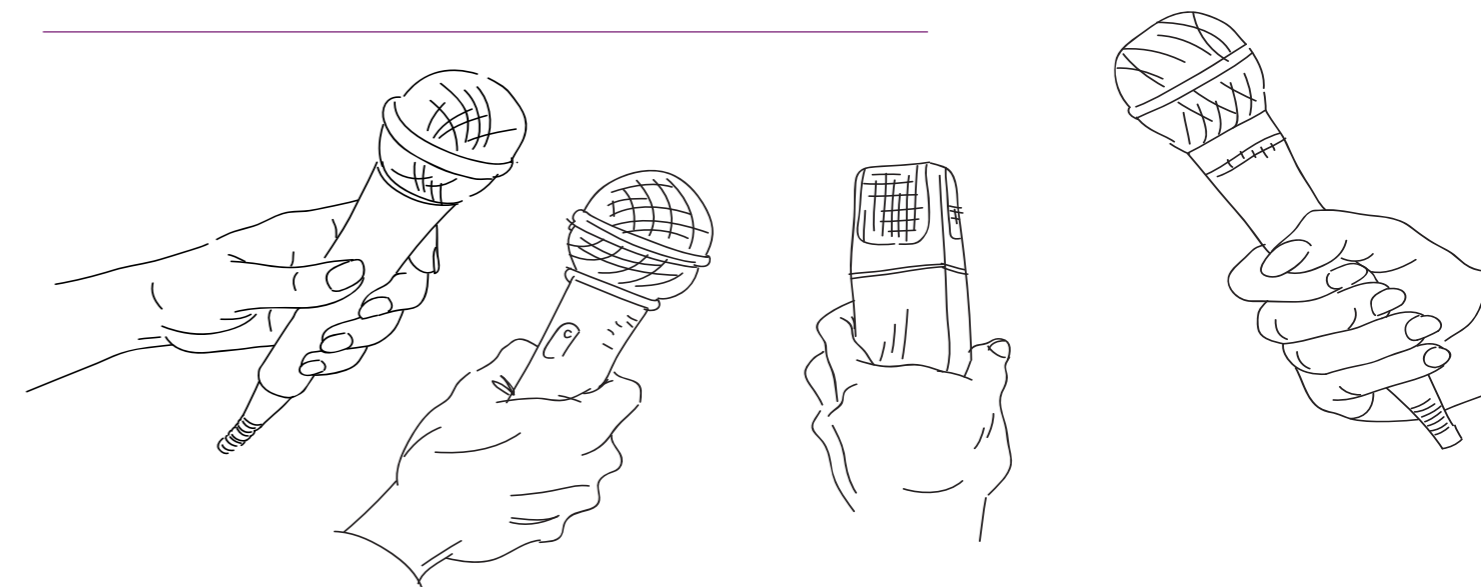
populaire qui, pour partie, fait corps avec le mouvement social, et, pour l'autre, permet, sécurise et conforte les premiers pas de ceux qui n'osent pas encore et avancent à tâtons sur des chemins trop escarpés pour eux. Mais pour remplir ses différentes missions, l'éducation populaire doit créer des alliances vertueuses et choisies avec les forces vives de l'environnement social, là où les gens travaillent, vivent, quelquefois souffrent et survivent.

S'agissant des enjeux de société, de leur compréhension et des défis qu'ils nous imposent, l'éducation populaire est déjà à pied d'œuvre. Pour faire front, elle doit mutualiser les savoirs, savoir-faire et expériences propres à chaque initiative et à chaque territoire, et ainsi se construire une intelligence partagée de l'action qui doit faire sa force, faciliter les alliances et contribuer à sa reconnaissance publique encore insuffisante. Ce travail

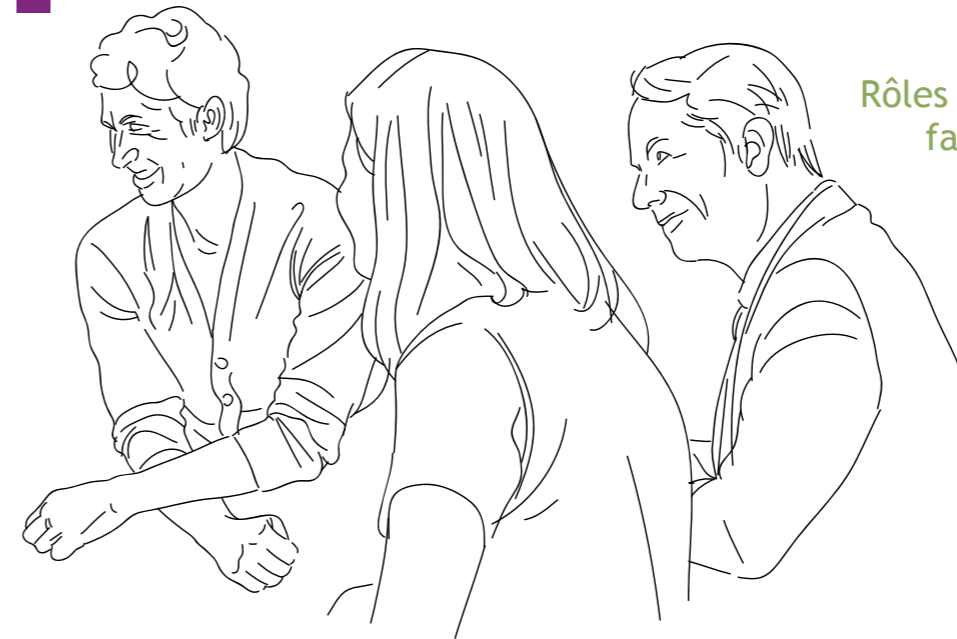
praxéologique, au sens d'analyse de la praxis et de construction de savoirs de la pratique transférables, mutualisables et utilisables par d'autres, apparaît à ce jour indispensable à la reconnaissance et à l'«augmentation de la puissance d'agir» de l'éducation populaire. C'est dans cette direction, nous semble-t-il, que s'est déjà engagé le Laboratoire Coopératif de Bruxelles porté par le Collectif Formation Société/Éducation Permanente (voir, notamment, les pertinents comptes rendus et analyses qu'en fait Christian Verrier dans *Former à la recherche en éducation populaire. Une voie coopérative d'émancipation avec, par et pour le peuple*, (Chronique Sociale, Lyon, janvier 2017).

Une dernière remarque qui entend mettre l'éducation populaire face aux responsabilités qui sont à ce jour les siennes. Sans vouloir préjuger de l'avenir même le plus proche - Rosa Luxembourg disait que c'est la veille

de la révolution qu'on la sent le moins venir - on peut avancer que nous vivons vraisemblablement ce moment particulier où, pour le dire avec les mots de Hegel (*Phénoménologie de l'Esprit*, préface), «cet émiettement continu qui n'altérerait pas [encore] la physionomie du tout, est brusquement interrompu par le lever du soleil qui dans un éclair, dessine en une fois la forme du nouveau monde». Une éducation populaire, permanente et politique digne de ces qualificatifs doit contribuer à ce lever du soleil et à ce «mouvement réel qui abolit l'état actuel des choses» (Marx, *Idéologie allemande*). ■



## Débat avec la salle suite à la conférence de Christian Maurel



### Un premier sous-groupe :

«Dans notre groupe nous avons abordé une première question par rapport aux transformations sociales dont vous avez parlé. On a bien compris l'impact des nouvelles technologies, et le contexte socio-économique plus interpellant qu'hier... mais jusqu'à quel point ce changement de paradigme affecte les personnes ? Est-ce qu'on n'assiste pas à une forme de mutation anthropologique dont nous sommes aussi victimes que le public avec lequel nous travaillons, et sommes-nous suffisamment armés, outillés aujourd'hui, en tant que professionnels de terrain, pour justement permettre aux puissances d'agir d'émerger ? Est-ce que nous avons suffisamment de recul aujourd'hui pour comprendre et pour faire un travail d'éducation permanente qui demande du temps ?»

### Un autre sous-groupe :

«Pour nous c'est une question très simple : où se situe la limite entre l'éducation permanente et la propagande ?»

### Une troisième question :

«Nous aimerions que vous développiez ce que vous identifiez comme une tension entre l'éducation permanente de, pour et par le peuple, et une obligation pour l'éducation permanente de conscientiser. Et donc, nous aimerions avoir votre avis sur la place de l'expert dans cette démarche d'éducation permanente.»

### Une quatrième question :

«Dans notre sous-groupe, nous avons débattu en lien avec les réseaux sociaux, et l'explosion de propos haineux, désinformés, et manipulateurs, et nous qui travaillons dans l'éducation

permanente, toutes idéologies confondues, en sommes horrifiés. Et à la télévision, même de service public, on voit quand même que c'est la démagogie qui est programmée. Notre question est : «Est-ce qu'il y a une place pour agir en éducation permanente dans ce cadre-là, nonobstant le fait qu'il y a un nombre non négligeable d'associations d'éducation aux médias ?»

### Christian Maurel :

La première question concernant les transformations sociales, mutation anthropologique et est-ce qu'on a assez de recul. C'est une question importante. Ce qui est un peu nouveau avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, c'est qu'à la différence des précédentes révolutions technologiques, comme la vapeur, l'électricité... c'est qu'elles touchent d'emblée tous les secteurs de l'activité humaine et pas uniquement le monde du travail, comme dans la révolution industrielle. Ici, ça gagne l'ensemble de la société rapidement, alors qu'autrefois les mutations s'opéraient sous la pression des nouvelles technologies qui nous faisaient passer de la coopération simple, pour parler comme Marx, à la manufacture, puis au machinisme industriel. Donc ces mutations s'opéraient d'abord dans l'entreprise et ça modifiait les rapports de travail et après ça pouvait modifier les rapports interindividuels, les rapports politiques, l'action sociale, ... Ici, d'emblée, tous les secteurs d'activité sont touchés ; ça veut dire que nous-mêmes, faisant

de l'éducation populaire, permanente et politique, on doit se saisir aussi de ces nouvelles technologies pour pouvoir travailler. Il n'y a plus un seul travailleur social, un éducateur populaire ou une structure qui n'a pas l'utilisation des nouvelles technologies. Alors, est-ce qu'on a assez de recul ? Sûrement pas. Alors moi ma réponse a été d'abord de repolitiser cette question-là, c.-à-d. la mettre en discussion publique là où on est, y compris là où on travaille, avec les publics avec lesquels on travaille, et la prendre à bras-le-corps pour en faire un espace de communication et d'émancipation, et pas simplement un espace de contraintes ou d'aliénation.

Je peux vous parler aussi d'autres expériences, comme dans le Vaucluse, une petite commune de 12.000 habitants a fait un travail avec des jeunes, autour d'un espace multimédias associé à un bureau information-jeunesse, et un travail intergénérationnel avec ces jeunes qui apprenaient aux plus anciens à utiliser les nouvelles technologies... donc ils ont essayé à leur manière de prendre à bras-le-corps cette situation. C'est une manière de repolitiser cette question. Mais j'avoue qu'on n'est pas suffisamment armé, qu'on n'a pas suffisamment de recul.

D'autant que, d'une certaine manière, avec ces évolutions technologiques, l'observateur que nous sommes est lui-même transformé par les outils qu'il ou elle est censé-e observer et analyser. Donc, cette mutation, on a du mal à

prendre de la distance parce qu'elle est anthropologique en même temps. L'individu est lui-même transformé.

Donc on se trouve en panne de modèles d'explication et de compréhension de ce qui se passe, d'autant que, en même temps qu'on essaie de le penser, les nouvelles technologies évoluent à une vitesse très grande, si bien que le lendemain, il faudra remettre en cause notre propre modèle de compréhension pour pouvoir être adapté à ce qui se passe. Donc, j'en mesure bien toute la complexité, et je n'ai pas de solution magique non plus. Pour reprendre ma formule du début, je ne suis pas trapéziste, je ne suis pas contorsionniste, mon âge me l'interdit, mais il n'empêche qu'on ne peut pas éluder cette question.

Alors la question que vous posez sur les travailleurs sociaux pris entre deux logiques, émancipatrice ou de logique descendante, de faire du chiffre, d'adaptation finalement, ou de construction de la paix sociale... on la retrouve également en France. D'un côté, on peut faire référence à Saul Alinsky et sa méthode de *community organizing* qui vise à ce que les personnes s'organisent elles-mêmes, et se mobilisent, prennent conscience des choses, se structurent, et quand on voyait que les choses étaient en mouvement, se retirer pour laisser les individus aller jusqu'au bout, comme dans les méthodes d'empowerment comme disent les Anglo-Saxons, c.-à-d. accéder à une forme de puissance d'agir.



Et d'un autre côté, où effectivement, on demande aux travailleurs sociaux de mettre des emplâtres sur des jambes de bois de gens qui souffrent, et de faire du chiffre. Je rappellerai par-là que, quand j'ai parlé d'économie encadrée et désencadrée de la société, non seulement les modèles économiques se sont désencadrés de la société, mais en retour les modèles économiques sont en train de noyauter ou d'encadrer dans leurs propres «filets» les services publics, et le travail social n'y échappe pas. On pense le travail social comme sur les modèles de l'entreprise : gouvernance, évaluation, mise en chiffre... Donc les travailleurs sociaux sont tirillés entre ces deux logiques.

Pour en sortir, je fais référence à une formule que je trouve intéressante. Elle

## Rôles et défis de l'éducation populaire face aux enjeux actuels de société

vient d'un président d'une Maison de la Culture et Loisirs d'Alsace (l'équivalent d'une MJC) et qui dit dans son rapport moral : «Traiter le social par le social permet de subsister, traiter le social par le culturel permet d'exister». Je pense qu'une des missions des travailleurs sociaux, c'est justement de permettre de traiter le social par le culturel et d'exister. C'est pour ça que j'ai fait référence tout à l'heure à mon expérience avec les adultes-relais en banlieue parisienne, qui étaient venus là pour savoir en quoi la culture a été un élément positif de leur travail social. Et on a abouti à cette idée qu'effectivement, c'est transformer le négatif en positif, et cette transformation du négatif en positif, c'est un travail culturel.

Par exemple, j'ai lu dans la presse dernièrement ces femmes qui ont perdu leur emploi chez Samsonite dans le Nord de la France et qui sont montées sur scène pour expliquer leur situation. Cette expérience ne va pas leur rendre leur boulot, mais c'est une formidable expérience de l'augmentation de leur puissance d'agir.

Et qu'est-ce qui fait qu'on est en puissance d'agir ? C'est, comme le dit Spinoza, de passer des passions tristes aux passions gaies. Les passions tristes c'est : on n'y arrivera pas, on est nul, on a la haine, on est affligé... Les passions gaies c'est : on s'en sentait pas capable, mais on y est arrivé, la reconnaissance de soi, ça peut aller jusqu'à la joie elle-même, parfois jusqu'à la jubilation. Par exemple, dans les mouvements sociaux qui ont réussi, les gens ils ressortent en marchant autrement, ils ont retrouvé le sourire, ils ont une autre figure. Et une des missions de l'émancipation, c'est ça. Donc, le rôle du travail social, ce n'est pas forcément de rester dans «vous êtes dans une mauvaise situation, on va vous aider...». Non ! C'est, dans un travail culturel, retrouver un parcours qui nous permet de passer d'une situation d'être

«sujet à l'itinérance», c.-à-d. d'être assujéti à une forme d'errance, à une situation où l'on redevient le sujet de son itinéraire, c.-à-d. qu'on est acteur de son propre itinéraire. Et là, on est dans un processus d'émancipation.

La question suivante à propos des limites entre éducation populaire et propagande. Je reviens à ce que j'ai dit tantôt. Si nous disons «éducation du peuple, par le peuple, pour le peuple», c'est pour éviter la propagande. Si nous enlevons «par le peuple», on est dans la propagande. Et il peut y avoir des



pratiques, dans l'éducation populaire et permanente, qui peuvent être considérées comme manipulatrices. C.-à-d. que dans l'intention on est dans ce processus d'éducation du peuple, par le peuple, pour le peuple, mais fait-on suffisamment la place au «par» pour permettre que les gens redeviennent des acteurs de leur émancipation, de sortir de leur assujettissement, pour exister par eux-mêmes. Parfois, on se surprend à avoir des pratiques qui

sont plus proches peut-être pas de la propagande, mais qui sont des formes de manipulation. C'est une question qui m'a toujours interrogé en tant que travailleur de l'éducateur populaire : jusqu'à quel point je permets ce parcours qui fait que les gens d'une manière autonome vont construire eux-mêmes d'autres rapports sociaux, et jusqu'à quel point je ne l'induis pas.

Pour la question des réseaux sociaux, nous pourrions d'abord nous mettre d'accord sur une définition, car on a tendance aujourd'hui à limiter le réseau social aux multimédias. Mais les réseaux sociaux existaient bien avant que les multimédias existent. Les réseaux sociaux, ce sont les réseaux de proximité, ce sont les réseaux de travail en commun... Par exemple, moi je viens du monde rural, je suis fils d'agriculteur, je peux vous dire que dans le monde rural du Cantal, dans lequel j'étais, à travers le travail collectif du battage, de la chasse... on était dans la construction permanente de réseaux sociaux, et on ne passait pas par internet.

Mais il y a des réseaux sociaux technologiques qui demandent une attention particulière. Aujourd'hui, nous avons le sentiment que la société ne veut pas construire et faire société par elle-même. C.-à-d. qu'elle a des difficultés à autoproduire les rapports sociaux permettant aux gens de vivre ensemble. Donc, la société donne une place importante aux nouvelles technologies pour construire ce que la société ne peut pas construire par elle-même, d'une manière conventionnelle et traditionnelle. Ça c'est une vraie question, et donc il faut se l'approprier. Jusqu'à quel point les réseaux sociaux technologiques sont-ils des réseaux sociaux de co-information, de coproduction, de coopération... et jusqu'à quel point ne sont-ils pas des réseaux de manipulation effectivement à notre insu, comme l'ont pu être d'autres médias ?

### D'autres questions de la salle :

«Vous avez parlé tout à l'heure d'œuvres valorisées» et d'œuvres non valorisées... Je souhaiterais vous entendre développer l'idée de l'œuvre non valorisée, ou la création artistique non valorisée, comme pouvant participer aussi à la transformation sociale et politique... Merci.»



### Christian Maurel :

C'est effectivement une grande question qui traverse l'action culturelle artistique en particulier : qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné une œuvre rentre dans le champ des œuvres valorisées ou n'y entre pas ? Qui décide qu'une œuvre d'art est une œuvre d'art et qu'elle va être soumise à une forme de préservation, de distribution parcimonieuse, qu'il ne faut pas la détruire, que c'est vraiment une œuvre... Est-ce que c'est le Marché qui décide ? Est-ce que ce sont les artistes eux-mêmes, entre eux de manière communautaire, qui s'autoproclament de vrais créateurs ? Est-ce que c'est la puissance légitime de l'État qui achète des œuvres ? Ça, c'est une vraie question.

L'autre question intéressante, c'est la place des œuvres qu'on peut considérer comme des œuvres non valorisées. J'ai pris l'exemple du travail de ces femmes chez Samsonite, là on est dans la création, dans le «faire œuvre», qui ne sera pas dans le patrimoine des œuvres valorisées de l'Humanité. De même que le travail d'Armand Gatti, une «pointure» dans le monde artistique, à Avignon, qui, avec des jeunes de quartiers en grande difficulté - ils ne s'exprimaient plus du tout, ils étaient dans la relégation la plus totale, certains étaient passés par la prison, d'autres marqués par le handicap... - les amène à la création d'un spectacle intitulé «Ces empereurs aux ombrelles trouées», et qui montre ces 17 jeunes pendant une heure et demie - c'est très répétitif, c'est très incantatoire - à se poser la question de savoir comment ils vont pouvoir dire le nom de «dieu», qui est indicible, alors que ses voies sont impénétrables, pour se rendre compte que ce «dieu» si difficile à dire c'est eux-mêmes, et ils aboutissent à cette création. Donc, ici, le parcours importe plus que le résultat, c'est ce qui fait l'intérêt des œuvres non valorisées, on ne s'arrête pas au résultat, on s'arrête au parcours qui amène du «Moi je» face à une caméra, pour dire qui je suis et dans quel contexte je vis et d'où je viens, à une création d'une œuvre qui a une dimension plus universelle et qui va toucher des publics qui ne les côtoient pas habituellement. Donc le parcours importe plus que le résultat, c'est ça l'intérêt. C'est pour cela que j'ai dit «traiter le social par le social permet de subsister ; traiter le social par le culturel permet d'exister ». Et quand j'utilise le mot «culturel», je fais référence à ces œuvres non valorisées et à ces parcours qui s'opèrent. Je peux citer d'autres exemples : il y a l'expérience en France, de ce que l'on a appelé les «éducateurs jeunesse et sport», les «conseillers techniques pédagogiques théâtre-danse-musique»... qui ont mené un travail considérable dès l'après-guerre,

notamment des gens comme Gabriel Monet, qui ont fait un travail avec des groupes, et qui se situaient plutôt du côté des œuvres non valorisées dont l'intérêt c'était le travail collectif... Donc, je suis un ardent défenseur des pratiques artistiques comme mode d'émancipation. Autrement dit, la prise de conscience et la conscientisation ne passent pas uniquement par le théorique et le langage de la parole. Elles passent par l'expression artistique qui dit quelque chose du monde. Et ça interroge la question de la fonction de l'œuvre, même si elle n'est pas valorisée, et la question des langages même s'ils ne sont pas valorisés.

Et cela me permet de rebondir sur la question de tout à l'heure concernant la place de l'expertise. Je remarque que la plupart des configurations dans lesquelles on se retrouve souvent quand on organise un colloque - une tribune et une salle qui écoute - sont des configurations qui ne sont pas celles de l'éducation populaire, permanente et politique. Malgré tous les efforts qu'a fait votre animateur en proposant de vous réunir par petits groupes pour construire des questions... Il n'empêche que c'est moi qui suis ici tout seul, face à vous, et qui suis censé répondre à toutes les questions. Alors la place de l'expert ? Eh bien moi je revendique la place de l'intellectuel, mais qu'il soit en résidence, comme l'artiste peut l'être à certains moments. Qu'il soit en résidence, c.-à-d. que l'intellectuel ne soit pas en «surplomb» par rapport au réel où il apporte son savoir, mais qu'il soit d'aplomb avec le réel. C.-à-d. dans la position qui est définie par Paulo Freire : «Personne ne s'éduque tout seul, personne n'éduque personne, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde». Comment se mettre d'aplomb ? Cela demanderait de passer par un autre type de méthode, comme par exemple le débat «mouvant»,

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

ou la conférence populaire sans conférencier, ou encore l'«arpentage» qui consiste à s'approprier un ouvrage collectivement et opérer en quelques heures, une lecture collective d'un ouvrage complexe par petits bouts... Donc une posture d'aplomb qui passerait par un certain nombre de méthodes où tout le monde est au même niveau. Et il faut le faire pour que les gens partent de ce qui les affecte pour construire des interpellations publiques. Pour l'«expert», c'est plus difficile de faire cela que de faire un discours. Ça demande plus d'attention, plus de boulot, plus d'écoute et ça ne marche pas toujours. Le discours, on en arrive toujours à en intéresser un certain nombre, et ceux qui ne sont pas intéressés ne le diront peut-être pas. C'est plus facile que d'accompagner.

Alors pour répondre à votre question sur les valeurs du nouvel imaginaire social, vous rajoutez la frugalité. Moi j'ai parlé de l'hospitalité, de la coopération, de la «construction de communs», comme disent Pierre Dardot et Christian Laval, qui échappent à la fois au Marché et aux États... C'est peut-être là-dedans qu'il y a une ouverture pour une Humanité, une démocratie nouvelles. Ça renvoie à un livre que je vous conseille, «Un million de révolutions tranquilles» de Bénédicte Manier, et qui montre que des gens se réfèrent à des imaginaires sociaux antérieurs. Et donc on peut trouver un tas de valeurs, de signifiants nouveaux, pour effectivement construire un nouvel imaginaire qui nous permettrait d'arriver à un nouveau vivre ensemble possible. Ceci dit, les lois du Marché ne nous facilitent pas les choses avec leur montée de l'insignifiance, et diffusent auprès de nous des valeurs - regardez à la télévision, par exemple sur M6 en France «les reines du shopping», où vous avez tous les canons de la concurrence, et de la bienveillance en même temps... d'un bien vivre ensemble qui est finalement dicté par des logiques du Marché !



Mais nous ne sommes pas à la fin de l'Histoire. Ce n'est pas parce que le mur de Berlin est tombé que nous sommes condamnés au Libéralisme.

### Une autre intervention de la salle...

«Dans notre sous-groupe, nous avons élaboré deux questions : d'une part, en référence avec les travaux de la philosophe Silvia Federici qui parle de la domination des femmes et la privatisation des biens communs, et donc nous nous demandons si un des défis à relever serait la transformation, voire le remplacement des rapports de domination - et je pense que là les mouvements féministes ont toute leur place puisqu'ils analysent la domination masculine depuis leur début, et la deuxième question en lien avec la première, vous avez parlé de désencastrement de l'économie et du social, et cela nous semble tout à fait important, mais on pourrait aller plus loin en disant que l'on a devant nous un pouvoir de récupération infini du capitalisme et je pense, notamment, au livre «La sorcellerie capitaliste» d'Isabelle Stengers, et donc un autre défi à relever ce serait aussi d'échapper à l'évaluation et au formatage de nos actions d'éducation permanente aux références économiques...»

### Christian Maurel :

Concernant les mouvements féministes, c'est clair que nous avons mal mesuré leur importance au moment où ils ont émergé, du moins en France, aux environs des années 70. À l'époque, s'émanciper, c'était sortir, aussi modestement que ce soit, de la place qui nous est assignée par les rapports sociaux, et donc par le genre également. Être homme, être femme, ce n'est pas la même chose, et cela demanderait de plus longs développements. Il s'agit de bien identifier les espaces de domination où on se situe sur le «pouvoir sur», et non pas sur le «pouvoir de». Et mes références - et peut-être implicitement, je suis artisan de cette logique de domination masculine - sont plutôt masculines que féminines, j'en conviens. ■

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

# Table ronde : Les enjeux du secteur de l'Éducation permanente

Modératrice : Sylvie Pinchart (directrice de Lire et Écrire en Cf)

Voici maintenant le temps de la table ronde organisée à partir de tout le travail d'Ébullitions citoyennes qui a été mené par la FESEFA.



La première question concerne particulièrement l'analyse critique : «Aujourd'hui, l'éducation permanente est-elle encore un levier de changement individuel et collectif ? Est-il encore pertinent pour les institutions qui disent le droit et vivent la réalité d'accepter et de se soumettre à cette critique ? Et la question de l'inclusion des citoyens comme seul objectif de la démarche d'éducation permanente.»

Pour cadrer ces débats, nous avons instauré une règle du jeu : trois questions, cinq minutes maximum par intervenant, par question. L'ordre de passage des interventions est déterminé par tirage au sort.

Je vous présente les cinq intervenant.e.s : Jean Blairon, directeur à RTA, Jean Cornil, conseiller politique pour Présence et Action Culturelles, Yvette Lecomte, inspectrice-directrice au Service général d'inspection de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, aujourd'hui retraitée, Pierre Heldenbergh, administrateur-délégué des Grignoux, et enfin Alda Greoli, ministre de la Culture et de l'Éducation permanente.

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente



Jean BLAIRON

*Docteur en philosophie et lettres, il est directeur de l'asbl R.T.A à Namur. R.T.A est une association d'éducation permanente, un service de formation agréé pour le secteur de l'aide à la jeunesse et un organisme d'insertion socioprofessionnelle (dans le secteur audiovisuel). Il a beaucoup travaillé sur les politiques de formation (notamment à l'UCL) et sur l'analyse institutionnelle. Il s'intéresse aujourd'hui à l'articulation des questions éducatives et culturelles aux questions sociales.*

### Jean Blairon :

Je voudrais vous communiquer trois idées sur cette première question. La première, c'est que je me méfie désormais du terme «changement». Aujourd'hui, nous vivons dans une société où le pouvoir s'exerce par un changement contraint, permanent, incohérent, désordonné, et où nous sommes appelés par des personnes que nous n'avons pas choisies, vous connaissez la formule «Construisons dans un monde qui bouge», c'est devenu aujourd'hui «Construisons dans un monde qui bascule», nous avons entendu cela ce matin. Et donc, je ne suis pas sûr que nous définir comme des leviers de changement soit encore suffisant aujourd'hui.

Alors, il y a une deuxième idée, je suis frappé par l'emploi de l'adverbe «encore». Donc, il me semble que nous sommes encore des résistants, des contre-pouvoirs, des contre-propositions, que nous luttons toujours pour des extensions de droit. Mais si on nous pose la question avec l'adverbe encore, c'est que quelqu'un en doute. Et donc j'ai envie de dire, qui en doute ?

Nous venons de vivre, et nous l'avons vu dans la scénographie du matin, un épisode mondial de tentative

d'imposition en Europe du modèle américain de droit. Je pense que nous avons vécu que la fatalité n'était pas d'office la seule issue. On peut douter des résultats de toute cette mobilisation, mais enfin, on serait de bien mauvais compte si on oubliait que cette mobilisation, elle est, à l'origine, d'acteurs de l'éducation permanente. Je me souviens, par exemple, de la campagne du CEPAG «No Transat» en 2011, D19-20... Nous en étions !

Alors, à l'autre bout du spectre, si vous voulez, je pensais à la formule magnifique de Pierre Bourdieu, «Nous travaillons en écrivant public», c'est-à-dire «Faisons accéder à l'espace public les discours privés de ceux qui sont privés de discours public». Et il me semble qu'on l'a évoqué tout à l'heure, je pense que nous en sommes, nous le faisons, nous le réussissons. C'est peut-être moins visible mais ça dépend pour qui ! Pour ceux pour qui l'État est devenu invisible, ces actions de terrain sont très visibles par contre. Et donc, qu'est-ce qu'il y a derrière cette question «encore» ? Est-elle inspirée par un regard qui serait à ce point confiné qu'il se serait totalement coupé de la société réelle, dont nous sommes, ou un regard qui serait à ce point aligné qu'il ne conserverait comme légitimité

que ce qui est inspiré par la vulgate dominante ? Ou alors un regard qui oublierait que la démocratie n'existe que parce qu'il y a un environnement où la plupart s'intéresse avec passion au sens des choses, à leur organisation, aux régulations, aux arbitrages et aux modèles qui nous gouvernent ?

Et ça me permet d'enchaîner sur la troisième idée, sur la critique. Je formulerai ma réflexion à la manière de Boltanski dans son *Traité de l'Émancipation* : heureusement qu'il y a des institutions dans la société sinon on se battrait tous contre tous tout le temps. Ces institutions sont légitimes parce qu'elles prennent des décisions en justice. Elles fondent leur justice sur des procédures. Mais ces procédures ne sont pas d'office correctement appliquées. Elles ne sont pas d'office adéquates. Et elles ne tiennent pas d'office compte de ceux qui n'ont pas la parole. Et le rôle de la critique, c'est bien d'interroger ces manières dont les institutions essaient de fonder leurs décisions en justice. Et donc il n'y a pas d'institution sans critique permanente.

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente



Yvette Lecomte

*Licenciée en sociologie et formée au Conservatoire Royal de Liège comme comédienne animatrice, elle a été, entre autres, directrice du Centre Culturel Régional de l'Arrondissement de Huy, inspectrice-directrice pour la Culture et directrice au Service de la Lecture Publique. Conseillère de la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 2008 à 2014. Elle est membre de diverses ONG, dont des associations d'éducation permanente. Elle est actuellement la présidente de la Fédération Internationale des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (FICEMEA).*

### Yvette Lecomte :

Les organisateurs de cette rencontre et un (ex-)collègue du Service général de l'Inspection de la Culture m'ont demandé d'aborder la question du rôle de l'éducation permanente en approchant le point de vue de l'administration du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans ce secteur de nos politiques culturelles, l'interrogation posée aujourd'hui par la FESEFA est récurrente. À titre d'exemples et rapidement, je vais évoquer quelques moments. En 1986, la *Commission communale consultative de l'éducation permanente* de la ville de Liège organisait un colloque intitulé «Ne tirez pas sur l'éducation permanente». À cette occasion, dans la salle du *Foyer culturel du Sart-Tilman*, un haut fonctionnaire fervent partisan de l'éducation permanente s'adressait discrètement à ses collègues et à quelques proches rassemblés autour de lui en paraphrasant le titre du colloque «Ne tirez pas sur l'éducation permanente, elle est déjà morte!». Un peu brutale certes mais l'intervention réveillait à coup sûr !

Dix ans plus tard, à l'occasion du vingtième anniversaire du *décret*

du 8 avril 1976 fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations d'éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socioculturelle des travailleurs, on a vu fleurir une série de réflexions rassemblées notamment dans des publications telles un livre blanc de l'éducation permanente et un colloque «Culture et Société - Action culturelle et Éducation permanente, vecteurs de démocratie» organisé en coproduction avec le secteur des centres culturels en décembre 1996 ; ou encore «Regards croisés sur l'éducation permanente», document publié en commun par l'Action commune culturelle socialiste (ACCS) et le Mouvement ouvrier chrétien (MOC). Dans ce document, les intervenants se posent aussi la question de la pertinence, de l'intérêt, de l'utilité du décret et surtout de l'éducation permanente. Pour ensuite revendiquer sa nécessité.

Et puis, en décembre 2015, nous pouvions assister à un important colloque «Démocratie et cultures» ; il était organisé à Mons par l'Observatoire des Politiques Culturelles et il a donné l'occasion de rassembler des analyses, des regards extérieurs et de scientifiques et de susciter de

nombreux débats à propos des effets de l'éducation permanente.

Cet intérêt permanent pour une évaluation répétée et renouvelée de l'éducation permanente est en soi très positif. Il en va de même pour le fait que ce soient, comme à cette occasion-ci, les organisations d'éducation permanente qui se rassemblent elles-mêmes pour traiter de la réalité et des possibles de l'éducation permanente. Cependant, on peut aussi se demander s'il ne faut pas voir, dans cette évaluation critique et répétée, le signe d'une crise de la reconnaissance voire de la confiance qui ne s'établissent pas vraiment par rapport au travail en cours. Ne faut-il pas y voir l'état instable permanent d'une pratique de la culture, généralement développée avec et par des personnes dont la reconnaissance sociale est moindre, notamment du fait qu'elles ont un niveau socio-éducatif peu élevé. S'agit-il alors d'un état plus que d'une crise ?

Je voudrais ici encore interroger, comme annoncé, le rôle du Ministère par rapport à cette réalité. À certains égards, l'éducation permanente est un lieu de débats transversaux, elle peut être un lieu de convergences de questionnements, de problématiques

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

entre différents courants politiques qui animent notre société ; et elle pourrait et devrait l'être davantage, comme le signifiait Christian Maurel lors de l'intervention qu'il a livrée d'entrée de jeu, au cours de cette journée.

Quel rôle le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles remplit-il lui qui intervient spécifiquement dans les matières personnalisables comme la culture, l'aide à la jeunesse, la petite enfance, l'éducation ? Quels rôles pourrait-il remplir mieux ou davantage ? Et corrélativement, il est nécessaire de poser cette autre question : aujourd'hui, qu'est-ce que les associations, les organismes d'éducation permanente souhaitent confier comme rôle au Ministère, alors que depuis un long temps, l'on est passé d'une administration «participante» à une administration qui se situe davantage dans un rôle de contrôle ?

Dans ce contexte, il convient tout d'abord de noter que la définition des propositions de politiques culturelles faites et mises en œuvre par l'administration se conçoit et se réalise dans le cadre d'un *Contrat d'Administration*, passé entre elle et le gouvernement ; ce contrat a pour particularité, entre autres, de manifester une grande attention à l'augmentation de l'efficacité - un meilleur rendement - de la gestion et du fonctionnement de l'appareil bureaucratique.

En suivant l'évolution historique des pratiques, on peut constater une perte du poids de l'expertise dans les analyses produites par les instances consultatives et dans celles du Conseil Supérieur de l'Éducation Permanente en particulier. Or, il peut être utile de rappeler à cet endroit que les instances d'avis sont créées pour assurer la participation des citoyens et de toutes les tendances idéologiques et philosophiques à l'élaboration des

politiques culturelles, en application de la *loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques*.

Cette perte d'influence sur les contenus, sur le sens du soutien à l'éducation permanente est due aux pratiques d'arbitrage développées dans ces instances mêmes : négociations internes entre associations, entre grandes tendances ; nécessité objective de maintenir les acquis des organismes reconnus notamment les acquis financiers, surtout dans une période de diminution des budgets.

De plus en plus, on laisse à l'expertise du terrain et des associations la négociation de l'application des décrets et le partage des budgets ; et à l'expertise de l'administration le contrôle de l'utilisation du budget et la définition des finalités de l'usage des sommes affectées. Mais la globalité du système et la transversalité potentielle des axes d'intervention ne sont que peu évaluées d'où l'intérêt des réflexions de ce jour.

La perte d'influence est vraisemblablement due aussi à la diminution généralisée d'un intérêt pour ce que produit «le peuple» par rapport à la production d'«experts» qui ont pris place dans le fonctionnement managérial de l'administration, dans un système qui se nourrit davantage de principes technocratiques. La campagne «artiste au centre» qui, depuis 2014, focalise le développement de nos politiques culturelles sur un pan particulier de celles-ci en est, je le crois, un exemple.

Par ailleurs, il faut remarquer l'accroissement de l'importance accordée à des processus d'évaluation scientifique externe, tels ceux qui sont mis en œuvre par l'Observatoire des Politiques Culturelles. Entendons-nous bien, la mise en place d'un

éventail d'études à propos de nos politiques culturelles était et reste souhaitable ; cependant, il serait sans doute performant de réaliser cette entreprise en tenant davantage compte des potentiels, des compétences et des savoirs des praticiens : animateurs, responsables et population participant aux processus d'éducation permanente, et qui en principe en sont aussi des évaluateurs pertinents. Un heureux amalgame entre approche scientifique, approche pragmatique et approche d'évaluation de l'action par ceux qui la mènent serait à cet égard heuristique. Il apparaît bien que l'histoire de l'éducation populaire témoigne de résultats intéressants en la matière. En outre, cette manière de tenir compte d'apports «à amalgamer» de manière pertinente contribuerait à dépasser la contradiction entre l'imposition d'évaluations nommées souvent «auto-évaluations» - et la non utilisation des résultats de celles-ci dans les analyses portées par les services du gouvernement. Une telle orientation permettrait d'utiliser les analyses produites «par le terrain» pour en faire une réelle base empirique d'analyse de la réalité du secteur et pour construire des propositions d'évolution ou de changement. Pour avoir réalisé un tel travail dans le Réseau public de la lecture, je peux dire qu'il peut être performant en termes de résultats tant analytiques que mobilisateurs, en termes de connaissance qu'en termes d'action, en termes politiques.

Cet heureux amalgame de points de vue et de méthodes différemment construits pourrait donner lieu à des résultats mieux intégrés dans le sens développé par l'éducation permanente.

L'Observatoire des Politiques Culturelles, organisme à gestion séparée, à qui l'on confie de plus en plus des missions qui aboutissent à des propositions de définition de nos politiques culturelles, dispose en son sein d'un



Alda GREOLI

*Alda Greoli est ministre de la Culture, de l'éducation permanente et de l'Enfance depuis avril 2016. Analyste-programmeur de formation, elle a été secrétaire nationale du cdH pour le secteur non marchand. En 2001, elle devient directrice du département socio-éducatif de l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes. Elle a été secrétaire nationale de la Mutualité chrétienne entre 2006 et 2014, date à laquelle elle devient chef de cabinet du ministre wallon Maxime Prévot.*

comité d'orientation et d'un comité d'accompagnement constitué notamment des représentant.e.s des instances d'avis, les président.e.s de celles-ci et d'un comité d'orientation constitué de personnalités «extérieures» au secteur.

Ensemble, administration, pouvoirs publics subordonnés et associations pourraient jouer un rôle dans cette co-construction d'une méthode d'évaluation partagée.

Le système participatif voulu par la *loi dite du Pacte culturel* n'a-t-il pas été galvaudé par une cogestion qui a davantage porté sur une application de décisions externes au système de participation qu'elle était sensée développer plutôt que sur des enjeux sociétaux de l'éducation permanente ?

### Alda Greoli :

Alors, je vais aborder la question de manière assez différente... En fait, puisque la question portait sur le fait de savoir si l'éducation permanente était encore un levier de changement, pour moi ça me paraît tellement évident, que la question est plutôt pour moi de savoir «comment, avec qui et de quelle manière», plutôt que de savoir si c'est un levier de changement ou pas.

La deuxième partie de la question parlait

de l'inclusion des populations ou des citoyens, et c'est le terme «inclusion» qui, moi, me met mal à l'aise. Peut-être parce que pour moi, le terme qui est plus juste, ou en tous cas, celui que je vis de manière plus juste dans ma relation à l'éducation permanente, c'est celui d'émancipation.

Et ce qui me met toujours en colère aujourd'hui, ce sont tous ceux qui voient au travers de ce type de démarche d'émancipation des démarches d'inclusion au sens d'assimilation. C'est bien ça le danger. Et ce danger-là, c'est de notre responsabilité de le prendre comme colonne vertébrale de nos analyses.

J'entends par exemple de nombreux collègues qui estiment que la culture et l'éducation permanente sont là pour être certain que demain, il n'y ait plus de radicalisme. La question n'est pas de savoir si la culture et l'éducation permanente font que demain, il n'y a plus de radicalisme. À mon sens, la question est de savoir quand il y a culture et quand il y a éducation permanente, alors la question du radicalisme ne se posera pas. C'est tout à fait différent ! On n'est pas en train de mettre des pansements, on est en train de se construire une colonne vertébrale,

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

une manière d'être. Pour moi, c'est essentiel.

Deuxième aspect : nous sommes dans un pays libre, d'associations libres, de parole libre. Donc, de nouveau, la contractualisation entre des associations, ou des mouvements d'éducation permanente, et un gouvernement quel qu'il soit au travers d'un contrat-programme ou d'une convention, ne passe pas par le contenu de ce que vous allez faire sur le terrain. Il passe sur la manière dont vous gérez, dont vous vous donnez des objectifs. Donc, cette espèce de modèle de parole unique ou de méthode unique est quelque chose qui continue de m'énerver en tant que ministre de la Culture ou de l'Éducation permanente. Hier, nous avions, au sein de la commission parlementaire dans laquelle je siége, un examen du budget, et un député m'interpellait sur le contenu de messages d'une association d'éducation permanente, en me demandant si j'admettais ce contenu. J'ai trouvé cela complètement surréaliste ! Mais ça veut dire aussi que certains pensent qu'ils peuvent instrumentaliser, ou plutôt contractualiser l'Éducation permanente jusque-là. C'est un enjeu, et ne faisons pas comme si nous étions tous à l'abri ! Nous avons tous à nous réinterroger sur cet enjeu-là.

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente



Jean CORNIL

*Conseiller politique chez Présence et Action Culturelles et essayiste. Il a travaillé comme conseiller pour plusieurs ministres et a été directeur-adjoint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Ensuite, il a été sénateur puis député fédéral. Depuis 2010, il se consacre principalement à la réflexion et à l'animation notamment au travers de la philosophie et les sciences humaines. Il réalise des rencontres philosophiques, diffusées à la RTBF, et des documentaires pour le Centre d'Action Laïque. Il publie aussi des essais à propos des basculements du monde et des transformations écologiques, sociales, culturelles et technologiques.*

Et j'en viens à un dernier aspect, certainement dû à nos expériences des derniers mois. Je tiens comme à la prunelle de mes yeux à la concertation, à l'articulation, y compris aux structures de sécurité sociale. Et quand je vois comment aujourd'hui, on croit que c'est par des types d'informations que l'on peut accompagner une démocratie, je m'interroge vraiment et je prends ma part de responsabilité. Ce qui fait qu'aujourd'hui il y a des dérives, c'est que nous n'avons peut-être pas suffisamment émancipé les personnes, au sens de leur faire comprendre, leur faire vivre, leur faire émerger de leur propre pensée, qu'un État social, un État-Providence, est quelque chose qui se construit au quotidien, et non pas quelque chose que l'on donne parce qu'une puissance politique ou une puissance démocratique le leur a accordé, et continuera à leur accorder. Et cet aspect-là, je ne vois rien d'autre que les démarches d'éducation permanente, à partir d'un certain âge, et les méthodes de l'éducation permanente utilisées dans l'enseignement et dans les mouvements de jeunesse... pour pouvoir l'acquérir.

### Jean Cornil :

Au PAC, on a essayé de débroussailler un peu, de déplier la réalité au travers d'un chantier qu'on a intitulé «Reboussolons-nous».

On a parlé des valeurs tout à l'heure : liberté, égalité, fraternité, solidarité, convivialité. Moi je rajoute, et je m'excuse auprès de Christian Maurel, calme, silence, lenteur... et d'autres valeurs de frugalité, de sobriété, de décroissance... qui sont peut-être des valeurs qu'il faudra aujourd'hui porter, notamment dans le cadre de ce vaste chantier, très modeste et très humble, qu'on essaye de poursuivre.

Agir mieux, c'est d'abord mieux comprendre d'une certaine manière les transformations, les basculements, les métamorphoses, Edgar Morin, Christian Maurel, tout ce qui s'écrit aujourd'hui, ces transformations du monde, ces séquences historiques qui se terminent, l'anthropocène, la crise écologique, l'accélération du libre-marché - on a parlé du CETA - je dirais, de cette vague du libre-échange et de la marchandisation du monde. Transformation d'une valeur d'usage en une valeur d'échange, pour

reprendre le vocabulaire marxiste. Une augmentation abyssale et vertigineuse d'un certain nombre d'inégalités, d'1 à 2 au début du XIXème siècle, d'1 à 74 aujourd'hui entre les grandes aires culturelles, il suffit de lire Dominique Bourg, Thomas Piketty... et tout un certain nombre d'auteurs sur ce sujet.

On voit bien que nous sommes dans une transformation fondamentale de l'Histoire. Alors est-ce que l'éducation permanente, c'est, comme disait la métaphore de Mohamed Taleb, d'augmenter ou pas l'épaisseur du matelas, est-ce qu'on va tous sauter à un moment ou l'autre du train, ou est-ce qu'on va freiner le train, seul l'avenir, que nous ne connaissons pas, nous le dira. Donc il y a là toute une série de basculements du monde cumulés qui posent effectivement une interrogation absolument majeure. Et ce qui me frappe souvent, c'est que cette interrogation est peu, finalement, exprimée en dehors, soit du milieu «intellectuel», soit au milieu de gens qui la vivent, qui, je dirais, la supportent. Situation dont ils souffrent profondément. Et donc, ils essayent d'y répondre, et pas par les voies traditionnelles, mais ils essayent

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

d'y répondre par le foisonnement de toutes les expériences alternatives qui dans nos villes, dans nos campagnes, sur les cinq continents, s'expriment. Donc ça, me semble-t-il, c'est un cumul de basculements du monde. Et qui est fondamental.

L'autre prisme que je choisis ici, c'est la transformation culturelle vertigineuse que nous sommes en train de vivre, et qui touche évidemment l'éducation et la culture. Je donne quelques exemples tirés de Régis Debray : le passage d'une société de transmission à une société de communication, on est dans une société où c'est l'espace qui est devenu essentiel et non plus le temps, on communique avec tout le monde mais on ne se souvient plus qui était Jean Moulin ou Charles

de Gaulle.. On est passé d'un âge d'espérance, de grands récits, je dirais méta politiques, à un âge d'impatience du «tout, tout de suite». On est dans le passage d'une culture de travail - il y a un magnifique livre de Raphaël Liogier qui s'appelle «Sans Emploi», génial, où il y a par exemple cette idée de taxer la robotisation - à une société de la culture, où le travail ne sera plus la valeur fondamentale, et je partage en particulier toutes les analyses de Jean-Luc Degée sur la définition de l'éducation permanente, non pas comme employabilité ou normativité, mais d'abord comme un chemin à jamais réinventé d'émancipation.

Éducation, ex-ducere, se conduire un peu plus haut que soi-même, un peu plus loin que soi-même, pour que

chaque citoyen soit un étudiant à perpétuité, condamné à être libre, à évoluer, à cheminer, à changer...

Et enfin, et je termine par là, le passage d'une société de la graphosphère - imprimerie, du XVème siècle à aujourd'hui - à ce que Régis Debray appelle la «vidéosphère». Il dit d'ailleurs «Le livre était à gauche, l'écran est à droite». Et donc c'est toute une configuration qui est en train de changer. Et en particulier chez nos ados. Et je ferai ma deuxième intervention sur les transformations et les reconfigurations du militantisme, et de l'engagement dans la société, qui est en train de complètement changer. On est de plus en plus «Post-It», et on est de moins en moins «timbre».

### Pierre Heldenbergh

*Titulaire d'un master en sciences politiques, il est administrateur délégué de l'asbl Les Grignoux. L'association et ses 147 travailleurs gèrent les cinémas le Parc, le Churchill, la Sauvenière à Liège, le cinéma Caméo à Namur, mais également quatre galeries d'expositions, le programme de projections scolaires avec dossiers pédagogiques «Écran Large sur Tableau Noir» et la distribution de films avec «Le Parc distribution». Cette entreprise culturelle d'économie sociale est largement reconnue, tant dans le monde du cinéma et de l'éducation permanente que de l'économie sociale. Elle fonctionne dans une dynamique autogestionnaire. L'assemblée générale est composée à 90 % et le conseil d'administration à 100 % de travailleurs en fonction dans l'asbl.*



### Pierre Heldenbergh :

Eh bien moi, je vais plus m'exprimer sur le changement collectif. Bien sûr, on est tous des acteurs, nous essayons de donner un regard critique, des outils d'analyse, mais aussi de proposer des alternatives. Et nous avons commencé la matinée par un vieux rappel de Margaret Thatcher, et à une période où les baby-Thatcher et les baby-Reagan ont l'air de pousser un peu partout sur le territoire politique, il est important

de montrer que parallèlement à ça - et je peux l'observer sur les quarante ans des Grignoux - on est en train de retrouver un peu ce foisonnement du début des années septante. Et ce foisonnement-là, on le retrouve aussi chez des acteurs plus «traditionnels» de l'éducation permanente. C'est quelque chose qui me marque ces dix dernières années. Je ne suis pas sûr que ce soit le changement du décret qui ait provoqué cela, mais bien effectivement

le fait que, comme on était dans le terreau, on a vu ce changement, on a senti ce bouillonnement au niveau de la population.

Parallèlement, il y a de nouveaux acteurs, des mouvements émergents. Lors des débats sur le décret précédent, on s'interrogeait «comment va-t-on accueillir les émergents ?». D'abord on s'est dit «comment distribuer autrement ?», et puis à un moment

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

«comment soutenir les producteurs ?», et maintenant, en plus, il y a des gens qui se disent «mais comment devenir producteurs nous-mêmes ?». Et ce foisonnement, il est passionnant, et on le retrouve dans plein d'autres domaines, que ce soit sur l'immobilier, l'école, ou par exemple ici à Liège, une coopérative s'est mise en place avec une série d'acteurs d'éducation permanente, qu'ils appellent les socios, ils veulent racheter un petit club de football liégeois... Donc ce foisonnement-là, il est partout.

Un autre exemple : on a eu la chance d'être le distributeur pour la Wallonie du documentaire de Cyril Dion et Mélanie Laurent «Demain». Ce documentaire qui a fait un million d'entrées en France. Tout le monde cite ce chiffre. Mais le vrai chiffre intéressant par rapport à ce documentaire, c'est la fréquentation qu'il a eue en Belgique francophone. Dans le petit monde du cinéma, quand on regarde les chiffres d'un film français, on se dit «en Belgique francophone, il va faire 4 ou 5 %». Donc nous aurions dû faire quarante ou cinquante mille entrées. On a fait 190 000 entrées en Belgique francophone, 19 % du chiffre français. Cyril Dion aime la Belgique francophone !

Et ce qui est vraiment intéressant, c'est pourquoi a-t-on réussi à faire beaucoup mieux que la France ? En fait, c'est juste grâce à vous. On a fédéré autour de la sortie de ce documentaire qui abordait toutes les questions que vous traitez au quotidien. Vous étiez quatre-vingt, nonante partenaires autour de la sortie du film. Et partout ailleurs, les gens parlent d'avoir vu «Demain», et on a vu plein dans nos salles aussi, qui se retrouvent au café du Parc ou à la brasserie, qui se disent «qu'est-ce que je vais changer dans ma vie à moi ?». Ça, c'est la première réaction du public qui sort de «Demain». Et puis, «changer tout seul, c'est très bien, mais en fait tu peux changer collectivement». Et

toutes ces alternatives de terrain ont permis un vrai changement collectif. Bon voilà, je vous félicite de ce travail, et je pense que ce n'est pas fini.

**Sylvie Pinchart :**

Alors, voici la **deuxième question** que la FESEFA souhaitait travailler aujourd'hui. C'est celle qui touche à la question de l'autonomie de l'action associative :

«*Quelle autonomie de l'action associative du secteur dans un contexte de politique et de logique d'activation et de résultats, au regard des cadres normatifs et sous l'angle des gouvernances, notamment autour des questions d'évaluation, de contrôles...?*»

**Jean Cornil :**

Alors moi ce que je pense à ce sujet, c'est qu'il y a des émergents qui frappent à la porte du décret, et les submergents, qui vont transformer le monde. Et je le dis un peu expressément en boutade, mais ce n'est pas si en boutade que cela, parce que ce sont plutôt les physiciens, les chimistes, les géologues, les climatologues qui le disent. Ce qui est en train de transformer les pratiques sociales, ce n'est pas uniquement les actions des hommes, des groupes, des clans, des tribus, des partis, des syndicats, des associations. Ce qui est en train d'arriver, ce n'est pas simplement l'émergence, c'est la submersion, si j'ose dire, des océans qui montent, de la banlieue qui fond, de l'atmosphère qui est en train de se modifier... Vous rigolez, mais en même temps, il y a un certain nombre de gens qui disent «Est-ce que la nature est en train de nous dire quelque chose ? Est-ce que le non-humain n'est pas aussi, en train, d'une certaine manière, de nous éduquer et de faire changer nos pratiques ?». C'est l'idée, depuis que l'homme est sur la terre, le rapport à la nature change, mais aujourd'hui, notre rapport à ce milieu-là est en train de se modifier, me semble-t-il, fondamentalement. Et négocier

avec la nature, c'est plus compliqué que de négocier avec le ministre de l'éducation permanente ! J'utilise cette formule, simplement, pour exprimer une pensée qui essaye aussi d'inclure toute la question des transformations, je dirais, des écosystèmes, du système Terre, tout le travail que fait Pablo Servigne, notamment, de Barricade, qui est absolument remarquable.

Sur la question du rapport entre associations et cadres normatifs, je pense que c'est une négociation permanente de la distance entre la société civile non marchande et l'État. Si on dissout complètement l'État, et on sait ce que ça a donné comme tragédies politiques au XXème siècle, on dissout totalement l'État dans la société civile. Et alors là, on a soit la coopérative anarchiste chère à Proudhon, soit on a la main invisible d'Adam Smith dont on parlait tout à l'heure, et qui a gagné. Parce qu'aujourd'hui, c'est cette domination-là qui est entrée dans les mœurs, dans les mentalités, qui est en train de façonner les identités, de façonner les itinéraires propres à chacun. Et donc, il faut réinjecter du collectif, injecter de nouvelles formes d'engagement, en comprenant qu'aujourd'hui, on est passé d'un engagement affilié à un engagement affranchi, qu'on est passé d'un engagement à une structure à un engagement pour un projet, pour reprendre très rapidement les grandes catégories sociologiques, en tous cas en Europe occidentale, des transformations de l'engagement. C'est pour ça que je disais, on est plus «Post-It», on va un petit peu partout, plutôt que «timbre» où on adhère à une pilarisation, comme on dit en Belgique, depuis la naissance jusqu'aux funérailles.

Les itinéraires sont en train de se transformer, de se complexifier. Comment est-ce que l'éducation permanente peut prendre en charge ces

nouveautés, ces transformations, sans renier, bien sûr, les grands mouvements qui ont structuré la modernité depuis la révolution de la fin du XVIIIème siècle ? C'est un enjeu fondamental, c'est une réflexion, me semble-t-il, qui doit être permanente. C'est une tension qui interroge les nouvelles formes d'expression - Nuit Debout, Tout Autre Chose, les Indignés - on pourrait en citer beaucoup et aussi au niveau local : les potagers solidaires, les Services d'Échange Collectif, les monnaies locales, toute l'effervescence dont parle «Demain», et en exprime la richesse et la diversité.

Mais est-ce la reliance en réseaux de toutes ces initiatives qui feront la vraie transformation sociale ? Il me semble que l'État reste absolument essentiel. La Ministre parlait de la défense de la sécurité sociale, je pense que ça reste un pilier absolument fondamental, que l'État-Providence, et pas l'État social actif, a son rôle à jouer, même si on clôt une séquence historique de victoires du libéralisme depuis vingt ou trente ans. Donc cette tension permanente entre cette société civile, vivante, adaptable, et d'un autre côté, le rôle essentiel des services publics et des pouvoirs publics, cette négociation-là, elle est une des clés, même si elle est mouvante, évolutive, infinie, d'une certaine manière, elle est une des clés, me semble-t-il, de la réflexion que la société civile non marchande doit avoir sur elle-même pour le futur.

**Yvette Lecomte :**

Adoptant encore le point de vue particulier du fonctionnement de l'administration, mon intervention pourra paraître quelque peu triviale. Cependant, il me semble très important de rappeler des fondements, des socles législatifs qui encadrent nos actions, qui émanent de combats sociaux extrêmement importants faut-il le rappeler, même s'ils paraissent lointains dans le temps et l'esprit.

L'autonomie des associations se décline notamment dans la *loi du 17 juin 1921 sur les associations sans but lucratif*. Si aujourd'hui on apprécie surtout ce texte comme un ensemble d'outils d'organisation, il n'en subsiste pas moins avant tout une loi fondamentale garantissant la liberté d'association. C'est un cadre de référence pour apprécier l'autonomie de l'action associative et de manière primordiale, sa force de proposition, de créativité.

Poursuivant le même type d'information, je veux citer ici une deuxième loi que j'ai déjà évoquée : celle du 16 juillet 1973 *garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques, dite Loi du Pacte Culturel*. Celle-ci impose en quelque sorte une relation entre la société civile et l'État, une participation des citoyens et des tendances idéologiques et philosophiques à la construction des politiques culturelles et à leur suivi. Il s'agit bien d'un cadre fondamental, souvent méconnu ou partiellement connu car à son sujet, trop souvent, on évoque les seuls aspects de la représentation des tendances politiques dans les organismes culturels en gommant les chapitres consacrés à la participation des citoyens à l'élaboration et à la gestion des politiques culturelles ainsi qu'aux devoirs des autorités publiques en cette matière.

Enfin l'autre cadre normatif qui nous concerne ici est le *décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente* ; ce cadre normatif spécifique est illustré aussi par les décrets et arrêtés antérieurs (1976, 1971 et 1925).

Notre attention à l'application de ces textes - et à leur connaissance - s'impose plus que jamais, que l'on soit citoyen, représentant d'une association ou agent du Ministère. Comme le dit l'adage faussement populaire, «les lois ne s'usent que si l'on ne s'en sert pas» !

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

Traitant de la diminution de l'autonomie de l'action associative, il me semble important de souligner la dépendance qui s'est installée vis-à-vis du monde marchand ; dépendance idéologique par la nécessité de prouver le caractère économique de la culture ou en tout cas les liens entre économie et culture comme une source/une preuve/un signe de créativité, d'innovation ainsi que le faisait remarquer Anne-Marie Autissier, lors du colloque Démocratie et CultureS en décembre 2015.

L'empreinte économique sur la production culturelle et sur la participation culturelle est renforcée par la participation à un système contraignant de vente des prestations et des productions. Celle-ci est censée générer la création de revenus du travail pour les professionnels du travail culturel, les recettes nécessaires provenant de la vente de biens et prestations sur un marché, «libre» ou soutenu par des interventions publiques.

Le modèle économique de l'œuvre ou de la participation culturelle comme marchandise (biens et services) s'implante idéologiquement. Et on ne cesse de constater aussi que s'impose de manière durable le modèle d'un marché où circuleraient des œuvres et des offres de pratiques, pour ceux qui peuvent y accéder grâce à leurs capacités culturelles et économiques, pour ceux qui organisent l'ostentation des classes aisées et de la classe moyenne.

Dans un État démocratique, le développement culturel d'une population - tout comme son développement par l'éducation et la formation, d'ailleurs - ne peut être le fait principal et unique des transactions du marché. Car le développement culturel participe avant tout d'une œuvre de communication sociétale entre individus et entre groupes de citoyens, entre humains. L'exercice individuel et collectif des

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

langages artistiques appliqués à des contenus divers se fait pour utiliser ces langages comme moyen de communiquer gratuitement et de manière civique sur le monde et son évolution, sur la forme des représentations qui lui sont données et qui sont mises en débat - au sens large -, c'est-à-dire qui sont communiquées.

Je veux ajouter qu'il me paraît important que la construction de cadres de référence utiles au développement de l'éducation permanente se réalise aussi à l'aune des territoires où vit la population avec laquelle les organismes d'éducation permanente travaillent, la population que cible la Fédération Wallonie-Bruxelles par ses politiques culturelles. Il est fondamental de construire des projets sur des territoires ; et cela peut se réaliser en concertation avec les autorités publiques locales, par ailleurs en charge d'une partie du secteur social et des problématiques de «cohésion» sociale.

Je sais qu'un tel axe de travail peut effrayer certaines associations. Cependant, je plaide pour que l'on reconnaisse l'importance de réfléchir à des partenariats avec les autorités territoriales locales. Il me semble que les associations et la Communauté Française devraient s'engager davantage dans une concertation avec ces autorités locales, provinciales ; celles-ci ont un rôle important dans les politiques culturelles et un rôle historique en matière d'éducation permanente. Il me semble utile et important de travailler avec les communes et les villes qui affirment de plus en plus leur volonté en matière de politiques culturelles ; car elles sont, elles, préoccupées de très près par les situations des populations que vous avez décrites lors de ce colloque, notamment en ce qui concerne la précarisation de plus en plus importante de larges couches d'entre elles. Vous avez en mains des clés importantes pour résoudre des problèmes de ce type en

travaillant sur les politiques culturelles de grandes villes mais aussi des régions rurales qui ne sont pas non plus épargnées ; des régions, des «zones» où la question culturelle est présente mais est souvent réglée non pas sur le terrain de l'éducation permanente mais sur celui des «créations valorisées», pour reprendre cette expression à Christian Maurel.

Enfin, je voudrais évoquer un dernier élément important à mes yeux, qui a trait à l'autonomie de l'action associative. C'est la manière dont on évalue l'action des associations. Certaines associations ont poussé un coup de colère lors de cette rencontre. En écho, je voudrais signifier la nécessité de réfléchir à l'application de grilles d'évaluation du travail et de l'organisation des associations d'éducation permanente qui entravent l'autonomie de celles-ci. En quoi ?

Rapidement, je ferai ici référence à un texte publié en 2014 par des scientifiques français, notamment attachés au CNRS, et intitulé «Plaidoyer contre l'évaluation permanente». Ils y rapportent qu'aujourd'hui, «toute politique, donc tout financement passe par les grilles d'évaluation. Elles symbolisent l'objectivité et la transparence, ce seraient des outils démocratiques permettant de trouver un commun dénominateur. Qui décide des critères ? Qui juge, comment, pourquoi ? Hannah Arendt a raison de dire que le jugement, goût inclus, est la faculté politique par excellence : nous sommes là en pleine politique».

Or ces grilles sont construites sur des modèles économiques et même plus précisément, sur des modèles issus de la notation financière.

Ces chercheurs poursuivent : «Nous étouffons derrière les grilles. Nous ne nous reconnaissons plus dans la représentation du monde que nous

sommes contraints d'instruire, bribe après bribe : on itemise pour mettre en cases. La grille requiert des éléments de langage préformatés qui constituent une langue de bois universelle, exprimée en globish, car c'est d'abord la langue qui fait grillage. C'est la langue des administratifs qui fabriquent les tuyaux, structurellement tributaires de l'opinion reçue et toujours en retard d'une évolution intellectuelle ; la langue des experts internationaux auxquels on a recours pour éviter tout conflit d'intérêts, autrement dit toujours hors contexte, qui ont pour seul cadre l'abstraction redoutablement concrète de la mondialisation concurrentielle ; c'est enfin bon gré mal gré la langue des évalués, notre novlangue à tous».

Deuxième considération de ce groupe de scientifiques : «Les grilles sont dictées par la peur de juger». Selon celles-ci, «le fond ne compte pas puisqu'il n'est pas objectivement notable, au propre comme au figuré, si bien qu'un cœur de projet de recherche de cinq feuillets bien formatés suffit pour obtenir quelques millions d'euros, à condition que le dossier fasse une centaine de pages en langue de bois copiée-collée, avec prolifération des sigles, des trigrammes, des schémas camembert, des diagrammes et, cerise sur le gâteau, quelques éléments de langage tributaires de la mode, qui transforment des réquisits intéressants en signes de reconnaissance financierisables, entre genre, résilience et durabilité. Nous nous accoutumons à parler par clichés - tel est le symptôme de ce qu'Arendt reproche à Eichmann : la banalité du mal. Pas de meilleure manière de laisser l'argent aux mains de ceux que l'absence de sens ne gêne pas, ceux pour qui l'argent suffit à faire sens : les financements aux professionnels de la finance».

Troisième élément que repère ce groupe de chercheurs : la nouveauté ne rentre dans aucune case ! Cela signifie que tout ce que vous mettez en avant

comme processus d'innovation, les émergences, ... est le grand absent de ces dispositifs d'évaluation par grilles.

D'où cette proposition de «détourner les grilles» que je soumets à votre réflexion ; et surtout, cette proposition d'action qui vise à exercer un travail et un regard critique, un travail de collaboration avec ceux qui évaluent et contrôlent l'action que vous menez.

Il s'agirait ainsi d'en revenir à ces principes de participation à l'élaboration des politiques culturelles et de leur contenu, visée par la *loi dite du Pacte culturel* et à l'esprit de proposition citoyenne qui prévalait lors de la conception de la *loi relative aux associations sans but lucratif* et plus fondamentalement aux aspects de garantie de la liberté d'association inclus dans ce texte fondamental et dans son histoire.

### Jean Blairon :

En effet, le hasard fait bien les choses puisque je voulais justement dire du mal de l'évaluation des actions associatives par rapport à la logique de résultats qui est évoquée dans la question. J'ai trois arguments contre ce type d'évaluation

destructrice de l'autonomie. Le premier, c'est qu'il me semble qu'on ne pose jamais la question des résultats qu'à propos de ceux dont on a décidé qu'ils seraient d'office insuffisants. Donnons un exemple de mauvais goût : la présence d'un membre de la famille royale dans une mission économique à l'étranger. Je ne pense pas qu'on calcule beaucoup les résultats de cette présence, on se contente de dire qu'elle ouvre des portes, donc je suppose qu'on n'évoque pas là une fonctionnalité (rires). Mais si nous disions, nous, que nous ouvrons les portes de la démocratie, est-ce qu'on jugerait que ce serait suffisant ? Je ne pense pas.

Deuxième argument, l'évaluation des résultats est souvent d'une grande stupidité. Si nous y réfléchissons, le schème est bien souvent : «La réforme des services d'incendie a-t-elle permis de diminuer le nombre de foyers qui se sont déclarés cette année ?» ! Vous trouvez que j'exagère peut-être, mais j'aimerais vous rappeler un épisode haut en couleurs, lorsque le président Sarkozy avait confié à un groupe de consultants externes l'évaluation de ses ministres aux résultats. Donc pour le ministre de la Culture, un des

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

indicateurs géniaux qui avaient été fixés, c'était «augmenter de x % la part de marché des films français en France» ; et l'exemple que Pierre a donné tout à l'heure montre bien que ça ne dépend pas d'une action unique...

Alors comme on le voit, troisième argument, dans l'exemple que je viens de rappeler, si vous vous en souvenez, à la fin du mandat de Sarkozy, on n'a plus du tout parlé de ces résultats, pour aucun de ses ministres. Et donc j'en viens à dire que s'il y a une chose qu'on ne mesure jamais, ce sont bien les résultats de ceux qui veulent qu'on mesure les résultats. Et je pense qu'on ne mesure pas les dégâts qu'ils font. Le premier dégât sur lequel je voudrais insister, c'est qu'ils nous imposent une vision bureaucratique des choses, ils nous invitent à construire nos actions par rapport à des niches artificielles sur lesquelles nous aurions une prétendue maîtrise. Ils nous imposent une vision technocratique du monde, puisqu'il s'agirait, dès l'initial, de construire l'état final. Et surtout, ce qu'ils détruisent, c'est la prise de risques. C'est l'audace. Par exemple, l'audace de tenter de refaire politique avec ceux que la politique dégoûte aujourd'hui.



## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

Et donc la question, centrale pour moi, de l'autonomie, c'est la suivante : «Est-ce que le cadre normatif actuel pousse suffisamment, nous aide suffisamment, à la prise de risque et à l'audace ?», et je pense que c'est insuffisamment. Et puisqu'on parle de procédures, une dernière chose : il me semble que fait défaut, aujourd'hui, une procédure de recours contre certains abus administratifs, donc je ne parle pas de recours contre des décisions, mais contre des mises en cause de l'indépendance ou bien l'exercice de soupçons sans preuve. Et là je pense qu'il y a un manque à combler effectivement.

### Pierre Heldenbergh :

Moi je voudrais aborder ce vilain mot que je déteste, la gouvernance. Et la question de la gouvernance dans un enjeu démocratique.

Je pense qu'à certains moments, on est dans des situations un peu équivoques, parfois un peu «le cul entre deux chaises», entre le discours qu'on a et parfois la pratique qu'on peut avoir en interne. On pousse les gens à l'autonomie, à un fonctionnement plus démocratique mais qu'est-ce qu'on fait en interne avec les collègues travailleurs ? Et ça, c'est sans doute un danger qu'on peut vivre, alors qu'il y a des pratiques qui pourraient amener, là aussi, des alternatives de fonctionnement. Je parle beaucoup de cela, alors certains auront sûrement déjà entendu mon petit laïus, car aux Grignoux nous fonctionnons sur le modèle autogestionnaire. Notre Assemblée générale, ce sont quasi uniquement des travailleurs. Le CA, ce ne sont que des travailleurs, et donc les travailleurs peuvent être dans le Conseil d'administration. Alors je pense que mes prédécesseurs qui ont fondé les Grignoux ont connu l'autogestion à 5 avec sans doute un peu plus de facilité. Aujourd'hui, on est 160, et ça pose plein d'autres enjeux sur comment pratique-t-on un modèle autogestionnaire à 160 ?

Et je suis bien conscient que vous êtes tous dans des pratiques, coincés dans des modèles de fonctionnement qui ne permettent sans doute pas l'autogestion, ce n'est sans doute pas la panacée ou le modèle qu'on peut installer partout. Mais il y a d'autres types de modèle et vous connaissez peut-être Isabelle Ferreras, politologue à l'UCL, qui défend une démocratisation du capitalisme avec un modèle «bicaméral» où elle propose que des multinationales fonctionnent avec deux chambres. Une chambre «capital», une chambre «travail». Je pense que ce modèle-là est applicable dans plein d'autres structures.

Ici, je vois souvent des acteurs culturels qui dépendent d'une «clé d'Hondt». À Anvers, une clé d'Hondt, ça veut dire que le Conseil d'administration est composé à majorité de NV-A et du Vlaams Belang. Dans le nord de la France, ils ont failli passer à 100 % de Front National. Ça veut dire que comme ils dépendent uniquement de cette clé d'Hondt, demain, ils ne décideront plus grand-chose : politiques d'éducation permanente, de multiculturalisme... tout ça, fini ! Donc ce modèle bicaméral peut fonctionner dans des structures à clé d'Hondt : il y a la clé d'Hondt dans une chambre et il y a les travailleurs dans l'autre chambre.

Je parle aussi de tout ce foisonnement de coopératives citoyennes qu'on voit débarquer un peu partout. Moi, chaque fois, je leur dis : «C'est bien ! Le citoyen coopérateur, j'ai un mot à dire, j'ai une part, à l'Assemblée générale je vais pouvoir dire des choses... Et les travailleurs dans ces structures ?». Alors, forcément c'est chaque fois des structures où il y a deux-trois travailleurs, mais ils espèrent tous à un moment être une alternative tellement crédible qu'ils auront plusieurs dizaines de travailleurs. Mais une coopérative où il y a mille citoyens, c'est bien gentil de dire «Un jour, les travailleurs pourront

avoir une part et ils auront une voix». Ben oui, une voix sur mille. Et moi, je dis à ces nouvelles coopératives, «Réfléchissez aussi, dès maintenant même si vous êtes une structure où il y a très peu d'emploi, mais réfléchissez à la place que vous pourrez laisser aux travailleurs dans votre fonctionnement démocratique». Et cette alternative-là, elle nous rendra tous plus crédibles aussi dans le discours et les pratiques qu'on voudrait avoir avec nos publics.

### Alda Greoli :

Moi je vais un peu reprendre et réagir face à un certain nombre de choses que j'ai entendues.

L'autonomie des associations, évidemment encadrée, elle existe par la loi de 1921 ; et l'autonomie des secteurs culturels, elle est censée exister par le Pacte culturel. Ce Pacte a été mis en place à un moment où la structuration même de la société Belgique se définissait dans un rapport pilarisé, à des partis politiques, à des associations... Aujourd'hui, si on applique la clé d'Hondt, on n'exprime en rien une réalité vécue par les associations sur le terrain. Le problème, c'est que dans la plupart des cas de votre côté, comme dans la plupart des cas de mon côté, aujourd'hui, personne n'ose abandonner ça parce qu'il ne sait pas ce qu'il y aura comme autre équilibre. Et si, à un moment donné, nous avons voulu sortir de cette structuration par la Charte Associative, c'est bien pour sortir par le haut de ce rapport-là. C'est vrai qu'en ce qui me concerne, je ne supporte pas la territorialisation. Pourquoi ? Parce qu'elle nous replace toujours dans un rapport à une autorité politique quelque part. Alors, cela nécessite de part et d'autre du dialogue, une maturité suffisante. Et la maturité suffisante, elle naîtra à la fois de la place que, du côté des associations, on donnera à ce nouveau mode d'organisation, de représentation, de prise de parole, et de la manière dont

du côté du politique, on fera le pari de l'intelligence du citoyen. Plutôt que de toujours penser qu'il faut être intelligent à sa place, parce que tout seul, il ne va quand même pas y arriver, et que dès lors, en lui fixant des quotas, on a des chances qu'il y arrive.

Ce pari-là, nous allons y être confrontés dans la manière dont on va pouvoir évaluer le fonctionnement du Décret Éducation permanente, et son efficacité au sens, non pas comptable, mais dans sa manière d'imprimer quelque chose. Nous allons aussi y être confrontés dans la manière dont on va voir évoluer le système politique et le rapport du citoyen au politique dans les prochaines années. Si on ne repasse pas par le haut, je suis désolée de dire qu'alors, en fait, 2016 ou 1936, c'est à peu près la même chose. Pour moi, l'enjeu, il est à ce niveau-là.

Donc, c'est une période super excitante, mais c'est aussi une période où on est sur le fil du rasoir, et si on se trompe, si on ne fait pas le pari les uns et les autres de l'intelligence, on

va devoir faire encore plus de règles pour sauver la démocratie. Et ça, en général, c'est un signe de recul. Par contre, à un moment donné, quand au travers d'une norme, on contractualise son rapport dans une mission déléguée ou dans le fait de recevoir des subsides, il ne s'agit pas de savoir si on remplit des cases. Il s'agit de savoir comment on se met d'accord sur quelques indicateurs. Quelques indicateurs. Pas plus ! Ça ne nécessite pas vingt-cinq mille indicateurs. La légalité de vos comptes, elle est de toute façon obligatoire, vous avez des réviseurs, vous avez des contrôles, des conseils d'administration... Je parle ici de quelques indicateurs qui montrent que, non pas en deux ans, non pas en cinq ans, mais souvent dans le travail d'éducation permanente et d'émancipation, c'est sur du plus long terme, comment on imprime et on fait vivre des projets dans une société. Je pense que le temps de l'éducation permanente est souvent beaucoup plus long que celui des conventions et donc, dès lors, il faut aussi s'inscrire dans une réflexion à ce niveau-là.



## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

### Sylvie Pinchart :

voici maintenant pour clôturer, la troisième question :

«Des ambitions progressistes du décret aux logiques budgétaires, le refinancement du secteur est-il en péril ? Quelle évaluation du décret pour quelles ambitions ?»

### Alda Greoli :

Première chose : je confirme qu'il y a un refinancement du secteur pour un million deux. Ce refinancement permettra de pouvoir répondre aux 12 conventionnés de 2015 et les 5 conventionnés de 2016. Et que tous les montants sont indexés, à la fois en fonctionnement, et à la fois en emploi. Je pense que j'ai la chance d'être une des très rares ministres de la Culture en Europe à pouvoir dire que j'ai obtenu 3 % d'augmentation de mon budget, parce que l'ensemble du gouvernement a estimé que c'était important, et donc, je l'en remercie. Ça permettra de remettre à jour l'exécution du Décret par rapport aux retards qui étaient en cours. Ça nous permettra aussi, je l'espère, de rentrer de manière plus sereine, dans une réelle évaluation du décret.

Donc pas pour remettre en cause le secteur, ni son utilité, et surtout pas pour évaluer les associations. Mais se mettre d'accord sur ce que nous voulons promouvoir au travers de ce dispositif, et évaluer si aujourd'hui, comme il est structuré, on y arrive vraiment.

Par exemple, on a beaucoup parlé d'émancipation des populations, d'implication des populations... est-ce qu'au travers du croisement de l'action, est-ce qu'on participe bien à cette émancipation et à cette implication ? Pour moi, c'est vraiment essentiel.

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

Je ne vais pas rentrer ici dans la technicité de l'évaluation, j'ai proposé une note méthodologique au Conseil Supérieur et je le laisse prendre le temps de la réflexion et me renvoyer une proposition complétée, revisitée ou confortée.

Il se peut que cette évaluation ne conduise à aucune modification. Il se peut que ça conduise à des modifications du décret ou d'arrêtés, ou à des modifications de méthode d'évaluation, on le verra bien.

En parallèle à cela, je rappelle qu'il y aura aussi en 2017 un travail sur l'évolution des commissions d'avis. Je pense que ce sera aussi le moment de s'interroger plus globalement sur les méthodes dans les commissions d'avis, et de voir comment on peut encore améliorer les dynamiques démocratiques à l'intérieur de ces instances.

### Pierre Heldenbergh :

Sur l'axe budgétaire et les politiques d'austérité qu'on voit arriver, on a une bonne nouvelle, 3 %. Mais il y a tellement d'années qu'on vit avec l'austérité, on s'est tellement habitués à se serrer la ceinture qu'on a même oublié qu'on avait une ceinture ! Le politique doit prendre conscience de la disparition progressive de toute une série d'acteurs.

Moi ici, je suis dans une structure qui a la chance d'avoir 65 % de fonds propres. Alors quand on rogne sur les points APE, quand on rogne sur tel subside, tel fonds dont la valeur va diminuer de moitié, on souffre, mais on a cette capacité à résister. Mais l'ensemble du secteur, il vit avec 95, 96, 98 % de subventions publiques. Donc quand on leur enlève 1 %, 1,5 %, 2 %, quand on rogne encore sur les APE... c'est chaque fois des acteurs qui doivent se regarder l'un l'autre en disant «Qui est-ce qui s'en va ?». Donc, tu annonces là une bonne nouvelle, et par rapport au moratoire et tous ceux qui étaient dans la salle d'attente, ça

s'ouvre... mais ce qui m'inquiète le plus, c'est le discours du politique par rapport à cela, et notamment la ministre précédente qui était revenue enchantée du modèle québécois, et des modèles anglo-saxons en général... C'est la pire des choses qui peut arriver. Ces sirènes québécoises qui disent : «Le privé va aider», parce que derrière c'est ça que cela veut dire : «Soit vous faites appel au privé, soit vous commencez tous à faire des boudins-compotes, ou si vous voulez, vous vendez des fricadelles bio et des carottes râpées si c'est un public végétarien»... Nous on commencera à vendre des popcorns et des pistaches dans nos cinémas, on peut le faire aussi. Mais on n'a pas envie de le faire, personne n'a envie de faire ça. On voit bien le modèle : la fondation Clinton, la fondation Bill Gates... On le voit aussi dans le cinéma avec le tax shelter qui pourrait le secteur. Alors, grâce au tax shelter, effectivement, la production belge ne s'est jamais aussi bien sentie, mais ça amène dans le jeu, des gens qui ne devraient pas y être, qui font juste de l'évitement fiscal. Et j'ai chaque fois envie de dire : «Puissance publique, gardez votre puissance, retrouvez votre puissance, plutôt qu'aller faire des cadeaux fiscaux à ces acteurs qui font de l'évitement fiscal et disent, c'est super, je suis devenu producteur de cinéma, et puis on va apprendre qu'ils vont aussi devenir producteur de théâtre, c'est génial, et grâce à ça j'ai évité autant d'impôt», non ! Retrouvez votre puissance !

Et même par rapport aux appels citoyens, on doit aussi faire attention à ce discours-là. Pour financer nos investissements sur l'ouverture du Caméo Namur, nous avons décidé de nous passer des banques et on a lancé un appel à obligations. On espérait atteindre 100.000 €, on en a obtenu 650.000 € par des prêts citoyens. C'était très gai de pouvoir dire, on se passe des banques. Mais derrière, il y a des risques de dérive : un député MR a interpellé le ministre de l'Économie

en disant «Regardez, c'est génial, il faut arrêter de financer toutes ces structures, elles arrivent à se financer elles-mêmes !». On s'est dit : «On est très contents que nos investissements ne passent plus par des banques, mais notre fonctionnement structurel, lui, doit bien passer par la puissance publique.»

Donc c'est pour ça que je redis à tous les politiques que je peux voir, «Vous êtes une puissance publique, retrouvez votre puissance». Et la puissance, c'est l'impôt. Je sais que la Communauté Française n'a pas de capacité fiscale, mais les Régions bien, et donc retrouvez votre puissance.

### Alda Greoli :

Retrouver sa puissance, je n'ai pas de problème avec ça, tant qu'on laisse l'autonomie aux associations. Parfois certains confondent.

### Yvette Lecomte :

Pour répondre à cette question en envisageant toujours la réalité de l'angle de vue situé au Ministère, je soumettrai à votre attention deux ou trois informations qui relaient la question du financement telles qu'elles apparaissent dans le *Contrat d'Administration* passé entre le Gouvernement et l'administration du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Tout d'abord, situons à un niveau élevé de généralité, les enjeux des missions générales attribuées à l'Administration générale de la Culture, à savoir «la mission de créer en Fédération Wallonie-Bruxelles les conditions du développement d'un ensemble diversifié et le mieux réparti de pratiques artistiques, créatives et culturelles, auprès d'un maximum de citoyens, d'acteurs et de consommateurs, par un soutien financier, promotionnel, matériel et formatif aux personnes et organismes qui y contribuent, afin de favoriser le

développement humain des individus et leur ancrage dans l'environnement culturel qu'ils composent».

Ensuite, on peut lire dans le *Contrat* des objectifs stratégiques et opérationnels basés notamment sur la réflexion suivante : «La raréfaction des ressources de l'administration et l'évolution des réalités de terrain nécessitent de nouvelles méthodes de gestion : le décloisonnement des secteurs, l'attention portée à l'usager, l'harmonisation des tâches et la meilleure connaissance des opérateurs et de leur action, sont au cœur des préoccupations de l'administration générale de la culture.»

Ainsi, parmi les objectifs stratégiques que j'évoque, je cite plus particulièrement «évaluer les systèmes d'aide dans le domaine culturel et chercher des nouvelles formes de financement, établir l'inventaire et mener des audits des mécanismes de financement existants en Fédération Wallonie-Bruxelles (Loterie Nationale, subventionnement structurel), évaluer et mettre en place des modèles innovants (partenariats public-privé, objectifs macro-budgétaires, modèles juridiques nouveaux (fondation culturelle), dispositifs fiscaux, enveloppe «projets nouveaux», mécénat.»

Puisque Gouvernement et administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles se sont accordés sur ces objectifs, nous pouvons réaliser qu'ils constituent bien une part du plan de travail de l'administration.

### Jean Cornil :

Je me réjouis de cette prise de conscience par rapport à l'insupportable dictature du chiffre et du gouvernement par les nombres, dont Alain Supiot a théorisé en droit une certaine manière permanente. Il faut arrêter du quantitatif permanent ! Et le discours politique, d'ailleurs, si

vous le remarquez, c'est du quantitatif permanent !

On parle de l'inversion de la courbe du chômage, du taux de croissance ! Le classement des universités, Shanghai... Cette espèce d'enfermement dans une logique de management, coach, quantitatif, c'est, je dirais, le démon de l'empirisme anglo-saxon qui est multiséculaire, qui est en train d'irriguer toutes les activités, toute l'audace, toute la finesse, toute l'impureté - éloge de l'impureté du monde associatif - de la vie associative. C'est d'une certaine manière, oui, la banalité du chiffre permanent.

Deuxièmement, je pense que c'est toute la difficulté d'épouser le mouvement d'une société dans ses transformations profondes sans les étouffer, entre d'un côté le cristal, si j'ose dire, de la norme, du décret, de la loi, et de l'autre, la fumée, le brouillard de toutes ces initiatives qui sont en train de s'exprimer.

Donc comment garder les grands acquis de la modernité qui tracent, où la loi trace, où le pouvoir politique trace des visions à moyen ou long terme, et en même temps, une société où la mobilité géographique, culturelle, professionnelle, est en train, sans s'ouvrir, de se dilater de plus en plus. Alors qu'avant, on avait les piliers, on avait la vie qui était relativement bien structurée, la profession était une profession, on avait du travail.

Donc toutes ces transformations-là sont difficiles pour le législateur, pour le pouvoir politique au sens large, à mettre en œuvre. C'est une oscillation, une négociation permanente entre le cristal de la loi et, je dirais, la fumée de toutes les initiatives les plus modestes qui s'expriment.

Et enfin, je dirais que la question fiscale, la question du financement

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

est absolument essentielle. Je pense qu'on est dans une société qui est de moins en moins la société du travail et de plus en plus la société du loisir, du divertissement, de la culture, peu importe comment on l'appelle. Et donc le poids de la fiscalité - et je sais que ça ne dépend pas de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais du gouvernement fédéral pour y avoir été lié pendant un certain temps de ma vie - est absolument central ! Et donc, réfléchir par exemple sur le financement alternatif, le financement sur l'immobilier, le financement sur le patrimoine, sur la succession... Parce que les inégalités, ce n'est pas tellement par le travail, c'est d'abord par la transmission du patrimoine ! Thomas Piketty est lumineux à ce sujet sur trois siècles d'analyse. C'est, me semble-t-il, une question dont le politique doit s'emparer pour permettre justement de refinancer, sous un mode souple, des secteurs qui sont absolument essentiels : bien sûr, la sécurité sociale, et puis après refinancer tous les secteurs publics au sens large, et en particulier, la vie associative et l'éducation permanente.

Là où l'Éducation permanente, populaire et politique déserte, on voit ce qui arrive. Avant c'était le Parti Communiste dans les campagnes françaises, aujourd'hui, c'est le Front National dans les banlieues de Lille. Et donc effectivement, je pense qu'il y a là un rôle par la présence même du lien social et pas de l'État, qui me paraît absolument essentiel, et c'est tout à l'honneur et la dignité de la vie associative et de l'éducation populaire.

### Jean Blairon :

Je voudrais d'abord remercier Yvette et Pierre d'avoir bien mis en lumière - il ne faut pas le sous-estimer - que nous sommes dans une forte controverse.

Et donc s'opposent aujourd'hui, me semble-t-il, une conception du

## Les enjeux du secteur de l'éducation permanente

développement culturel déjà critiquée en 1973 par Michel de Certeau ou une conception de la démocratie culturelle, ce n'est pas la même chose. Et je pense qu'il faudra faire le rapport de forces pour faire peser la balance du côté de la démocratie culturelle. Celle-ci, pour rappeler Marcel Hicter, «c'est la culture par chacun et avec chacun dans une optique de développement de tous». J'aime bien cette formule parce qu'elle se croise facilement avec celle de Joseph Stiglitz, l'économiste, qui dit «Le développement, c'est le développement des potentialités de chacun, individu et groupe». Et donc, ça veut dire que nous ne sommes pas dans une logique de ministère dépensier, mais dans une logique de ministère d'investissement. Il s'agit de réfléchir en termes d'investissement dans un socle où on essaye de construire une société de semblables, qui sont dotés de protections, mais aussi de supports qui leur permettent de se développer, se réaliser. Voilà, ça c'est le premier enjeu.

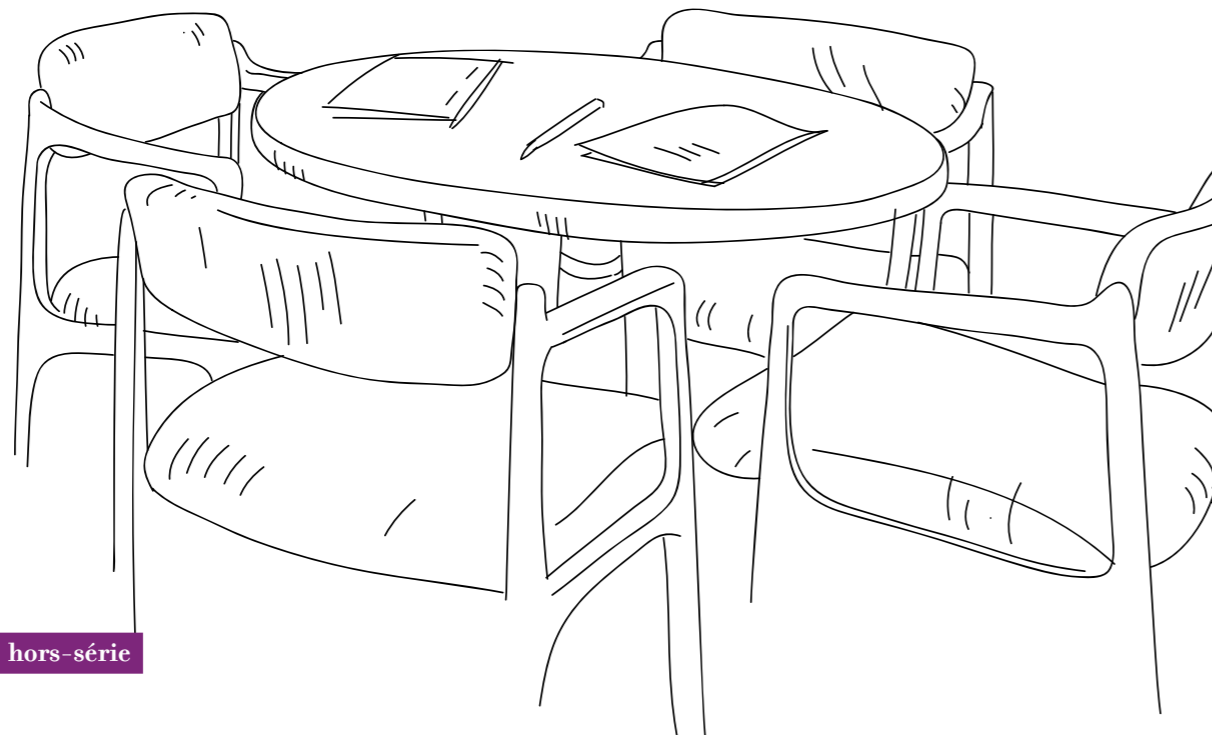
Le second, c'est d'abord une question de conception. Et donc, puisque nous sommes des investisseurs, je pense qu'on se soucie de notre moral.

Et je pense que notre moral se porterait mieux si... j'ai trois suggestions.

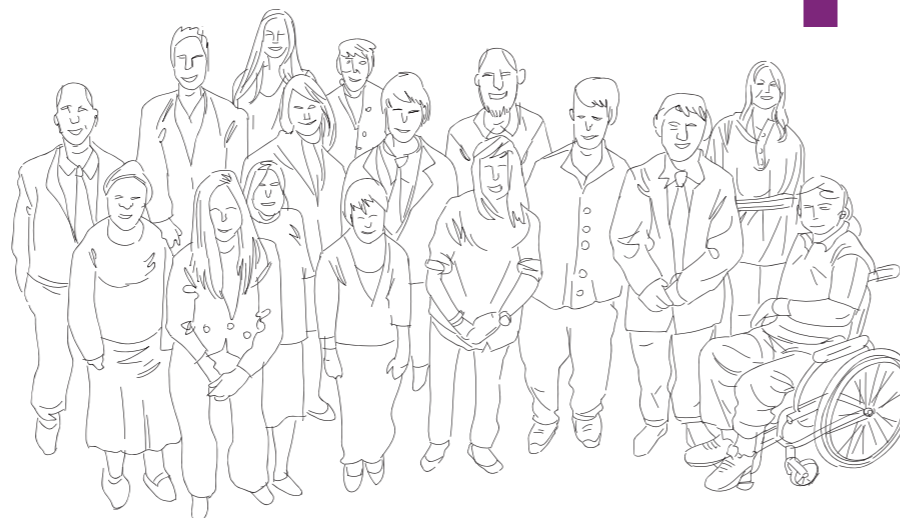
On a beaucoup parlé de l'évaluation du Décret. Effectivement, je crois qu'il faut prendre la mesure des écarts entre les intentions du décret et son incarnation dans les procédures actuelles. Il me plaît de vous rappeler que l'exposé des motifs en 2003 disait ceci : «Le décret garantit le financement à durée indéterminée lié à la reconnaissance des frais de fonctionnement et d'emploi, et il met en place un mécanisme de contrat-programme de cinq ans pour le financement des activités.» Nous en sommes loin. Ce n'est pas ça qui a été mis en œuvre. Là, il y a un écart qu'il faudra étudier.

Alors je pense qu'il serait bon, ici, d'objectiver et de réduire ce que j'appellerais des ponctions visibles et des ponctions cachées. Les ponctions visibles, on les connaît, le financement à 100 % tarde un peu à se mettre en place. Moi je souhaiterais qu'on calcule le montant total du désinvestissement depuis 2003. Finalement, de quoi on parle ? De combien on parle ?

Les ponctions cachées me semblent concerner par exemple tous les mécanismes où les associations en font plus pour être sûres de faire assez. Aussi tous les reports, les non-reports de ce surplus d'une année sur l'autre. Enfin toutes les activités non agréées mais qui sont réalisées quand même. Et je rappelle que l'exposé des motifs de 2003 avançait que les contrats-programmes, je cite : «doivent permettre de valoriser des activités autres que celles qui font l'objet d'un agrément dans un ou plusieurs axes». Donc là il y a un autre écart qu'il faudrait probablement également étudier. Et enfin, je pense que notre moral d'investisseurs se porterait mieux si nous étions un peu moins soumis à des réformes hasardeuses, incertaines et en partie obscures à propos desquelles on entend dire tout et son contraire, la réforme APE par exemple. On va finir par nous dire «Construisez dans un monde qui bascule, où vous pouvez disparaître». ■



## DES TENSIONS À L'OEUVRE DANS LA DÉMARCHE D'ÉDUCATION PERMANENTE



Le projet Ébullitions citoyennes initié par la FESEFA est né il y a environ cinq ans. Nous étions partis du constat, qui est encore présent, du manque de visibilité du secteur de l'Éducation permanente. Lors de sa conférence, Christian Maurel a parlé d'une crise de la reconnaissance, il a évoqué également les « invisibles »... Serions-nous, aussi dans ce secteur, des « invisibles » ? À l'interne mais également vers l'externe. Nous avons des réalités de terrain différentes : des petites associations, de grandes associations, des anciennes, des nouvelles, avec des pratiques très diversifiées, mais qui vont toutes dans le même sens : la transformation de la société.

Pour développer certaines tensions à l'œuvre dans nos questionnements, nous donnons la parole à deux associations actives dans le secteur depuis plusieurs décennies : les Équipes populaires, et Peuple et Culture.

Du côté des Équipes populaires :  
Jean-Michel Charlier,  
secrétaire général



Jean Michel CHARLIER

*Il est secrétaire général des équipes Populaires, mouvement d'éducation permanente actif en milieu populaires, dont les finalités visent à construire, par la participation citoyenne, plus d'égalité et de justice sociale. Ils sont particulièrement mobilisés sur les thèmes de l'accès au logement, de l'accès à l'énergie, de la lutte contre la pauvreté. Journaliste de formation (UCL) et après avoir travaillé*

*2 ans comme formateur médias dans un atelier de production audiovisuelle proche des mouvements d'éducation permanente (le CPC), il est entré aux équipes Populaires en 1988, comme animateur-formateur communautaire. En 2002, il a pris les fonctions de secrétaire général. Il est membre du CA de la FESEFA et de la chambre EP depuis 2002, puis membre du CSEP depuis 2005.*

Effectivement, au cours des ateliers politiques d'Ébullitions citoyennes, la question de la tension des publics a été plusieurs fois soulignée, et je rappellerai aussi que, lors de la dernière évaluation du Décret, la question des « milieux populaires » - concept que l'on trouve dans le Décret comme étant un public prioritaire avec lequel nous devons travailler - cette question des milieux populaires fait tension inévitablement aujourd'hui. C'est à ce niveau-là que je souhaitais apporter une contribution. Je représente une organisation qui s'appelle « les Équipes populaires », donc nous avons le mot « populaire » dans notre nom, forcément nous y avons réfléchi et

nous le pratiquons au quotidien, et nous avons tenté d'y donner des réponses adaptées, en adéquation avec les évolutions de la société d'aujourd'hui.

Rapidement, on peut rappeler ce que nous dit le Décret sur la question des « milieux populaires » : « C'est un groupe de participants composé de personnes avec ou sans emploi, qui sont porteuses au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire, ou de personnes en situation de précarité sociale ou de grande pauvreté ». Il y a donc une définition qui est là. Elle nous satisfait, ou pas. Il nous semblait en tous cas, dans les Ateliers politiques d'EC, que cette définition était relativement peu satisfaisante, car elle apparaissait peu claire dans l'esprit des représentants d'associations, d'autant plus qu'on nous dit que pour être reconnu en Axe 1, il faut notamment travailler avec les milieux populaires.

Aujourd'hui, on s'aperçoit aussi qu'il y a une représentation des milieux populaires qui est parfois très étroite. On les réduit aux publics touchés par la désaffiliation, touchés par

## DES TENSIONS À L'OEUVRE DANS LA DÉMARCHE D'ÉDUCATION PERMANENTE

l'éloignement des processus de mises à l'emploi ou des réseaux de relations sociales. Aux Équipes populaires, nous nous appuyons fortement dans notre interprétation sur la façon dont Christian Maurel a présenté, ce matin, la notion de « peuple ». Il y a quelque chose qui fait écho particulièrement chez nous, et qui nous semble compléter la notion présente dans le Décret, c'est cette notion de « peuple souffrant ». Pour nous, une des caractéristiques fondamentales des milieux populaires avec lesquels on veut travailler, c'est cette question des rapports de domination, qu'ils soient d'ordre culturel, social ou économique.

Pour développer cette caractéristique importante, je vais vous lire un extrait d'une étude que nous avons réalisée sur le sujet et qui dit : « Face à une conception où nous formons tous le « peuple », se construit une image plus restrictive, plus connotée socialement, qui touche aux couches les plus populaires et les plus défavorisées de ce peuple que l'on voudrait universel. Il s'agit de la masse de ceux qui subissent des dominations d'ordre social, économique et culturel, et qui est constituée par la fraction souffrante du peuple, souvent la plus nombreuse, pouvant rassembler des personnes et des groupes sociaux exclus à certains moments de la participation politique. C'est le « petit peuple » souvent méprisé et décredibilisé lorsqu'il prend la parole ou lorsqu'il exprime ses craintes et ses désaccords. Ce sont les « gens de peu » que certains prennent de haut, qui sont relégués dans des emplois, ou des filières scolaires, ou des territoires aux marges de la sphère décisionnelle. Mais ce sont aussi les figures populaires que l'on regarde avec sympathie pour leur sagesse, leur langage savoureux, leur attachement à certaines traditions. »

Et donc, entre un chômeur de longue durée, une travailleuse cumulant les contrats précaires, un ouvrier craignant pour l'avenir de son emploi, un

bénéficiaire du revenu d'intégration... les ponts se construisent difficilement. Alors comment touche-t-on, comment coalesce-t-on dans nos processus, dans nos dispositifs les publics qui sont placés dans des situations de domination ?

On s'est appuyé fortement dans notre réflexion sur les travaux de Robert Castel, qui décrivait les milieux populaires comme l'ancienne « classe ouvrière » divisée, fractionnée en trois grands ensembles : les « intégrés », qui bénéficient d'un emploi apparemment sécurisé, les « vulnérables » qui sont en relation temporaire avec le marché de l'emploi, qui vont et qui viennent, qui sont en insécurité permanente, et enfin, les « désaffiliés » qui ne rêvent même plus de l'emploi.

Et cela c'est uniquement dans le rapport à l'emploi, mais on peut faire le même type de rapprochement avec l'insertion dans les réseaux sociaux, et aussi en lien avec la mobilité, qui est de plus en plus importante à prendre en compte.

Donc, on s'aperçoit que ces personnes vivent une série de divisions. Elles sont de plus en plus divisées entre elles. La société a atomisé les personnes.

Aux Équipes populaires, nous avons mené des campagnes autour de la stigmatisation des chômeurs ; on s'aperçoit que les travailleurs actifs se sentent parfois adversaires des travailleurs sans emploi. Donc au sein d'une même catégorie sociale, ce que nous appelons les « milieux populaires », on est face à une série de divisions devant lesquelles nous devons lutter au quotidien. Ce que nous avons fait dans un premier temps, c'est regarder si les publics que nous touchons aujourd'hui sont représentatifs de cet ensemble très diversifié. Nous avons fait une analyse en interne sur ces questions-là, et on s'aperçoit qu'effectivement, on touche ces personnes, de plus en plus,

mais très souvent on a des difficultés à les mettre ensemble, à construire des dispositifs où à la fois on fait se rencontrer des personnes qui sont en situation de désaffiliation, pour reprendre les termes de Robert Castel, et les personnes qui sont en situation d'insertion.

Donc, d'une part, il faut compléter la définition du Décret telle que nous la connaissons, par cette approche, parce qu'elle nous semble plus en adéquation avec la réalité qu'on vit au quotidien. Et d'autre part, être vigilant sur la compréhension des motifs du Décret concernant les milieux populaires, et c'est une des choses qu'on peut reprocher au Décret, c'est qu'il ne dit pas pourquoi on doit travailler « notamment avec les milieux populaires ». Il aurait été intéressant que le législateur se mouille peut-être davantage sur cette question :

« Pourquoi est-ce important de travailler avec les milieux populaires ? » Christian Maurel nous a déjà donné de nombreux éléments de réponse. Pour ma part, j'en ajouterais un, et je fais le lien avec ce que dit la Ministre dans l'interview qu'elle a accordée au beep - et dont vous avez reçu un exemplaire dans votre farde de participant - quand elle parle de l'enjeu de la cohésion sociale. On sait tous qu'entrer dans des dynamiques et des dispositifs d'éducation permanente, si déjà le lien social est absent, c'est impossible. Et de plus en plus aujourd'hui, on est sans doute amené à travailler ce lien social avant de pouvoir entrer réellement dans des dispositifs d'éducation permanente. Cet enjeu de la cohésion sociale, il est fondamental.

Je voudrais terminer par deux petites choses qui concernent les publics de l'éducation permanente. D'une part, il est fondamental de travailler dans des logiques de mixité quand on le peut, là où on le peut, d'aller vers ces logiques,

## DES TENSIONS À L'OEUVRE DANS LA DÉMARCHE D'ÉDUCATION PERMANENTE

parce que le danger de la ghettoïsation de certains publics nous guette aussi à certains moments. Ne travailler qu'avec les plus démunis, avec les plus exclus, c'est peut-être - je vous renvoie la question - d'une certaine manière être complice de ce que nous constatons aujourd'hui dans les évolutions de société. Pour moi, c'est totalement insuffisant de se dire que le public de l'Éducation permanente, c'est celui de l'exclusion sociale. Une deuxième chose que je voudrais mettre aussi en interrogation, c'est qu'on s'aperçoit que pour toucher les personnes, aussi diversifiées soient-elles dans leur appartenance et leur réalité, cela devient de plus en plus difficile. Comment ne pas être mis dans l'obligation d'aller vers ? À une certaine époque, le public venait vers nos associations, vers nos mouvements. Aujourd'hui, on est très souvent dans une logique qui est

inversée : c'est comment allons-nous vers ces publics, comment les touchons-nous... ? On est contraint par la réalité des choses. Il y a des institutions qui touchent des publics parce qu'elles rendent des services, par exemple en aide individuelle, qui touchent des personnes que nous voudrions toucher avec l'Éducation permanente, avec lesquelles nous voudrions travailler.

On s'aperçoit aussi que, dans les invitations au partenariat, nous sommes interpellés par un terme que nous rejetons totalement au niveau du Conseil Supérieur de l'Éducation Permanente, c'est celui de «publics captifs». Travailler avec des CPAS, travailler avec des organismes d'ISP, travailler avec des maisons médicales, travailler avec une série de lieux en partenariat... où l'on fait éclater certaines frontières, ça permet de toucher certains publics,

ça permet de travailler avec eux dans des dispositifs qui sont autres que ceux qui leur sont proposés dans un cadre restreint. Découvrir des dispositifs qui vont les amener dans des logiques de puissance d'agir. Et donc dans ces difficultés de terrain, on relève qu'il y a une série de frontières d'ordre institutionnel qui existent sur cette question des partenariats, et qui sont notamment liées aux compétences des Régions et des Communautés, et qu'il conviendrait aussi de les questionner dans la perspective de construire une démocratie culturelle qui soit plus complète encore. C'est une question que je vous relance, et qui a été également pointée dans les débats de «Bouger les lignes».

Du côté de Peuple et Culture :  
Jean-Luc Degée, vice-président



Jean-Luc DEGÉE

*Formateur d'acteurs associatifs et syndicaux, il est vice-président de Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles et membre du Conseil Supérieur de l'éducation permanente. Il a publié plusieurs ouvrages et articles sur l'éducation ouvrière, l'éducation populaire et l'éducation permanente.*

Ce que je vous propose ici pour commencer, c'est d'évaluer avec vous les modifications dans les champs social, éducatif, économique, de la santé, et bien sûr dans le champ culturel... depuis une quinzaine d'années. Pourquoi une quinzaine d'années ? Parce que d'une part, les années 2000 sont celles où a été pensé, écrit et puis promulgué le Décret

que nous connaissons, et d'autre part, parce que c'est le début de l'impulsion des politiques d'État Social Actif. Avec des conceptions qui sont non seulement contradictoires, mais aussi antagonistes. L'une percolant sur les autres. Et donc la résistance, je l'aborderai dans la deuxième partie de mon intervention.

Je relèverai trois aspects dans ces modifications fondamentales.

Le premier, Jean-Michel y a fait largement allusion, ce sont les transformations de la société avec la précarisation croissante, l'augmentation des inégalités, et donc la nécessité de travailler avec des

publics qui paradoxalement sont de plus en plus en situation de souffrance. Je dirais même que ce sont les 99 % de la population. Les publics populaires aujourd'hui en situation de souffrance, par l'exploitation, par la domination, par l'aliénation, c'est les 99 %. Mais il y en a qui sont au cœur de la souffrance, et ceux-là sont souvent des publics contraints et avec lesquels il nous est empêché de travailler, ou en tous cas, il n'est pas valorisé que nous puissions travailler avec eux. Et donc, pour moi, il y a là une revendication que nous devons porter sur la possibilité d'élargir toutes nos actions vers les publics les plus larges possibles, qu'ils soient contraints ou pas.

Le deuxième aspect, qui s'accompagne d'un vaste sentiment collectif d'impuissance, c'est la question de la valorisation des groupes d'appartenance. C'est ce que Pierre Rosanvallon a qualifié de public «désaffilié». Et il faut combiner cette notion de public désaffilié avec celle de «public nomade», y compris militant, c.-à-d. qui passe d'une association à une autre ou d'un champ d'investissement à un autre. D'où la difficulté qu'a bien pointée Jean-Michel aussi, de trouver ces publics. Nous avons de plus en plus de difficultés à remplir des clubs, des comités de quartier... bref toute une série d'initiatives citoyennes surtout quand elles ont une dimension collective. Et là c'est un réel problème, d'autant plus qu'il nous est de plus en plus interdit de travailler les différentes étapes du processus, dont celles de création de liens sociaux, de «faire du social». En lien également avec ce que Christian Maurel a dit ce matin, les étapes de confiance en soi, de respect de soi, d'estime de soi sont absolument indispensables. Alors, quand on nous dit ces activités-là vous pouvez les valoriser mais à un dixième ou au mieux un tiers de votre temps d'activités EP... c'est vraiment problématique. Parce que sans ces étapes-là nous ne pouvons

pas faire de l'éducation populaire. On ne force pas les gens dans une sorte de parcours accéléré, où on met de côté la relation de la confiance, et le temps nécessaire pour construire le lien. Donc là c'est une belle contradiction entre les exigences administratives de plus en plus pointues, la baisse générale du taux de participation, et entre les étapes du processus dont certaines sont valorisées et d'autres pas, et l'importance du travail sur la construction du lien social.

Troisième aspect, qui est plus particulier et sans doute le plus difficile à cerner aujourd'hui, c'est l'aspect socio-politique. Il y aujourd'hui une grande méfiance vis-à-vis des institutions. C'est clair. Et cela touche aussi les associations. Donc ici on pourrait parler de public «défiant», dans le sens où il se défie par rapport à tout type d'intervention institutionnelle, et les actions associées sont parfois conçues comme telles. Et du public «défiant» au public «déviant» - avec ces soupçons de populisme qui nous sont lancés un peu partout à l'occasion de la moindre critique des systèmes - on sera bientôt dans la perspective de rééduquer les «déviantes» ! J'exagère peut-être un peu mais on en reparlera. Quand vous entendez certaines réflexions après l'élection de Trump : «Le peuple a mal voté ... donc il faut rééduquer le peuple»... C'est grave si on en est là. Et donc, c'est toute la question importante de l'indépendance des associations, du travail critique, de la reconnaissance de l'utilité des associations... C'est inscrit dans le préambule du Décret, dans l'exposé des motifs, et en même temps on donne de moins en moins les moyens de le faire, notamment par un financement insuffisant, on le sait.

Une autre dimension qui encadre tous ces débats, c'est le développement des politiques de l'État Social Actif. L'État Social Actif c'est quoi en gros ? C'est adapter le public à l'emploi, avec l'emploi comme seule perspective d'intégration. C'est

## DES TENSIONS À L'OEUVRE DANS LA DÉMARCHE D'ÉDUCATION PERMANENTE

déléguer les missions de contrôle et de sanction à différents acteurs. C'est, pour reprendre une des expressions employées dans l'État Social Actif, «faire de chacun des entrepreneurs de sa vie»... Mais ce qu'on ne dit pas c'est qu'on en fait en même temps le concurrent de tous les autres. On est donc bien dans une démarche purement individuelle. Et pour aller encore plus loin, si on observe ce qui se passe dans le champ social - et c'est ce que nous renvoient les travailleurs sociaux - on n'est même plus dans l'accompagnement de la souffrance, on en est à rajouter de la souffrance à la souffrance, par les dispositifs d'intégration et de contrôle qu'on met en place. Actuellement, le cri d'alarme vient du champ social, et je vous citerai un exemple de témoignage d'un directeur d'une organisation d'insertion socioprofessionnelle : «Dans le contexte actuel, le risque existe de transformer un acte émancipateur d'apprentissage en un acte d'injonction normative, implicite ou explicite, risque de plus en plus présent avec les contraintes que font peser le plan d'accompagnement des chômeurs, ou le projet individualisé d'intégration sociale (PIIS).» Ça c'est dans le champ du social. Maintenant dans quelle mesure est-ce que ce n'est pas en train de percoler dans le champ de l'Éducation Permanente et dans le champ culturel ? Ça je pense que c'est une véritable question aujourd'hui. Et il y a quelques signes qui peuvent nous inquiéter.

Par exemple, cette éventualité de réforme institutionnelle qui transférerait les compétences culturelles vers les régions. Alors on peut avoir le débat pour ou contre la régionalisation de l'Enseignement et de la Culture, mais la vraie question est : quelle définition de l'éducation permanente va-t-on alors avoir dans les régions, sachant qu'elles sont très engagées dans les plans d'activation ?

## DES TENSIONS À L'OEUVRE DANS LA DÉMARCHE D'ÉDUCATION PERMANENTE

Le deuxième signe vient du web : si vous tapez sur un moteur de recherche le terme «activation citoyenne» vous trouverez un renvoi à toutes les associations d'éducation permanente. Donc, vous êtes des activateurs de citoyens...

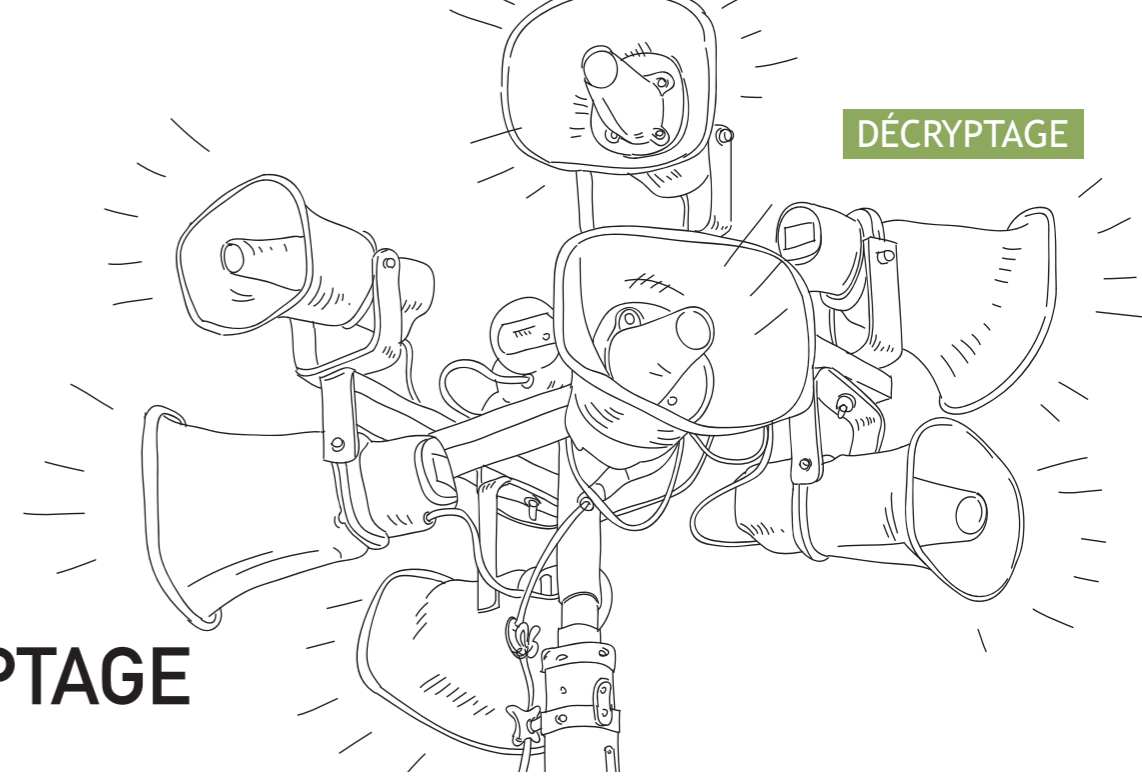
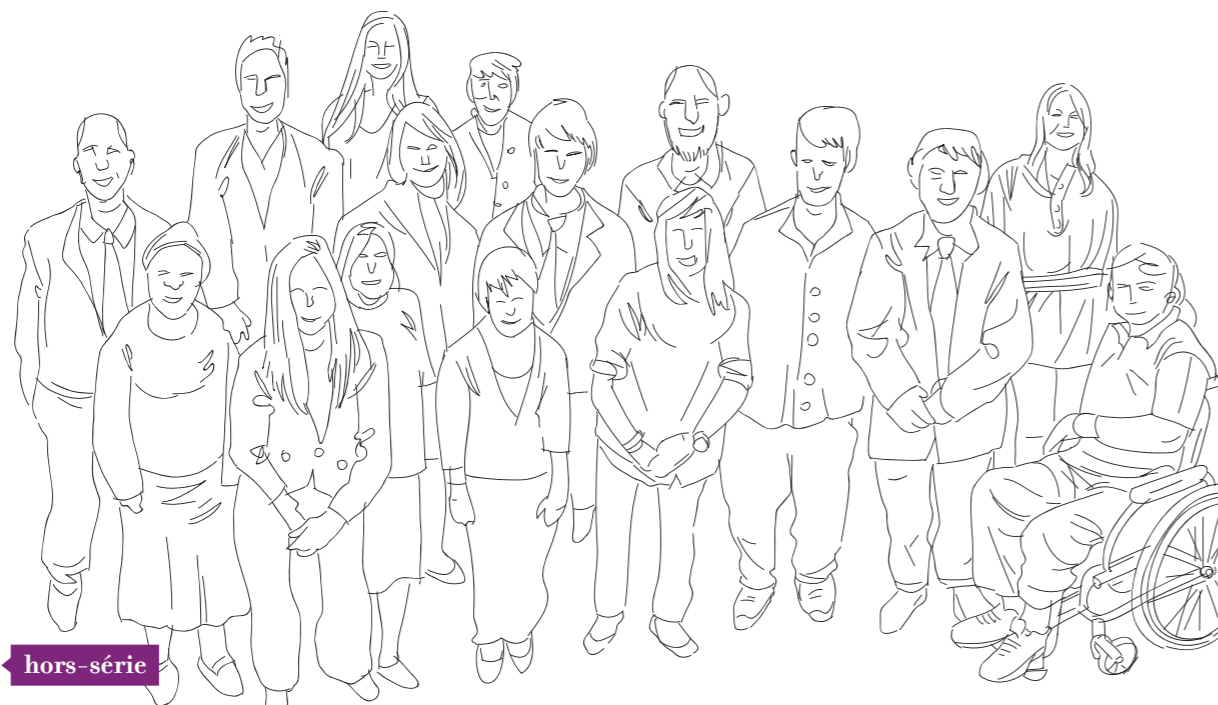
Troisième signe : on a eu, lors d'une visite d'inspection, la réflexion suivante : «Mais vous n'activez pas vos publics comme c'est prescrit dans le Décret !» Alors, si on en est là, on est loin de l'esprit de l'éducation populaire. Parce que le Décret ne parle évidemment pas de l'activation des publics. Il parle de responsabilisation, d'émancipation, ce qui est tout à fait différent !

Donc ces notions d'activation sont tout à fait à l'opposé de celles d'émancipation, et ce que nous devons revendiquer c'est cette émancipation. Et c'est là mon coup de colère d'acteur aujourd'hui ! Parce qu'il y a des conséquences terribles pour les publics de ces activations... La non-reconnaissance, la citoyenneté de deuxième zone, on n'a plus que des devoirs, les droits

passent après... Et il y a deux poids deux mesures : des citoyens qui ont d'abord des droits et puis des devoirs, et d'autres qui ont d'abord des devoirs et puis éventuellement des droits... C'est une concurrence entre les personnes, et c'est aussi un ressentiment pour les intermédiaires, dont les associations. Le secteur social est en train d'en faire les frais, mais demain ce sera peut-être celui de l'Éducation permanente. Et pour les travailleurs en particulier, c'est une souffrance au travail qui s'est développée depuis quelques années, qui commence à être exprimée, et qui se manifeste par la recherche du sens de leur action. Qu'est-ce qu'on fait ? Qu'est-ce qu'on doit faire dans ce contexte ? D'autant plus que, comme on a une professionnalisation du secteur, on a de jeunes travailleurs qui ont été formés dans une université ou dans les hautes écoles, et qui ont une définition de l'éducation permanente qui n'est pas celle que nous définissons ici dans le cadre du Décret. Et d'autre part, on a une multiplication des procédures qui remplacent de plus en plus les processus dans notre travail.

Donc je dirais en conclusion, qu'on est de plus en plus dans une Éducation permanente qui d'une part, est empêchée, en tous cas limitée, mais aussi une Éducation permanente qui est incertaine - la pression de la précarisation touche aussi le secteur aujourd'hui - et enfin, une Éducation permanente qui peut-être, demain, va être dénaturée si nous n'y prenons garde.

La logique d'action c'est non pas de se battre sur notre seul terrain en disant «Défendons la conception de l'émancipation dans l'Education permanente», mais c'est au contraire de dire «Cette notion d'émancipation, nous devons aussi la porter dans les autres secteurs». Et travailler avec les acteurs de ces secteurs qui sont en critique par rapport à ces politiques d'activation pour leur proposer une dynamique d'émancipation collective. ■



## DECRYPTAGE



### Mies en réflexion par Christian Maurel

Je vais, non pas faire une synthèse de tout ce qui a été débattu dans le cadre de cette journée, mais pointer quelques éléments qui m'ont particulièrement interpellé, et que je vous renvoie de mon point de vue particulier, également venant de France.

La première idée que je voudrais partager, en reprenant une idée d'un philosophe du Moyen-Âge qui s'appelle Nicolas De Cues sur la «machine de l'Univers», c'est l'idée que l'éducation populaire est centre partout et circonférence nulle part. Cela veut dire qu'il n'y a pratiquement pas de secteur d'activité qui échappe à l'éducation

permanente. Il y a deux manières de faire de la recherche : soit le directeur de recherche distribue les tâches parce qu'il a seul l'idée, le concept fondamental de la recherche et que tous les autres sont ses subordonnés ; soit, comme le fait Pierre Bourdieu dans le film que vous avez peut-être vu «La sociologie est un sport de combat», il fait un travail collaboratif autour de la construction d'un objet scientifique. Donc, il n'y a pas de terrain dans lequel il n'y a pas de posture qui puisse échapper à l'éducation populaire. Donc, être partout c'est bien, le problème c'est que l'on n'est pas visible partout. Je pense que l'éducation permanente est victime de son propre développement, et de l'importance qu'elle a dans la société. Sans que

pour autant, partout, on emploie le terme d'éducation permanente. Il y a des secteurs comme chez les vôtres, les associations, les institutions ou les mouvements reconnus... qui emploient le terme «éducation permanente», mais il y a de l'éducation permanente dans plein de secteurs, il y a des pratiques d'éducation populaire et permanente qui associent tout le monde, par le «par», et qui mettent les gens en mouvement dans des secteurs qui semblent très éloignés a priori.

Deuxième remarque, il y a un mot qui m'a interpellé et qui va dans le même sens, c'est le côté incertain, voire empêché, de l'éducation populaire. C'est une question qu'on soulevait déjà dans les années 90 en France - et je fais volontairement une comparaison entre deux réalités différentes, car la comparaison est une des bases de la démarche scientifique - c'est «comment permettre que des individus qui sont sujets à l'itinérance - c.-à-d. qui ont perdu leurs points de repères - puissent redevenir les sujets de leur itinéraire, c.-à-d. rentrer dans des parcours positifs, des parcours de construction de soi, d'émancipation... Ce mot a été souvent prononcé dans les débats, notamment par la ministre, et je voudrais souligner à cette occasion, que dans les échanges que je vois aujourd'hui, il y a une liberté de ton que je ne vois pas en France, une liberté les uns envers les autres et envers le pouvoir politique qui est remarquable ! Donc pour prolonger cette question de

l'incertitude, j'ajouterais la question de savoir comment faire si les structures qui sont chargées d'accompagner ces parcours d'émancipation sont elles-mêmes sujettes à l'itinérance ? C.-à-d. à l'incertitude. Peut-on faire, des acteurs qui se sentent incertains du lendemain, des points de repère pour que des personnes puissent retrouver une logique de construction d'elles-mêmes ? C'est une question extrêmement importante.

Ce qui me rassure dans les échanges de la journée, ce sont les réponses apportées par la ministre. Le point de vue de la ministre qui dit : «Pour moi, il n'y a pas de doute - et je ne discute plus de ce genre de choses - que l'éducation permanente est un levier du changement social.» Donc, ça veut dire que ça remet l'éducation populaire dans sa légitimité. Vous pouvez partir ce soir sur un accord entre la puissance publique et vous-mêmes sur l'idée que, si vous vous inscrivez en tant que structure d'éducation permanente dans une logique de changement social, vous êtes légitimement dans la bonne direction. Pour parler comme Max Weber, l'État - malgré toutes les difficultés qu'il rencontre aujourd'hui - est la seule structure à avoir le monopole de la violence physique et symbolique, ou de la puissance physique ou symbolique. D'ailleurs, il y a eu des remarques qui disaient : «Il faut que l'État retrouve sa puissance.» Ce matin, on a beaucoup parlé de «puissance d'agir», et que nous on est là pour que les personnes retrouvent leur puissance d'agir, mais pour que cela soit possible, il faut que l'État lui-même reprenne barre et autorité sur cette puissance d'agir, et d'une certaine manière, tienne tête à ce qui remet en cause la démocratie, via les services publics, la sécurité sociale, l'impôt, le partage des richesses, la lutte contre les inégalités... C'est un élément extrêmement important. Une autre remarque que je voulais

vous renvoyer, vous avez beaucoup parlé d'évaluation. C'est une question complexe. Entre nous, il faut quand même savoir si on réussit ou si on ne réussit pas. Et déjà bien avant que vous ayez un Décret, les associations se posaient la question de savoir : «Notre projet, ça marche ou ça ne marche pas ? Est-ce qu'on arrive à lutter contre les inégalités ? Est-ce qu'on arrive à faire que les citoyens trouvent la possibilité de participer à la vie de la Cité ? À être des habitants actifs ?...» Il fait bien avoir quelques indicateurs d'évaluation sans tomber dans une espèce de machinerie mécanique qu'on s'appliquerait à soi-même. Alors moi, je n'ai pas par principe d'opposition à l'évaluation. Le problème, c'est de savoir ce qu'on évalue d'une part, et d'autre part, comment on construit les indicateurs d'évaluation. J'ai entendu quelque chose qui m'a beaucoup intéressé, il faut d'une part faire confiance à l'intelligence des citoyens - ça veut dire qu'on pourrait associer à un moment donné les citoyens à une évaluation de ce qui se fait - et d'autre part avoir des outils d'évaluation avec quelques indicateurs, mais pas construire une grille, comme si on voulait tuer une mouche avec un marteau ! Finalement les grilles sont tellement serrées qu'elles ont plus d'importance que l'objet que l'on va évaluer... Donc il ne faut pas tomber dans ce piège, et faire le pari de l'intelligence des citoyens.

Il y a une formule qui m'a bien plus, c'est : «Entre le cristal de la loi et la fumée des initiatives...» Alors moi, je suis plutôt du côté de la fumée des initiatives, mais je suis prêt dans mon travail à faire passer la fumée des initiatives à la lumière du cristal de la loi. Ce n'est pas contradictoire. Et sur les moyens d'évaluer, la ministre a si j'ai bien compris insisté sur une évaluation co-construite avec la puissance publique. Parce que la responsabilité de l'État, c'est qu'il est comptable de l'argent public. Donc forcément, vis-à-vis des citoyens, l'État doit rendre compte de la manière

avec laquelle il utilise l'argent public, y compris pour l'éducation permanente. On n'y échappe pas. Mais en même temps, construire une évaluation de tout ce travail, des processus qu'on a mis en œuvre, évaluer plutôt le Décret que le travail direct... cela suppose que l'on conventionne des modes de concertation et d'évaluation permettant d'améliorer les actions et de faire évoluer les dispositifs, finalement de faire évoluer le «cristal de la loi» au nom de la « fumée des initiatives». C'est ce qu'on appelle de la concertation, de la coréalisation, et nous en France, dans les «Maisons des Jeunes et de la Culture» on parle de cogestion dans la co-construction du projet, et dans la manière avec laquelle on les évalue.

Pour terminer cette mise en perspective, je vous soumetts une ou deux propositions.

On a brassé beaucoup de concepts aujourd'hui, on a brassé des langages... et cela montre qu'il ne faut jamais s'empêcher de construire des langages et des concepts pour pouvoir penser la réalité. D'ailleurs, l'enjeu peut-être de cette journée, c'est de passer du concept à l'action. Il faut construire des langages et des concepts, mais pas des concepts abstraits. Aujourd'hui, ce que nous avons construit, ce sont des concepts « stratégiques », comme dit Luc Carton, des savoirs stratégiques, c.-à-d. des concepts opérationnels, des concepts qui relèvent de la praxéologie, parce que l'éducation permanente c'est d'abord une praxis, c'est d'abord des actions. Il y a des gens qui font de l'éducation populaire sans autre chose au départ que leur propre intuition ou la vision qu'ils avaient du monde : inégalitaire, injuste, en disant il faut faire quelque chose... et après ils ont commencé à mettre des mots pour pouvoir en parler, pour pouvoir le défendre, parce que c'est dans les langages que l'on peut défendre les choses, c'est dans les discours. Donc, il ne faut jamais faire l'économie d'un

travail permanent des concepts, des notions... - d'autant que ces notions sont opérationnelles, ce n'est pas de l'abstrait, on n'est pas dans la philosophie, on n'est pas dans le «ciel des intelligibles» de Platon même si cela a un intérêt - donc on est bien sur des concepts opératoires, qui relèvent donc de l'action stratégique puisque l'éducation permanente, avant d'être une science, elle est une praxis.

Ma deuxième proposition, c'est de vous inviter à, entre les structures d'éducation permanente, notamment celles qui sont liées à ce Décret, travailler ensemble pour construire ce que j'appelle des savoirs de la pratique socialisables entre vous et transposables. C.-à-d. comment on conduit une action, quels sont les modes d'action que l'on invente tous les jours... et là cela donnerait une légitimité, parce que ça ferait passer dans le champ du langage, dans le champ de l'écrit, dans le champ d'un patrimoine commun... la production des initiatives et donc sur les modes d'action. Et à partir de là, on pourrait se demander, est-ce que l'on fait vraiment de l'émancipation, et qu'est-ce qu'on entend par émancipation. Donc on réinterrogerait les concepts généraux, ou les langages, au regard de nos propres pratiques. C'est ce que moi je revendique et que je développe dans mes bouquins, par exemple celui qui date de 2000 et qui s'appelle «Éducation populaire et travail de la culture : éléments d'une théorie de la praxis». J'ai travaillé un jour à Bruxelles avec un groupe qui s'appelle le Labopop qui commence à travailler sur les pratiques, et qui souhaite en faire un objet d'études des pratiques d'émancipation, les modes d'action que l'on met en œuvre... Donc ça peut être une perspective de travail extrêmement enrichissante.

Une dernière chose qui m'a beaucoup intéressé, c'est quelqu'un qui a dit : «Refaire politique avec ceux que la politique dégoûte aujourd'hui.» Pour moi, c'est un des enjeux fondamentaux

de l'éducation permanente. Refaire politique, c.-à-d. refaire société avec ceux que la politique dégoûte. Cela me paraît avoir beaucoup de sens, et ça permet de s'approprier la question de savoir comment allons-nous toucher ces publics qui ne viennent plus à nous. Nous allons vers eux, mais ça ne veut pas dire qu'on arrive à les rencontrer. Donc ça indique déjà une certaine méthode, pour ces publics en particulier, mais aussi pour tous les publics, la question est de savoir comment on commence. Faire de l'éducation populaire de tous, pour tous, par tous... dans le «par tous», ça commence comment ? Est-ce qu'on va dans la rue ? Est-ce qu'on attend en ouvrant les portes en disant «Venez, venez»... ?

Je vous donne deux exemples à titre d'éclairage. Le premier est une expérience de l'Université populaire en laboratoire social de Miguel Benasayag qui parlait de ce qui affecte les gens. Il faut partir de ce qui les affecte, de ce qui les touche. Et comment savoir ce qui affecte les gens ? En ouvrant nos oreilles, en les écoutant... Est-ce que l'éducateur populaire, comme l'animateur social de Saul Alinski, ne devrait pas être dans la rue, vivre avec, comme le font les anthropologues pour comprendre le fonctionnement de ces groupes, ce qu'ils disent, même si ce sont des bribes, même si ce sont, pour parler comme Foucault, des savoirs assujettis. Donc, partir de ce qui affecte les gens. J'ai un ancien collègue qui me disait que pendant des années il avait organisé des débats sur les semaines antiracistes, où tout le monde était d'accord, sauf que les racistes n'étaient pas dans la salle. Donc, il faut partir de ce qui les affecte vraiment, sinon on va toujours travailler avec ceux qui sont d'accord. Et souvent en paroles, et pas forcément en actes. On peut se dire antiraciste et contourner la carte scolaire pour ne pas inscrire son enfant dans une école de quartier. Par exemple, les gens sont affectés par la disparition des commerces de proximité, ils sont

affectés par la violence dans et hors de l'école, ils sont affectés par la dégradation des relations intergénérationnelles, par les violences du quotidien... et à partir de là ils créent un petit groupe de travail des gens qui sont affectés et ils vont les accompagner. Ils vont élaborer un petit guide d'entretien, ils vont aller conduire des enquêtes sensibles dans les quartiers, sur le marché, ils vont élargir le groupe, faire venir un expert pour le questionner, et pas avec un savoir tout fait, et ils vont construire un certain nombre de propositions et d'interpellations. Et je pense que dans ce travail-là, on réconcilie doucement les citoyens avec la question publique, avec la question politique.

Un dernier exemple pour éclairer cette problématique de comment toucher les publics : c'est une expérience d'une collègue à Marseille dans une Maison des Jeunes et de la Culture qui disait : «Moi, ce qui m'intéresse à l'accueil, c'est les mamans «poussettes». C.-à-d. les mamans qui ont le petit dernier dans la poussette et qui amènent leurs plus grands au centre de loisirs et qui, en attendant à l'accueil, parlent entre elles. Elles parlent du quartier, du bruit, de la sécurité, elles parlent de l'école, des problèmes que cela leur pose, parfois elles parlent de choses plus intimes, de leur relation avec leur mari...» Et là ma collègue disait : «À partir de ces questions on a des éléments qui nous permettent d'engager une démarche d'éducation populaire», c.-à-d. qu'on peut construire ces interrogations qui sont souvent des souffrances - qui ne sont pas entendues, pas reconnues - en savoirs, et de construire ces savoirs en réflexions et en actions collectives.

De ces deux exemples, j'en retire l'importance de partir de ce qui concerne et affecte les gens pour qu'un chemin puisse se construire, et cela peut être effectivement une méthode de travail. Je vous remercie. ■



### Synthèse de la journée par Geoffroy Carly, Vice-président de la FESEFA

Aigris, frustrés, insatisfaits... soit, mais on doit y aller, on n'a pas le choix. Nous devons sortir de cette résignation, pour inventer et construire, au départ d'un matériau qui serait le travail de la culture dans la transformation sociale et politique. Avec des modes d'action que nous avons tenté de mener ce jour, dans l'espace qui était le nôtre aujourd'hui : une conférence, des débats, une conférence gesticulée, un conte... bref, des registres différents. Et proposer des registres différents, c'est aussi une manière de toucher les gens sous différentes formes, même s'il faudra sans doute encore les développer, avec les limites organisationnelles et mentales que l'on a connues aujourd'hui... Nos schizophrénies, nos paradoxes... font que ce sont ceux qui sont sur l'estrade qui ont la parole, et pas nécessairement les autres.

Nous serons complètement libérés le jour où nous nous autoriserons complètement à inventer des espaces

plus participatifs. La critique a été entendue ; actons-la, et pour les prochaines Ébullitions Citoyennes, il y aura moins de face-à-face, et plus de rencontres, de «côte-à-côte»...

S'autoriser des modes d'action démocratiques ? Nous avons entendu des innovations ce matin. Faire des alliances? Pour repousser la concurrence, et ses formes d'entrepreneuriat qu'on souhaite ne plus être celui de quelques individus, mais plutôt un entrepreneuriat d'une cause collective.

En revendiquant une «praxis» - c'est notre terreau - celle de «l'agir» avec des personnes dans leur globalité, dans des contextes variés. C'est bien cet agir qui doit primer avant d'être conforme ou avant d'être dans une expression intelligible, même si effectivement l'État doit opérer un contrôle sur l'argent de contribuables confié aux associations.

Nous sommes à un moment où nous avons besoin des innovations, qu'elles soient grandes ou petites - on a parlé des gouttelettes qui formaient les océans, et on peut aussi parler de tsunami à certains moments - dans un

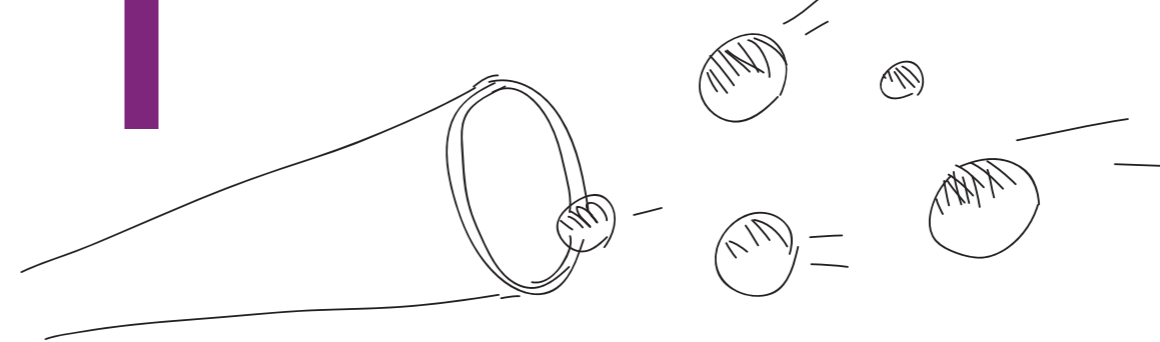
moment particulier, puisque Jean Cornil attirait notre attention aujourd'hui sur le fait que «les banlieues fondent»... Je pensais que c'était les banquises, ici c'est même les banlieues... Si on en est à ce moment-là de notre Humanité, il y a de quoi s'inquiéter !

Innover donc, tout en se méfiant du changement, c.-à-d. pas le changement pour le changement, mais le changement pour quelque chose que l'on a choisi, principalement dans une dimension politique.

Faire société ? Nous affirmions que c'était aussi resocialiser, concerner toutes les couches, les classes, les castes, les bandes... tout ça, et qu'un défi à relever était d'insuffler du politique dans tous ces lieux pour revitaliser la puissance d'agir de chacune, chacun, dans des missions convergentes que Christian Maurel rappelait ce matin : conscientisation, émancipation, transformation (de soi, des rapports sociaux et politiques), et augmentation de la puissance d'agir.

Attention que l'émancipation ne devienne une nouvelle injonction normative ; prémunissons-nous de ça dans le travail que nous menons, et continuons à y réfléchir.

Et dans nos rapports avec les institutions, une inquiétude, qui est une question permanente : les institutions doivent exister, mais elles doivent exister avec la critique. Et nous sommes la critique ! Nous devons pouvoir mener cette critique, et entre les institutions et nous, pouvoir considérer les tensions et la critique comme étant des objets de progrès. Pas des objets de défiance ou de disqualification. Parce que nous ne voulons pas la toute-puissance de l'État ; nous militons pour une société avec l'ensemble de ses composantes qui mènent, structurellement, vers du progrès pour tous. ■



## PETITE REVUE DES ACTUALITÉS POLITIQUES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

par Pierre GEORIS, Président de la FESEFA



Quelques mots, autour des dossiers politiques actuellement sur la table. J'en répertorie six.

Le **premier** est évidemment celui du Décret Éducation permanente : matière réputée suffisamment connue vu la teneur des discussions du jour ! Je ne m'étends pas !

Le **second** concerne le Décret Emploi dans le socioculturel. Un des problèmes à résoudre est celui des «trop-perçus» relativement importants, en particulier dans notre secteur EP. Il s'agit de moyens initialement prévus pour nos associations, mais qui, à un moment donné, sont récupérés par la Communauté française, faute d'avoir pu être justifiés : ils sortent de notre

champ. Dès lors, l'enjeu principal est de circonscrire le problème au maximum. Le dossier est d'une grande technicité - le comparer à une usine à gaz est assez pertinent. Toujours est-il qu'on peut aujourd'hui affirmer sans trop se tromper que les discussions sont sur de bons rails. Le train ne roule pas à du 300 km/heure, c'est plutôt tortillard, mais la probabilité est désormais haute que ce qui sortira des délibérations nous donnera un demain meilleur qu'aujourd'hui. Reconnaissons les choses telles qu'elles sont.

**Troisième** dossier : celui des APE wallons. Il est délicat de s'exprimer sur le sujet car on ne dispose d'aucun texte sur lequel s'appuyer (rappelons

que le commentaire a été exprimé en décembre 2016 ; depuis, des textes sont disponibles, ndlr). Je vais dès lors faire comme si ce qu'on entendait dans les coulisses était un texte... il s'agit évidemment d'une limite et d'une prise de risque. Que nous dit-on chez la Ministre wallonne ? Réponse : «Pas de crainte. Nous vous garantissons le budget. Demain, il sera à la même hauteur que celui d'aujourd'hui.» Sauf que la logique est macro-économique. Je m'explique. À l'échelle de la Région wallonne, il a été constaté que le budget APE n'était en moyenne annuelle consommé qu'à concurrence de 93 % ; c'est tout à fait normal car il y a toujours des postes qui ne sont pas occupés, il y a des maladies, du crédit-temps, des maternités, des postes pour lesquels on recrute un-e remplaçant-e... c'est la vie habituelle des associations. Mais voilà : le différentiel de 7 % est gardé par la Région, pour régler d'autres de ses problèmes budgétaires. Autrement dit, des montants inscrits au budget ne sont pas utilisés à ce pourquoi ils sont prévus, et donc in fine ils sont récupérés au profit de la gestion budgétaire générale. Notre crainte est que le budget qu'on nous garantit à l'identique soit en réalité le budget à 93%. Si cela tient la route d'un point de vue «macro», le jour du transfert vers les associations concrètes, les ennuis vont commencer pour toutes celles qui auront eu des postes pas complètement occupés durant l'année qui aura servi de référence. Conséquence : >

tandis que la Région va garder le budget pour elle, les associations devront frapper à la porte de leur Ministre de tutelle auquel il reviendra d'opérer les arbitrages concrets, de type «micro» (mais coûteux quand même !). S'il faut remettre des moyens sectoriels dans une association qui en a perdu côté APE pour des raisons purement conjoncturelles, ça mordra vraisemblablement sur le budget sectoriel, donc celui dédié au collectif de toutes les associations.

**Quatrième dossier :** les ACS bruxellois. Nous avons eu un peu peur en début de législature mais, prise de connaissance et réflexion faites, la grande réforme initialement annoncée ne viendra pas. Cela ne veut cependant pas dire que rien ne se passe ! Dans les faits, une application strictement littérale de la réglementation bruxelloise est opérée. Par exemple, lorsqu'on a un travailleur à remplacer, l'avance de trésorerie disparaît au moment du remplacement : cela représente quand même l'équivalent d'un mois de salaire. Il y a des foules de «petites» choses du même genre qui se passent. Pour autant nous n'allons pas vers l'émeute, mais c'est essentiellement parce que les choses sont lissées dans un temps assez long. Il n'empêche : petit à petit, les associations auront à assumer des difficultés supplémentaires.

**Cinquième dossier :** celui des données sensibles. Tous ceux qui ont des dossiers avec le Fonds Social Européen comprennent immédiatement de quoi il s'agit. L'Agence FSE s'est mise en tête de réclamer aux opérateurs d'aller rechercher auprès des stagiaires, des publics qui fréquentent leurs activités, des informations aussi «stratégiques» que : «Êtes-vous toxicomane ? Ou l'avez-vous été ? Sortez-vous de prison ou avez-vous l'intention d'y entrer... ?» Bon d'accord, j'exagère un peu... Mais c'est parce qu'il y a un enjeu fondamental à exposer : comment

voulez-vous organiser la confiance à l'égard des publics si, dans le premier contact qu'on a avec les personnes, on se place sur un registre aussi «inquisitorial» ! Interpellée, l'Agence FSE répond : «Pas d'inquiétude ! Ce n'est pas grave si un stagiaire ne veut pas répondre aux questions : il n'a qu'à signer une attestation comme quoi il s'y refuse et l'association sera couverte !». Cette réponse n'a aucun sens, elle nous plonge encore plus profondément dans l'absurde par rapport au point de départ ! Il y a au moins un gros problème du point de vue de la protection de la vie privée. Dès lors, nous sommes plusieurs à être montés au créneau - FESEFA, Lire et Écrire, FeBISP - par des interpellations auprès de la Commission de protection de la vie privée, au niveau bruxellois et au niveau fédéral. La réponse donnée au niveau fédéral ne nie pas, je cite, «la légitimité qu'il peut y avoir pour l'autorité publique à récolter des informations utiles à piloter les politiques.» Nous pouvons être d'accord avec le principe. La Commission continue néanmoins en estimant inadéquat ce qui a été imaginé par l'Agence. Cette dernière ne donne cependant pas l'impression d'avoir l'intention de bouger. Nous allons donc vraisemblablement entrer dans une phase de relations tendues qui relèveront du rapport de forces.

Le **sixième** et dernier dossier est celui de «Bouger les lignes», également évoqué durant les travaux du jour. J'ai moi-même eu l'occasion de participer à la coupole «nouvelle gouvernance». Le problème de base du dispositif est qu'il ne met que des «pauvres» autour de la table : du coup, son risque principal est qu'il soit l'organisation d'une sorte de «guerre des pauvres entre eux». Et précisément, avoir démarré toute l'opération à grand bruit par la coupole dite «artistes au centre» a envoyé comme un message de guerre à tous les autres acteurs de la culture, se vivant comme renvoyés à la périphérie. Il n'est

évidemment pas question ici de nier l'importance de la fonction créative : la réflexion et le débat sur la situation des artistes ont tout leur sens. C'est la qualification «au centre» qui a fait problème, qui sous-entendait que tous les autres acteurs de la culture étaient renvoyés à la périphérie !

Pire encore de notre point de vue : le secteur socioculturel n'était tout simplement pas évoqué comme participant du champ de la culture ! Conséquence : pour parvenir à mettre d'abord un orteil dans «Bouger les lignes», il a quand même fallu bagarrer !

Néanmoins, et même si la procédure n'est pas terminée, je crois pouvoir dire que nous allons vers un rapport final qui pourra être un outil assez utile. En effet, nous avons d'abord réalisé un travail conceptuel, dont l'objet était précisément de parvenir à sortir du schéma de «guerre des pauvres entre eux» : il s'agit de reconnaître la coexistence de plusieurs légitimités, dont celle de la vie associative aux côtés d'une logique institutionnelle, patrimoniale, et largement de médiation (par exemple les musées, qui ont des missions de sauvegarde et pédagogie) et d'une logique territoriale ; moins pour donner du poids aux innombrables lobbies locaux que pour autoriser les acteurs locaux à s'articuler entre eux, se décloisonner, au profit de projets qui font sens pour leurs «bassins de vie».

Pour autant, les artistes ont-ils disparu ? Bien sûr que non : la fonction artistique, d'ailleurs en amateur autant qu'en professionnel, est repositionnée comme traversant toutes les logiques. Il n'y a plus un «centre» et des «périphéries», il y a des logiques légitimes et des transversalités. Un tel schéma lève nombre de susceptibilités et permet de commencer à se parler dans la sérénité. Par ailleurs, si elle est suivie d'initiatives politiques, la synthèse des travaux va créer une opportunité pour ancrer les

principes de la Charte associative dans un Décret de gouvernance au niveau de la Communauté française.

En participant à des travaux tels que ceux de la coupole «nouvelle gouvernance», nous ne faisons rien d'autre que de l'action politique «les pieds dans la glaise» : nous mélangeons des positions réactives et défensives avec des ruses de «lobbyiste» ; chaque fois qu'un espace est identifié qui permettra d'avancer, on l'occupe !

Il n'empêche, globalement et collectivement, nous sommes plutôt dans une posture défensive. Il faudra bien qu'un jour nous parvenions à renverser la tendance, de sorte à passer à l'offensive.

Je formule l'hypothèse qu'un rassemblement réflexif comme celui-ci et que j'ai le plaisir de conclure a quelque chose à voir avec cette phase de transition, du défensif à l'offensif ! Car des journées comme celle d'aujourd'hui contribuent à construire la cohérence de notre secteur, elles renforcent la fierté que

nous pouvons avoir de faire ce que nous faisons. Toutes nos associations sont nées d'une indignation, d'une révolte, d'un désir de mener des solidarités de proximité tout à fait concrètes, qui en outre s'appuient sur l'intelligence collective de personnes qui se mettent en route. Le fait que, de génération en génération, nous trouvons chaque fois des acteurs associatifs qui se lèvent pour de nouveaux projets, en réponse aux nouveaux besoins des temps, est un vrai facteur d'espoir, y compris dans les périodes les plus troublées.

Bien entendu les générations montantes ont des attentes et inventent des réponses parfois différentes de ce que ma génération a pu faire, mais c'est bien cette créativité qui fait la richesse de l'associatif.

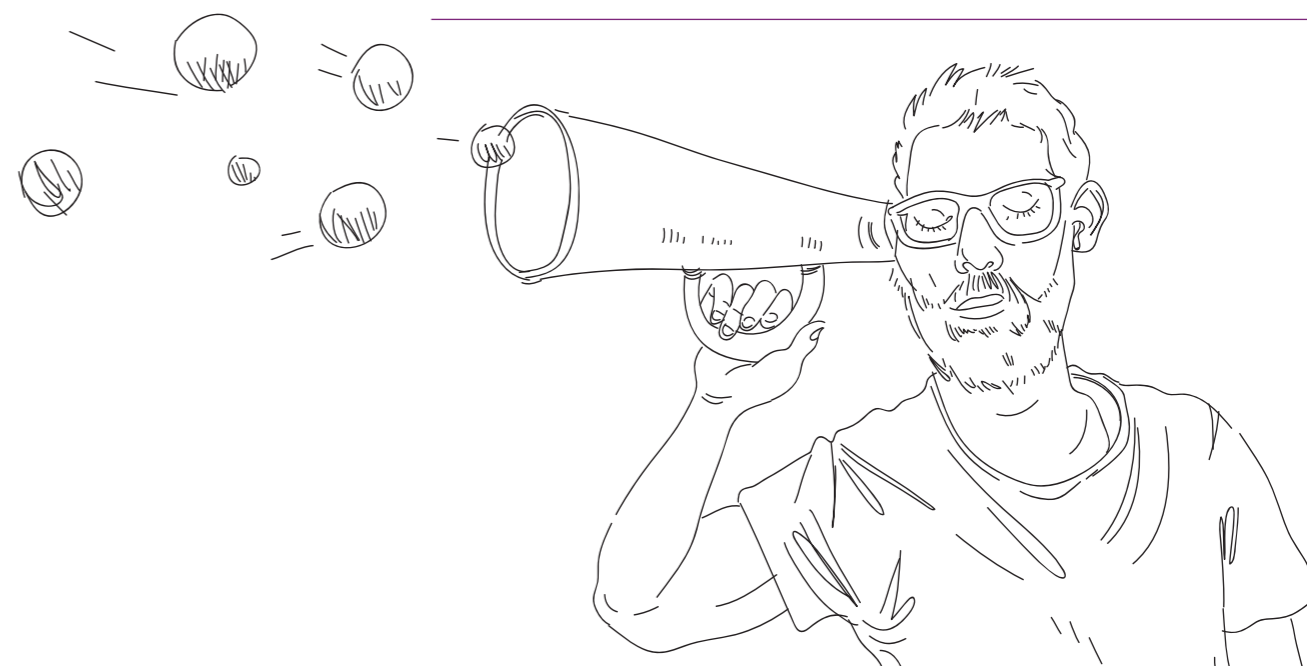
C'est par elle que nous parvenons à articuler l'enjeu du maintien d'un bel héritage avec le souffle des aspirations des générations montantes. Nous avons hérité de la manifestation ; je pense que la génération qui nous suit continue avec la manifestation. Je ne fais pas partie d'une génération qui a

inventé la «gesticulation», donc je peux éventuellement être un peu perturbé par ce type d'initiatives, mais, tout dans tout, cela me convient fort bien : chaque génération invente ses manières de faire et d'exister ; c'est comme cela qu'on avance !

Donc voilà, nous terminons une journée où l'on s'est fait chaud au cœur, parce que nous retrouvons ou confortons la cohésion entre nous. Elle nous rebooste pour nos diverses militances.

Personnellement, je suis vraiment très heureux de la manière dont tout ceci s'est passé ; je tiens à apporter de sincères remerciements pour le réel engagement de la petite équipe FESEFA, soudée et solidaire sous la belle direction de Farah (Farah Ismaïli, directrice de la FESEFA, ndlr). Aussi la qualité du soutien efficace apporté par Geoffroy (Geoffroy Carly, Vice-président de la FESEFA, ndlr).

Je nous souhaite de nous revoir très bientôt pour de nouvelles aventures... collectives ! ■



## Six mois après...

À mi-parcours de l'année 2017, où en sommes-nous concernant les dossiers développés par Pierre Georis lors de la Journée du 2 décembre 2016 ?



• **Évaluation du Décret EP :** le Comité de pilotage installé en janvier s'est réuni plusieurs fois. Dans la phase «courte» du processus d'évaluation (dont l'échéance est prévue fin décembre 2017), il questionne des dysfonctionnements déjà connus des acteurs de régulation (Conseil, Services du gouvernement et Cabinet) et élabore des propositions d'améliorations. Pour la phase «longue», la ministre a désigné le GIRSEF (Groupe interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Éducation et la Formation de l'UCL) comme opérateur académique chargé d'évaluer certaines dimensions relatives au Décret avec les publics concernés.

• **Décret Emploi socioculturel :** 2017 devrait être l'année de l'atterrissage des négociations sur l'évolution du DESC. Les projets de textes devraient entamer leur parcours législatif à la rentrée de septembre pour une adoption avant la fin de l'année.

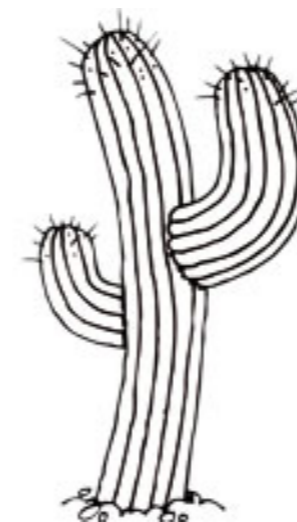
• **APE wallons :** la FESEFA participe aux négociations en cours avec le cabinet Tillieux. L'opérationnalisation de la réforme

ne sera pas concrétisée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Nous devons nous assurer de la pérennisation des enveloppes forfaitisées, tant au niveau des employeurs que des secteurs concernés, au risque de les voir s'éroder progressivement au profit des politiques de l'emploi au sens strict.

• **ACS Bruxellois :** alors qu'il nous semblait que la réforme du dispositif ACS n'était plus à l'ordre du jour, le ministre de l'emploi a laissé entendre récemment qu'une réforme était en préparation et serait présentée dans le courant du second semestre. Consolidation ou non de l'existant ? En attendant, la réglementation ACS est strictement appliquée. La FESEFA et ses partenaires restent attentifs à l'opérationnalisation de cette nouvelle intention.

• **Bouger les lignes :** les synthèses des différentes coupoles ont été examinées par 18 comités de suivi opérationnels. Fin mai, la ministre a publié son plan «40 actions pour une nouvelle politique culturelle en FW-B». Ce plan transversal aux six coupoles définit également pour chaque action un phasage

de l'opérationnalisation, les partenaires et porteurs de projets concernés, les pistes budgétaires... Pour le secteur EP, nous suivrons plus attentivement les actions qui traitent de la «gouvernance» et de la «régulation» : évaluation de la politique culturelle, décloisonnement des matières culturelles - et particulièrement la référence à la Charte associative -, typologie des opérateurs culturels - en lien avec le Pacte culturel -, réforme des missions et du fonctionnement des instances d'avis, observation de l'emploi artistique et de l'économie des secteurs culturels... D'autres actions plus orientées vers les secteurs de la production culturelle feront l'objet de l'attention du secteur EP, par exemple l'action 36 «Connexions culturelles entre secteurs marchand et non marchand», notamment dans le cadre d'une réflexion initiée par la FESEFA sur les nouvelles formes de gestion publique et les risques de financiarisation du secteur non marchand.



## COMME ON NOUS PARLE...

Grincheux, grognons, insatisfaits, frustrés. Aigris, jaloux, envieux. Anachroniques, analogiques, désuets. Modernes !

Nous étions tous là. Traîne misère, nécrophages, charognards cyniques, funèbres pompeux, pyromanes arrogants. Oiseaux de mauvais augure. Donneurs de leçon. Premières de classe. Je-sais-tout. Dom Quichotte à la triste figure. Enfants Uniques !

Nous étions tous là, ou à peu près là. Car nous étions préoccupés. Vous savez comme nous sommes... Nous n'en n'avons jamais assez ! Nous nous plaignons toujours. Nous traversons les catastrophes économiques et les débâcles sociales avec la conscience droite de ceux qui ont pour eux la raison, la lucidité, la fine compréhension des choses, et la Justice !

Quoi ! Nous avons Raison, et on nous mégote nos moyens ? On chicane ? On première-tranche-à-titre-d'avance notre existence ? C'est que nous avons l'exigence butyrique, nous. Et l'indécence souriante de la crémère acerbe. Nous voulons des moyens, des garanties, et l'indépendance.

Eh bien oui ! Nous sommes comme ça. Telles que nous devons être. Tels qu'on nous a fait. Car on nous a fait ! Nous sommes les héritières d'un élan du passé. Nous sommes des réminiscences, et c'est notre honneur. Nous sommes fiers de ce qui nous a produits. Nous sommes des spectres, et nous voulons vous tourmenter. Parce que votre monde, là, de compétences, d'indicateurs et de benchmarks, c'est une illusion, un songe, un voile, éphémère. C'est une parenthèse malheureuse dans le cours du progrès. C'est un errement.

**COYOTE**  
SANS FILET

Alors ça suffit ! De se battre pour des espaces compris ou non compris ! De compter, classer, déclasser. Poil-de-cul et chipoteries. Ça suffit ! Tu as vu le monde ? Tu as vu la Belgique ? L'état de l'État ? Tu as vu l'urgence ? Comme on nous parle ? Les gens, dans la rue, qui défilent sans y croire, la colère rentrée, et ceux qui dorment aux portes des immeubles ?

On a besoin de comprendre, d'entrevoir comment s'en sortir, et de retrouver la force et le courage, sans se raconter d'histoires. Plus que jamais. ■



## POUR ALLER PLUS LOIN...

### quelques références à (re)découvrir

«Éducation populaire et puissance d'agir»,  
Christian Maurel, Ed. l'Harmattan, mai 2010.

«La Culture, pour quoi faire?»,  
Christian Maurel, Ed. Edilivre, 27 avril 2016.

«Éducation permanente et paradigmes : premières investigations»,  
Jean Blairon et Émile Servais, Intermag.be,  
(en ligne), Analyses et études RTA asbl, septembre 2015,  
[www.intermag.be/522](http://www.intermag.be/522).

«Reboussolons-nous ! Réenchanter l'éducation populaire»,  
Jean Cornil, Les Cahiers de l'Éducation permanente n° 48,  
PAC Editions, Bruxelles, 2016.

«Le contrat d'administration»,  
25 mai 2016,  
<http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php>.

«40 actions pour une nouvelle politique culturelle en FW-B»,  
Alda Greoli, Ministre de la Culture,  
30 mai 2017, Bouger les lignes.

«Éducation populaire : la puissance de penser, le pouvoir d'agir »,  
Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles ASBL,  
Les Editions du Cerisier, novembre 2016.

« Vous avez dit « Milieux populaires » ?  
Entre position sociale commune et éclatement des réalités »,  
Muriel Vanderborgh, Points de Repères n° 40,  
Équipes populaires, décembre 2012.

« Éducation populaires : quand le changement devient possible ! »,  
Muriel Vanderborgh, Points de repères n° 43,  
décembre 2014.

« Le Pacte culturel »,  
Vincent de Coorebyter, dossier du CRISP, n° 60,  
décembre 2003.



**Comité de rédaction :**

Geoffroy CARLY, Isabelle de RIDDER, Pierre GEORIS,  
Farah ISMAÏLI, Geneviève MAIRESSE, Mehmet A. SAYGIN

**Secrétaire de rédaction :**

Geneviève MAIRESSE

**Ont contribué à ce numéro :**

le comité de rédaction, Myriam BENHAMOUDA,  
les intervenant-e-s de la Journée de l'Éducation permanente  
et Coyote

**Graphisme et mise en page :**

Moulay GUISSSE et Delphine BENTEIN

**Photographies :**

Noémie BRODER

---

« ...ni la culture pour tous,  
ni la culture pour chacun  
mais la culture par chacun et avec chacun  
dans une optique de développement de tous. »

Marcel Hicter

